

LA TERRE

DE CHEZ NOUS

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Volume XXXII — No 48
Montréal, Mercredi
le 22 février 1961

165 QN-1575-1-2
BIBLIOTHEQUE LEGISL
DE LA PROVINCE QUEB
HOTEL DU GOUVERNEME

**Assemblée des
producteurs de
pommes de terre
du Québec**

page 5

**Aménagement rural:
ce qu'en pense
l'Opposition**

page 7

**Signature d'une
4^e convention
pour la tomate
de conserve**

page 24



Une des tâches les plus agréables des mères de famille est celle de préparer les repas pour la maison. Les ménagères sont fières de leurs "bonnes recettes" comme en fait foi le grand nombre de concurrentes qui se sont inscrites au Concours de tarte aux pommes dont la finale avait lieu hier au Salon de l'Agriculture.

(Photo: Service de cinématographie du Québec)

Les 25 ans de la FCA

CHÔMAGE ET AGRICULTURE

lire en page 3

Beurre ou margarine

Veut-on vendre des substituts ou simplement tromper le public?

"Ils n'en mouraient pas tous, mais tous étaient frappés," s'exclamerait LaFontaine! C'a commencé dans l'Ouest du pays, ils ont envahi l'Ontario et ils entr'ouvrent maintenant la porte du Québec. Qu'on permette la vente de la margarine, parce qu'il n'y a presque pas moyen d'appliquer les règlements qui en défendent la production, ça va; mais qu'on veuille la faire passer pour du beurre... holà, la jaune! pousse, mais pousse égal, comme dirait l'autre.

On a sans doute lu dans "La Terre de Chez Nous," depuis quelques semaines, des articles soulignant les arguments en faveur de la vente de la margarine au Québec. Ces arguments ne viennent qu'appuyer une résolution du congrès général de l'U.C.C. (celui d'octobre dernier à Trois-Rivières) demandant au gouvernement provincial de permettre la vente de la margarine et des substituts du beurre à certaines conditions, c'est-à-dire sans coloration. Car, malgré les règlements existants, on a toujours réussi à en vendre quand même.

Naturellement, l'U.C.C. et tous ceux qui ont du bon sens demandent que la margarine soit de la margarine et le beurre, du beurre. On ne veut pas que la margarine soit "camouflée" de façon à faire croire aux consommateurs qu'ils achètent du beurre quand ils veulent se procurer de la margarine. Quand un cultivateur va s'acheter une automobile, on n'essaie pas de lui faire passer un camion pour une automobile — le vendeur ferait rire de lui; il passerait pour fou, on le ferait enfermer!

Pourtant, un certain institut, dont le siège social est à Toronto, l'Institute of Edible Oil Foods, a entrepris une campagne, au Québec, pour tenter d'embobiner les consommateurs québécois et leur faire passer de la margarine pour du beurre — enfin, à en juger par un de leurs récents communiqués, on le croirait. Laissons-les parler: "La prohibition de la margarine et des autres succédanés du beurre composés d'huiles végétales, dans la province de Québec, a donné lieu," disent-ils, "à la fabrication et à la vente

d'une grande quantité de "spreads" qui sont à base de graisses d'origine non végétale. Bon nombre de ces "spreads" sont colorés en jaune et se vendent en paquets utilisant le même papier et la même forme que le beurre."

"Maintenant que les femmes du Québec vont avoir l'occasion d'acheter de la vraie margarine," continue le communiqué de l'Institut, en faisant allusion au projet de loi du gouvernement provincial, "elles s'attendent à ce que celle-ci soit de couleur jaune, tout comme les "spreads" jaunes dont elles ont maintenant l'habitude"...

La belle affaire! Parce qu'on s'est foutu de la femme du Québec, ou tout simplement du consommateur, pendant des années, on pense que ça peut continuer indéfiniment. Qui leur dit, à ces bons messieurs, que le consommateur désire que la margarine ressemble comme deux gouttes d'eau au beurre? Qui leur dit que le consommateur qui va s'acheter deux livres de beurre aime ça revenir chez lui avec deux livres de margarine?

A écouter ou lire toutes ces histoires, n'est-il donc pas juste de penser que certains individus sont bien plus intéressés à vouloir tromper le public que vendre des substituts? Qu'on soit cultivateur ou consommateur, on en revient bien de se faire organiser. Quand on désire du beurre, c'est du beurre que l'on veut et non de la margarine colorée. Quand on veut de la margarine, c'est de la margarine qu'il nous faut!

J. LALIBERTE



M. le ministre, faites bien votre part et laissez les producteurs faire la leur!

QUELQUE 35,000 cultivateurs et colons du Québec comptent sur le revenu de la vente du bois à pulpe provenant de leurs fermes pour subvenir aux besoins de leurs familles. Cette situation existe depuis assez longtemps et elle pourrait même s'accroître vu l'évolution en cours de notre agriculture. Pour un bon nombre de ces propriétaires de fermes, ce revenu additionnel signifie la différence entre une vie fort modeste et la grande misère. De là l'importance tout d'abord de l'assurance de la vente puis de l'obtention de prix raisonnables pour le bois à pulpe provenant des petits producteurs québécois.

Sans refaire l'histoire complète des misères de ces producteurs que nous avons rappelées à maintes reprises, énumérons-en quelques points essentiels. Pendant nombre d'années, les compagnies qui utilisent le bois à pulpe se procuraient un peu plus de 20% de leurs approvisionnements de ces petits producteurs. Il est à noter que ce sont ces mêmes compagnies qui ont été condamnées, il y a environ un an, par un tribunal, à cause de leurs procédés en vue de payer le plus bas prix possible pour ce bois.

Depuis quelques années, ces petits producteurs ont toutes les misères du monde à vendre à des conditions raisonnables leur bois. C'est-à-dire, depuis qu'ils sont organisés pour le vendre collectivement, soit par l'entremise d'offices de producteurs. Les cics pratiquent une certaine forme de chantage, même si leurs besoins en bois grandissent sans cesse, grâce à l'assurance d'approvisionnement quasi illimités sur les terres de la Couronne. Le contrôle des coupes sur ces terres relevant du gouvernement provincial, c'est donc ce dernier qui est mis définitivement en cause dans ce cas.

NOUS sommes donc pleinement justifiés de répéter que le gouvernement du Québec se pose, à l'heure présente, comme un concurrent implacable du petit producteur. Et qu'il est responsable et sera responsable de la situation de ce dernier aussi longtemps qu'il n'utilisera pas les permis de coupe sur les terres publiques pour obliger les compagnies à acheter au moins le même pourcentage de bois qu'il y a une dizaine d'années, du petit producteur. Rappelons que c'est là que se situe le noeud du problème et que se trouve également sa clé.

Le Ministre des terres et forêts parle très souvent de nouvelles politiques de chemins afin de rendre accessibles certaines forêts qui ne l'étaient pas jusqu'à maintenant, de protection et de reboisement, de redistribution des réserves forestières, etc. etc. Autant de mesures excellentes en soi mais dont bénéficieront principalement les cics et qui justifieraient davantage M. le Ministre d'imposer certaines restrictions au moyen des permis de coupe, afin de cesser d'être un concurrent implacable du petit producteur. M. le Ministre a laissé entendre qu'il avait une certaine législation en vue afin de régler la situation que nous dénonçons depuis quelques années. Il n'est pas nécessaire d'aller aussi loin et de multiplier les complications; la solution, elle est claire, à la portée de la main, si on veut bien l'appliquer: que le gouvernement agisse au moyen des permis de coupe.

QUE M. le Ministre établisse des prix minimums pour toute la province, nous sommes d'accord. Mais nous ne lui demandons pas plus de ce côté. Nous lui demandons surtout de cesser d'agir en concurrent implacable des petits producteurs. Ces derniers sont prêts à faire leur part et sont en mesure de la faire. Ils réclament à juste droit de l'Etat qu'il fasse son devoir. Un strict et minimum devoir. Pour le reste, ils s'en chargent. Ils ne sont donc pas tellement exigeants. Ils ne demandent pas à l'Etat de régler leurs problèmes, ils refusent le paternalisme qu'on semble vouloir leur imposer au lieu d'adopter des solutions claires et simples, car ils ne tiennent pas à dépendre des caprices et des humeurs d'un père quelconque pour leur vie et leur avenir et ceux de leurs familles.

Paul-Henri LAVOIE

LA CLEF DES CHAMPS

Par

D. E. GRANDPRÉ

En hommage aux 25 ans de la FCA

Chômage et agriculture

Semaine mémorable pour l'agriculture organisée au Canada! La Fédération canadienne de l'agriculture célèbre ses noces d'argent. De partout affluent les messages de félicitations et les vœux de longue vie. Rien de plus facile à comprendre: la Fédération a accompli en 25 ans une besogne qui normalement en exige 50... Cela sans vieillir prématurément. Examinez-la de près; aucune ride, pas même un semblant de ride — oeil vif, visage coloré de l'adolescence! Voyez-la à l'action; elle reflète l'entrain, la vigueur, la souplesse. En outre, moral sain, idéal grandissant en face d'horizons illimités, aspect serein même si, dans une minute, doit sonner l'appel au combat. Tout compte fait, tous signes extérieurs envisagés un à un, vous en venez à la conclusion: On ne lui donnerait pas plus de 20 ans!

Et pourtant, que d'ennuis le temps ne réservait-il pas à cette nouvelle-venue, tour à tour rejeton d'une crise économique sans précédent, enfant de la guerre, adolescente d'une paix truquée et tronquée, maintenant fille de la "révolution"! Et ça continue...

Ces humbles mémoires!

Comment rendre hommage à une association aussi méritante. Une multitude de moyens s'offrent instantanément. On a l'embaras du choix.

Pour s'acquitter d'un tel hommage, l'auteur de cette chronique a choisi de dégager quelques points du dernier mémoire présenté par la FCA devant le comité du Sénat sur l'embauchage et la main-d'oeuvre.

Disons-le incidemment: tâche ardue et pénible que la préparation de mémoires! Oeuvre de longue patience, exigeant des recherches interminables et de minutieux calculs. Travail de moine! Etudes sans cesse à reprendre, enquêtes et commissions se succédant à une cadence toujours plus rapide. Besogne parmi les plus cachées, les plus humbles, mais du même coup parmi les plus vitales et les plus fertiles en résultats. Formule moderne de présenter, de faire valoir, de dé-

fendre la cause de tous et chacun des agriculteurs auprès de ceux qui, de près ou de loin, ont mission de façonner la politique de la nation. Pourtant, combien s'en rendent compte? Combien s'en doutent?

Le dernier à la liste traite donc de l'agriculture et de l'embauchage ou de l'emploi. Voyons-en quelques-unes des grandes lignes.

Régression des affaires

Le Canada connaît présentement un ralenti de son expansion économique accompagné d'un chômage inquiétant, y lit-on. C'est en dehors de l'industrie agricole qu'il faut rechercher les causes fondamentales de ce ralenti et du malaise qui l'accompagne. D'ailleurs, on peut en dire autant des régressions de moindre importance survenues depuis la fin du dernier conflit mondial, précise le mémoire.

Par contre, l'insuffisance des revenus agricoles et une absence d'expansion des marchés intérieurs et extérieurs sont, à n'en pas douter, une cause dissimulée de ce ralentissement de notre économie. D'après les dirigeants de la FCA, toute mesure tendant à relever les revenus du cultivateur canadien serait de mise dans les circonstances et de nature à atténuer les difficultés économi-

ques dans lesquelles le pays se débat.

Chômage saisonnier

En fait, une agriculture mieux rémunérée contribuerait à diminuer dans une certaine mesure le chômage dit saisonnier ou intermittent.

Il faut admettre, ajoute le mémoire, que l'aspect saisonnier est un caractère particulier au travail agricole. Jusqu'à la moitié des fluctuations dans l'emploi peuvent être attribuées aux changements qui se produisent dans les effectifs de main-d'oeuvre à la ferme. La motorisation a été cause d'une hausse de la proportion, sinon du total, de ces fluctuations saisonnières.

Les dirigeants de la FCA sont d'opinion que l'ampleur de ces fluctuations propres au travail agricole serait atténuée par le retour à une agriculture plus prospère. Celle-ci aurait pour effet de favoriser l'engagement à l'année longue des employés de ferme alors que des revenus médiocres portent le cultivateur à restreindre au minimum la durée d'un engagement. Il ne faudrait pas en déduire, cependant, qu'il y a possibilité de faire disparaître toute fluctuation de l'emploi en agriculture.

(Suite à la page 14)

35e
Cours à
domicile

Le Syndicat Local de l'UCC

par Jean-Marie Couët, organisateur syndical de la
fédération de l'U.C.C. du Saguenay, B.Ss.Agr., Lc. Sc. Com.

LE BUDGET (quatorzième leçon)

"Il ne faut pas oublier que le syndicat prend en charge effectivement tous les intérêts professionnels de ses membres. Il doit disposer de moyens puissants, engager de nombreuses démarches et, le cas échéant, soutenir les procès au nom de lui-même ou de ses membres, ou des deux, tout ceci avec le succès voulu. Il faut donc amener les membres à accepter et à verser de fortes cotisations. Un syndicat pauvre est pratiquement inefficace". "Et les mouvements les plus nécessaires, les oeuvres les plus belles s'écroulent un jour ou l'autre faute d'argent".

Voilà comment s'exprime le père L.-J. Lebre, d'Economie et Humanisme.

1 — Pourquoi nos syndicats locaux ont besoin d'argent ?

Mais nos syndicats locaux de l'U.C.C., ont-ils réellement besoin d'argent? La réponse est oui. Et leurs besoins sont de plus en plus considérables.

a) Pour leurs propres activités

Le syndicat local est un centre d'action et de coordination, un organisme d'étude et de défense de tous les intérêts de la profession sur le plan paroissial.

Inutile de dire que ses activités doivent être multiples.

Et peut-il organiser un concours d'embellissement des fermes sans consacrer quelques deniers pour distribuer des prix aux plus méritants?

Peut-il faire développer un comité d'étude technique agricole sans récompenser les plus méritants d'une manière ou d'une autre?

Peut-il fonder un chantier coopératif, obtenir un contrat d'une compagnie ou un permis de coupes de l'Etat sans déboursier un sou?

Peut-il encore effectuer de nombreuses démarches auprès du député en regard des besoins locaux de la profession sans qu'il ne lui en coûte? Le syndicat a besoin d'argent pour tout cela.

b) Pour le secrétariat

Il en a besoin aussi pour son secrétariat.

En effet, il faut du papier, des timbres pour la correspondance, des cartes de convocation pour les assemblées, un livre de procès-verbaux, etc.

Le syndicat doit aussi de temps en temps, payer des annonces d'assemblées importantes à la radio et même à la télévision.

c) Pour le secrétaire

Par ailleurs, le secrétaire d'un syndicat local de l'U.C.C. doit-il effectuer son travail bénévolement c'est-à-dire sans aucune rémunération?

Jusqu'à ces dernières années, comme rémunération, le secrétaire recevait sa carte de membre de l'Union sans avoir à payer. C'était donc une rémunération de \$8.00 par année.

Actuellement quelques syndicats, ici et là dans la province, accordent une rémunération annuelle de \$25.00 ou de \$50.00 à leur secrétaire.

Le secrétaire du syndicat local de l'U.C.C. est donc le seul secrétaire à travailler bénévolement. Ceux du conseil municipal, de la commission scolaire, de la Mutuelle-incendie, du chantier coopératif, de la coopérative agricole, reçoivent une rémunération.

Il est normal que celui de l'U.C.C. reçoive une récompense quelconque pour son travail.

d) Pour la participation aux activités de l'Union

Les officiers des syndicats locaux doivent être formés et informés. Pour ce faire, ils doivent assister à l'assemblée générale annuelle et aux assemblées générales spéciales de la Fédération de l'U.C.C.; ils doivent participer aux cours de formation syndicale donnés par la Fédération sur le plan de la région.

Est-il normal, qu'en plus de donner leur temps, les administrateurs des syndicats locaux de l'U.C.C. aient à payer de leur propre argent, les dépenses de voyage pour assister à toutes ces réunions absolument nécessaires? Certainement non. C'est la responsabilité financière du syndicat.

Un fait est bien significatif. Lorsqu'une fédération régionale de l'U.C.C. tient une réunion pour les dirigeants des syndicats locaux, elle constate que seuls les syndicats disposant de fonds sont représentés.

Voici donc un item important du budget d'un syndicat.

2 — Nos syndicats locaux ont-ils l'argent nécessaire ?

Il faut se rendre à l'évidence, les syndicats locaux ont besoin d'argent. L'ont-ils? Certainement pas dans la presque totalité des cas.

La principale source de revenus d'un syndicat est la cotisation de ses membres.

Or, pour devenir membre de l'U.C.C. un cultivateur doit payer une cotisation annuelle de huit dollars répartie de la façon suivante: un dollar au syndicat local, trois dollars à la Fédération régionale et quatre dollars à la Confédération provinciale.

Depuis cete année, le syndicat doit déboursier trente sous à même ce dollar, pour payer sa part d'une assurance-accident offerte gratuitement à chaque membre de l'U.C.C. Il ne lui reste donc que soixante-dix sous par membre pour son financement. Ainsi un syndicat comptant cent membres est assuré d'un revenu de soixante-dix dollars. Un syndicat groupant cinquante membres peut compter sur un revenu annuel de trente-cinq dollars.

Dans tous les cas, c'est nettement insuffisant. Il n'a pas les deniers nécessaires pour assumer ses responsabilités, jouer efficacement son rôle.

3 — Comment améliorer leur situation financière

La situation financière des syndicats locaux est à améliorer.

a) Par une adhésion en masse des cultivateurs

Comme le principal revenu d'un syndicat est la cotisation, ce dernier doit améliorer sa situation financière en augmentant son nombre de membres. Tous les cultivateurs et tous les bûcherons d'une paroisse devraient faire partie de l'U.C.C. Il en est ainsi pour les fils de cultivateurs âgés de seize ans et plus et demeurant sur la ferme.

Le fardeau financier d'une union doit être supporté par tous les membres de la profession. C'est une question de justice. Que pensent donc ceux qui bénéficient de tous les avantages de l'U.C.C. sans ne jamais contribuer financièrement?

b) Par une cotisation plus élevée

Avec la cotisation actuelle de l'U.C.C. il est impossible d'atteindre une très grande efficacité et cela à tous les paliers. Cependant on ne peut partager autrement la cotisation. Les fédérations n'en ont pas à donner et la Confédération non plus. Mais c'est le syndicat local qui est le moins avantagé. Aussi une hausse de contribution devrait être faite en sa faveur.

Pour subvenir à ses besoins le syndicat devrait pouvoir compter sur une cotisation d'environ deux ou trois dollars par membre alors qu'il ne reçoit actuellement que soixante-dix sous.

c) Par une contribution financière des coopératives agricoles et forestières

Les institutions coopératives agricoles et forestières reçoivent beaucoup des syndicats de l'U.C.C. En effet, plusieurs sont des réalisations de l'U.C.C. Elles y puisent leurs chefs et bénéficient du rôle formateur du syndicat.

En retour elles doivent contribuer financièrement à son maintien et à son développement.

4 — Remarques

Bref, l'un des éléments de l'inefficacité de nombreux syndicats locaux de l'U.C.C. est le manque d'argent. Il convient de se pencher sur ce problème afin d'y trouver une solution.

QUESTIONNAIRE

1e Question: Dites pourquoi un syndicat local de l'U.C.C. a besoin d'argent ?

2e Question: A votre point de vue un secrétaire d'un syndicat local de l'U.C.C. doit-il être rémunéré? Pourquoi ?

3e Question: A votre point de vue, les syndicats locaux ont-ils des revenus proportionnés à leurs responsabilités? Motivez votre réponse.

4e Question: Comment améliorer la situation financière des syndicats locaux de l'U.C.C. ?



A la première assemblée annuelle de l'Association des Producteurs de pommes de terre du Québec

En vedette: productivité et exigences du client

La Fédérée prête à agir avec un groupe limité et choisi de producteurs

Les désirs et les exigences du consommateur ont accaparé la première place dans les exposés et discussions de la première assemblée générale annuelle de l'Association des producteurs de pommes de terre du Québec, tenue la semaine dernière, au Jardin Botanique de Montréal. Cette orientation se rattache sans doute au fait que tous les principaux conférenciers invités étaient des acheteurs de patates soit pour la vente à l'état nature ou pour fins de transformation.

L'efficacité dans la production a été l'autre sujet-vedette des délibérations. On a insisté sur l'importance de réduire les coûts de revient par un accroissement des rendements et par l'utilisation des méthodes et des techniques les plus adéquates, le tout présenté comme moyens d'améliorer le sort du producteur.

treprise, J.-R. Blais de Thompson & Alix Ltd, représentant des grossistes, et Wallace Sand Humpty Dumpty Ltd, ont prononcé des causeries suivies de forum qui ont porté principalement sur la nécessité d'améliorer la production et les moyens à prendre en vue de répondre aux exigences des consommateurs.

directement ou indirectement à la pomme de terre.

Plus d'aide que partout ailleurs

M. J.-H. Lavoie, directeur du Service de l'Horticulture de la province de Québec pendant plus de 40 ans, qui est devenu conseiller technique, il y a quelques semaines, était le conférencier d'honneur au banquet qui a clôturé le congrès.

Il a fait l'histoire de tout le travail accompli en vue de stabiliser la production de la pomme de terre dans le Québec, soulignant les difficultés rencontrées et les résultats obtenus. Il a rappelé que le gouvernement du Québec a fourni une aide plus considérable que celle de n'importe quelle autre province du pays, aux producteurs de pommes de terre. En regard des résultats obtenus et de la situation présente, il y a lieu de s'interroger sérieusement sur ce qui ne va pas dans ce secteur.

Dans ce qui était son discours d'adieu à ce groupe, M. Lavoie a révélé une fois de plus tout l'attachement qu'il avait pour les cultivateurs du Québec et tout le dévouement qu'il avait consacré à leur cause. M. Bruno Landry l'a remercié en des termes émouvants que partageait l'assistance à en juger par l'ovation qui fut faite au directeur sortant de charge du Service de l'Horticulture.

Une vingtaine de personnes avaient pris place à la table d'honneur. Outre le président et le vice-président de l'Association, on remarquait MM. Lavoie et Landry ainsi que les représentants de quelques-unes des entreprises qui achètent et utilisent des pommes de terre.

On pourrait mentionner parmi les sujets abordés, la qualité, la classification, la présentation et la conservation.

Résolutions

Plusieurs résolutions ont été soumises à l'assemblée. Mentionnons entre autres celles réclamant des gouvernements des recherches sur les causes du noircissement des patates lors de la cuisson, une aide pour des facilités d'entreposage, une application plus rigoureuse des lois de classification, la publication plus rapide et une distribution plus généreuse du guide de protection des pommes de terre, la mise en service de plus de techniciens et la mise à la disposition de l'Association par l'Etat d'un autre propagandiste afin de couvrir principalement la partie est de la province.

Elections

MM. Omer Dionne, J.-P. Gratton et Omer Michaud ont été élus respectivement président, vice-président et secrétaire de l'Association. Les autres directeurs sont élus dans chacun de leurs secteurs.

L'assemblée a endorsed une résolution de son bureau de direction aux fins d'accepter des membres associés qui pourraient être des individus ou des représentants de compagnies intéressés

Plan pour un petit groupe

M. J.-E. Duchesne, directeur du Service des fruits et légumes de la Coopérative Fédérée de Québec, dans sa causerie, a fait part aux producteurs que la Fédérée était prête à tenter de nouveau l'aventure dans la patate mais à certaines conditions vu les expériences plus ou moins heureuses du passé. La condition de base est qu'on débute avec un groupe plutôt limité de producteurs soit même juste une cinquantaine et qu'on choisisse parmi les meilleurs de la province ou ceux qui font une véritable spécialité de cette production.

M. Duchesne a donné en exemple les résultats obtenus par les producteurs de pommes de terre de la Colombie canadienne qui ont une organisation vraiment efficace, à leur grand avantage. Il a fait savoir que sa proposition visait à faire bénéficier les producteurs du Québec d'une situation identique. En réponse à certaines questions, M. Duchesne a déclaré que l'organisme qui avait mis ordre dans la production en Colombie Canadienne était un "Marketing Board". Invité à préciser ses avancés, il a reconnu que la formule qu'il préconisait pour les producteurs du Québec est tout de même différente de celle utilisée en Colombie, tout en déclarant qu'il croyait qu'on pourrait en venir aux mêmes résultats.

Sujet tabou

Au cours de la réunion, un producteur a fait remarquer que l'aspect le plus important selon lui était l'assurance de prix raisonnables et suffisamment stables, tout en reconnaissant la nécessité des autres améliorations préconisées. Plusieurs participants surtout parmi les conférenciers et les dirigeants de la réunion, ont affirmé que le problème majeur en était un de réduction du coût de revient et d'amélioration de la production. M. Bruno Landry, assistant-directeur du Service de l'Horticulture du gouvernement provincial, a en quelque sorte résumé les opinions à ce sujet dans les termes suivants: "Si on a les rendements, on va rencontrer la compétition".

La participation de nombre d'acheteurs qui ont bien d'autres préoccupations en vue ainsi que de nombre d'employés de l'Etat dont certains jouent un rôle actif au sein de l'Association et qui doivent demeurer plutôt neutres sur un tel sujet, peut expliquer cette seule intervention au sujet des prix et la suite qu'on y a donnée.

Conférenciers

MM. Jean Desjardins de la Coopérative Fédérée de Québec, J.-E. Duchesne de la même en-

EMPLOI : nombre de travailleurs agricoles

Les tout derniers chiffres du Bureau fédéral de la statistique sur l'embauchage en agriculture: en janvier '61, le Canada comptait 585,000 travailleurs agricoles contre 593,000 en janvier '60.

TABAC JAUNE : volume imposant des ventes

A la fin de la semaine dernière, le volume des ventes de tabac jaune aux enchères ontariennes s'établissait à 164 millions de livres. Prix moyen: 55c. 29c. Les enchères ont débuté peu après la mi-novembre.

BLE : ventes à la Tchécoslovaquie

La semaine dernière, vente de 7.3 millions de boisseaux de blé canadien à la Tchécoslovaquie. C'est la troisième transaction du genre en moins d'un mois avec des pays communistes.

Peu auparavant, une égale quantité avait été achetée par la Russie soviétique (7.3 millions). La Chine rouge en a pris pour sa part 28 millions de boisseaux en plus de 12 millions de boisseaux d'orge. Cette dernière paie comptant, aux prix courants du marché.

Les conditions de vente à Moscou sont moins claires. Quant à la Tchécoslovaquie, 10% de la facture acquittée au moment de l'expédition; 30% à la fin de chacune des trois années suivantes. Prix non dévoilé relativement à ce dernier achat formé de blé, catégories 2 et 3 ainsi que Durum no 1. Prix courant au moment de la transaction: le no 2, \$1.627; le no 3, \$1.607; le Durum no 1, \$1.822.

POLITIQUE AGRICOLE : modifiée aux Etats-Unis

Renversement de vapeur en politique agricole aux Etats-Unis si le bill transmis au Congrès par le président Kennedy est approuvé. Alors que l'ancien secrétaire à l'Agriculture (Benson) favorisait l'abandon du soutien des prix aussi bien que des restrictions à la production et le retour au marché libre — à la baisse la plupart du temps — le secrétaire de la nouvelle administration, M. Orville Freeman, se fait le promoteur de soutiens plus élevés accompagnés d'un contrôle rigide de la production. Les nouvelles mesures visent d'abord les céréales pour bestiaux, y compris le maïs, dont la production annuelle oscille entre 3 et 4 milliards de boisseaux. Prix du soutien du maïs porté de \$1.06 à \$1.20 le boisseau. Ces mesures font suite à de longues délibérations au cours desquelles les dirigeants des organismes agricoles ont eu le temps voulu pour exposer leurs vues.

CONDITION : réduire les étendues semées

Seront admis à bénéficier des nouveaux pris de soutien les cultivateurs qui réduiront de 20% la surface ensemencée des cultures visées. Faute de réduire la superficie, pas de soutien.

Des indemnités seront versées par acre de superficie soustraite à la production. A l'égard des premiers 20% : indemnité équivalente à 80% de la valeur brute de la récolte qui aurait pu être cultivée. Exemple: quel que \$58 l'acre de blé d'Inde à raison d'un rendement probable de 80 boisseaux, ces compensations étant applicables, moyennant variantes, à la plupart des grains de province.

A l'égard des deuxièmes 20% — réduction volontaire cette fois-ci: versement d'une indemnité équivalente aux deux-tiers de la valeur d'une moisson normale — en dollars ou en effets puisés à même les surplus.

La récolte apparemment la plus favorisée par la législation projetée: la fève soya dont le prix de soutien serait haussé de \$1.85 à \$2.30. M. Freeman a l'intention d'appliquer ces nouvelles mesures aux récoltes de 1961, ce qui suppose une décision du Congrès d'ici le 15 mars prochain.

OEUFS : baisse aux marchés de l'est

Dans l'ensemble, baisse de 1 à 2 cents la douzaine aux prix versés aux producteurs pour oeufs de catégories A gros sur les marchés de l'est du pays. Dans la plupart des autres régions, prix soutenus ou raffermis. Catégories autres que les A gros dans l'est, prix généralement inchangés ou supérieurs de 1/2 à 2 c. sauf en certains cas.

A Toronto, — exception à la règle — prix des catégories supérieures plus fermes en général que durant semaine précédente: de 36c. le 7 février pour A gros à 37 ou 38 c. le 14. A Montréal, par ailleurs, prix sur place réduits de 1/2c. durant même période: de 40-40 1/2 à 38 1/2-39 c.

VOLAILLE : marché stable dans l'ensemble

Peu de changement dans l'allure du marché de la viande de volaille la semaine dernière à travers le pays. Quelques révisions à des endroits isolés. A London, Ont., baisse de 1c. la livre au prix des poules vivantes de 5 livres et plus; à Halifax, baisse de 2 à 3 c. des poulets de 4 à 5 livres. Par contre, Montréal accusait un ton plus ferme à l'endroit des poulets de grill vivants.

PORCS : prix irréguliers presque partout

Marché plutôt instable des porcs sur les différents marchés du Canada la semaine dernière. Exception à Toronto où le prix de la catégorie A est demeuré inchangé à \$29.50. A Montréal, prix variant de soutenus à inférieurs de 50c. les 100 livres pour même catégorie — \$30 - \$31. Aucune mention de prix au rapport officiel pour régions de Hull, Princeville et Québec.

BOVINS : marché variable dans l'est

Reduction des arrivages de bovins la semaine dernière aux principaux pays du pays. En fait, la semaine accusait les arrivages les plus faibles enregistrés jusqu'à présent en 1961. La raison: intempéries dans l'ouest canadien où la diminution fut beaucoup plus marquée que dans l'est.

Conséquemment, demande passablement bonne dans l'ouest avec prix soutenus ou haussés de 50c. les 100 livres. Ton moins ferme dans l'est bien que Toronto ait réussi à maintenir le niveau de ses prix pour bouvillons et génisses de qualité supérieure; baisse de 50c. cependant pour qualité moins bonne. Malgré une certaine lenteur de la demande sur marchés du Canada central, les prix des bonnes vaches et des bons taureaux ont peu changé par rapport à la semaine antérieure. Prix des bons veaux fermes à Toronto et soutenus à Montréal.

GARANTIE COMPLETE — Ces montres sont complètement garanties contre les défauts de manufacture ou pièces défectueuses. Chaque montre est inspectée attentivement à l'usine avant livraison. Service d'experts à coût nominal donné par les représentants du manufacturier pour un an.

30 RUBIS POUR HOMMES
DOMATIC

Montre-calendrier. Réglez-la et oubliez-la. Les dates changent automatiquement à toutes les 24 heures. Dites de 30 rubis. Montre-calendrier, à l'épreuve de l'eau, des chocs, style nouveau et joli, d'un laque brillant, anti-magnétique, ressort principal incassable, cadran lumineux en relief, dossier en acier inoxydable, complète avec BRACELET EXTENSIBLE EN METAL de couleur jaune.
Regulier \$25.95
MAIS SEULEMENT... **\$9.95**

Com-mande No 1

17 RUBIS

Délicate et jolie montre de 17 rubis, de fabrication suisse. Dans la couleur naturelle d'un doré brillant, très attrayante. Antimagnétique, dossier en acier, crystal en relief. Cette montre se vend régulièrement à \$29.95. Complète avec bracelet assorti... **\$9.95**

Com-mande No 3

Envoyez mandat-poste de \$9.95 et sauvez les frais de C.O.D. et de livraison. Autrement, nous livrons C.O.D. \$9.95 plus frais de livraison. S.V.P., écrivez votre nom et adresse bien lisiblement.

CORRECT TIME WATCH CO.
73 ADELAIDE ST. W. — DEPT. F23
TORONTO, ONT.

† Souvenirs † de mon curé

Ononhiée nous tue

Ononhiée, c'était le gouverneur; il les tuait en tolérant que les trafiquants de fourrures leur donnent des boissons alcooliques.

Trois cents ans plus tard, dans une école de campagne, on organise un concours de dessin, dans le cadre de la Croisade de Sobriété 1961. — Un enfant de 14 ans dessine un cimetière et y aligne, à titre d'épithètes, une centaine de bouteilles de bière avec en bas l'inscription: "Voilà où nous a conduits la tolérance."

En 1632, les Kirkes durent regagner l'Angleterre, et Champlain, avec les trafiquants français, revinrent au Canada.

Trois ans avaient suffi au *vieux serpent* pour se convaincre qu'une vertu extraordinaire s'exhalait de la terre du Québec, que les horizons appelaient, et le climat poussait à l'héroïsme, que cette oasis était une espèce de paradis où Dieu avait planté un nouvel arbre-de-vie, dont les fruits pourraient régénérer, un jour, tous ses enfants. Il décida d'y planter, à demeure, l'arbre de la science du bien et du mal, et continua son petit jeu de toujours: "Prends-en, tu vas avoir plus d'esprit, tes peines et tes soucis vont disparaître, ça va te réchauffer et te rafraîchir, etc."

Les Anglais laissaient déjà un commerce prospère, que les trafiquants français voulaient exploiter. D'ailleurs, le diable parlait aussi bien le français du dix-septième siècle, que le "joual" du vingtième.

Economiquement parlant, la Nouvelle-France était fondée, et devait compter, pour sa survivance, sur le commerce des fourrures. On aurait pu les échanger, tout aussi bien avec d'autres produits que l'alcool; mais les trafiquants auraient eu plus de difficultés à les voler. Et des français sans âme sont aussi rapaces que des anglais.

"C'est un démon (l'alcool) qui les rend fous et tellement passionnés, qu'après leur chasse, au lieu de fournir leur famille de vivres, de vêtements et d'autres choses nécessaires, ils boivent tout en un jour, et sont contraints ensuite, de passer l'hiver tout nus dans la famine et toutes sortes de misères; on en a vus vendre leurs propres enfants pour s'enivrer." (Père Lalemant)

Tant que le vieux Champlain eut les rênes, les vipères n'ont pas sucé tout le sang de sauvage, dont elles étaient friandes. Plusieurs furent encarcenés et mis au poteau, sur la place de l'église; mais ses successeurs, comme plusieurs aujourd'hui, prétendirent qu'on se butait à une montagne, que plus on en punissait, plus il y en avait, que ces gens apportaient de l'argent au pays, c'étaient des payeurs de taxes, etc.

Trouvant bien que c'était inhumain de légaliser ce commerce, mais trop moutons pour l'abolir, ils firent comme Pilate, et laissèrent quelques grosses compagnies vendre un peuple (celui des Bois) au diable, pour augmenter leurs millions.

"Hélas! cette passion (l'ivrognerie) fut un présent funeste de l'Europe à l'Amérique, des nations chrétiennes aux peuples idolâtres, de la civilisation à la barbarie. Ce fut surtout l'amour du lucre qui inocula ce virus aux sauvages de nos régions canadiennes." (Sir Thomas Chapais).

Quand je pense que les missionnaires étaient seuls pour barrer le chemin à ceux qui venaient leur voler les âmes, gagnées au ciel avec tant de patience et de dévouement! Seuls, sans autres armes que la prière et le sacrifice!

Dimanche après-midi, 12 avril à Québec, séance d'études plénière du Comité Diocésain pour la Croisade de Sobriété, 75 à 80 paroisses étaient représentées là par leurs comités paroissiaux. L'immense salle était pleine à craquer, d'apôtres laïcs, professionnels, hommes d'affaires, cultivateurs, ouvriers, hommes et femmes.

De l'avis de Monseigneur l'Archevêque, c'était la première fois, au Canada, qu'une pareille armée de laïcs venait se renseigner sur la stratégie d'une croisade de sobriété. — Quand des soldats prennent la peine d'étudier un plan de campagne, c'est qu'ils ont l'intention de se battre. Et ils auront des armes: entre autres, la science médicale, la télévision, les bulletins diocésains et paroissiaux, les triduum à l'occasion du carême, et le concours de tous les groupements d'action catholique. Celui qui dirait: il n'y a rien à faire, serait un lâche.

Comme toujours, la séance a fini tard. "Mes pauvres vaches! elles vont en brailler un coup ce soir", me disait un cultivateur.

Oui, c'est bien de valeur d'être obligé de négliger vos vaches si franches et bienfaisantes, pour vous occuper d'autres vaches-à-lait traitres et malfaisantes.

Ton Curé



Le premier ministre, M. Jean Lesage, actionne une baratte à pédales, vieille d'une centaine d'années, au kiosque du Conseil consultatif du beurre, au 9e Salon national de l'agriculture qui se tient au Palais du commerce. De gauche à droite: M. Adrien Lévesque, ministre de l'Agriculture au Nouveau-Brunswick; M. Frank Lutes, de Moncton, N.-B., président du Conseil consultatif du beurre; madame C. R. Walton, ex-présidente de l'Association canadienne des consommateurs, et M. J.-B. Lemoine, président de l'U.C.C., tous deux membres du Conseil consultatif du beurre.

Ouverture du Salon de l'Agriculture

"Le Gouvernement ne veut pas se dérober à son devoir de protéger l'agriculture"

— Honorable Jean Lesage

Le gouvernement a l'intention de ne pas se dérober à sa responsabilité de protéger l'agriculture et la famille terrienne" disait l'honorable Jean Lesage dans son allocution à l'occasion de l'ouverture officielle du 9e Salon national de l'agriculture, ven-

dredi le 19 février au Palais du Commerce de Montréal. "Le gouvernement aidera les cultivateurs à s'aider, disait-il. L'agriculture représente une valeur sociale et une valeur familiale à conserver. Il veut donner aux cultivateurs les moyens de faire face aux problèmes nouveaux provoqués par le développement du commerce et de l'industrie, et permettre à l'agriculture, la plus noble des industries humaines, de prospérer dans un monde qui ignore parfois ses services".

L'allocution de l'honorable Lesage faisait suite à celle de M. Stanislas Chagnon, sous-ministre adjoint, représentant l'honorable Alvin Hamilton, ministre fédéral de l'agriculture et celle de Me Jean Drapeau, maire de Montréal qui avaient fait des félicitations et des vœux aux organisateurs du Salon et souhaité la bienvenue au Salon de l'agriculture qui permet d'année en année aux Montréalais de connaître quelque chose de l'agriculture.

Remerciements de MM. Todgham et Lemoine

M. Ron Todgham président de la Chrysler Corporation Ltd et M. J. B. Lemoine président de l'Union catholique des cultivateurs ont remercié les invités d'honneur au nom de l'industrie et du commerce et des exposants de langue anglaise d'une part, au nom de la classe agricole et des exposants de langue française d'autre part.

Un grand nombre d'invités d'honneur avaient pris place sur l'estrade d'honneur au nombre desquels on remarquait l'honorable Alcide Courcy, ministre de l'agriculture et de la colonisation du Québec, l'honorable Adrien Lévesque, et Mme Lévesque, ministre de l'agriculture du Nouveau-Brunswick et un grand nombre d'autres. On a aussi transmis un message de l'honorable premier ministre et du ministre de l'agriculture de la Saskatchewan. Le Dr Gustave Toupin, président du Salon présidait cette soirée d'ouverture qui avait aussi

à son programme un sketch: "Ti-Mé Baratte" présenté par le Comité consultatif sur le beurre, et le classement des bouvillons du Concours des jeunes défricheurs.

Un hommage spécial a été rendu au Cercle des femmes journalistes de langue française à l'occasion du 10e anniversaire de sa fondation.

Les invités d'honneur ont ensuite visité le Salon pendant que les dames étaient les invitées de Mlle Henriette Rouleau, de la Section des consommateurs du ministère fédéral de l'agriculture, à une démonstration de buffets chauds, modèle de celles qui seront données toute la semaine.

La cérémonie fut suivie d'une réception par la ville de Montréal, au restaurant Hélène de Champlain de l'île Ste-Hélène.

AVIS A TOUS LES BUCHERONS

Tous les bûcherons ayant travaillé à forfait ou à salaire dans le débarras (slash) de la ligne de transmission traversant le Parc National des Laurentides et diverses concessions forestières de la Couronne, et qui prétendent ne pas avoir été rémunérés de façon convenable, sont priés d'écrire ou de s'adresser personnellement, pour revendications et réajustements de leurs salaires, à l'adresse suivante :

Comité Paritaire,
623, rue Lafontaine,
Chicoutimi, P.Q.

Brevets d'invention
MARQUE de COMMERCE
en tous pays
**MARION, MARION,
ROBIC & BASTIEN**
2100, rue Drummond
MONTREAL 25

POMMIERS

greffés
et
cultivés
chez nous
sur
racines
rustiques
et
acclimatées
du Québec
hauteur
de 5
à 6 pieds

Variétés
d'été
d'automne
et
d'hiver

Toutes commandes remplies avec le plus grand soin

Demandez notre dépliant gratuit
**PEPINIERE
EDOUARD BOULAIS**
propriétaire
Ferme Dominique Savio,
St-Jean-Baptiste-de-Rouville
tél. Marieville LUCerne 9-7338



Les 2 Meilleures FRAMBOISES Rouges

Plants inspectés, certifiés, classés No 1
NEWBURG. Hauteur moyenne. Fruits très gros, ronds, fermes, délicieux.
VIKING. Géants, sans épines. Fruits très gros, coniques, excellents.
Plantés en avril-mai produiront en août-sept.
25 pour \$3.25; 100 pour \$10.00; 1000 pour \$75.00.
F.O.B. magasin. Catalogue général GRATIS sur demande.

16
W.H. PERRON & CIE LIMITEE
815 BOUL. LABELLE, L'ABORD A PLOUFFE, P.Q. (Montréal 40) TEL. MU. 1-1615

Contre les insectes
du tabac dans le sol

Nouvelle formule
préparée par
la Cie Niagara

Les producteurs de tabac soucieux de réduire leur coût de production apprendront avec plaisir que Niagara Brand Chemicals, Burlington, Ont. met à leur disposition un nouveau produit appelé Heptadrine. Avec cette nouvelle formule les cultivateurs pourront économiser de 50 à 75 cents par acre pour le traitement des champs de tabac contre les phalènes, les vers blancs et les vers fils de fer. Appliquée sur les 120,000 acres de tabac cultivées chaque année, l'usage de l'heptadrine leur fera économiser \$60,000.00 par année.

En combinant l'Aldrine et l'Heptachlore dans cette nouvelle formule "Heptadrine" on obtient un produit à double effet et à concentration plus grande qu'on pourrait obtenir si on employait l'un ou l'autre produit individuellement. Plusieurs laboratoires de recherches sur le tabac ont fait des essais sérieux avec Heptadrine. Ils constatèrent que son efficacité se comparait à l'Aldrine ou à l'Heptachlore lorsqu'elle est employée seule. Plusieurs producteurs de Tillsonburg et Delhi ont utilisé l'Heptachlore sur plusieurs centaines d'acres et ont obtenu un excellent résultat.

L'Aldrine plus l'Heptachlore sont recommandées par les autorités gouvernementales à la même dose que lorsqu'elles sont séparément. Ceci revient à dire que l'Heptadrine qui contient 4 lbs d'Aldrine plus 4 lbs d'Heptachlore s'applique à raison de 1 à 1 1/2 chop. à l'acre contre les vers gris et 3 à 5 chop. contre les turcs et les vers fil de fer.

Avec l'Heptadrine 8 E.C. concentrée, les producteurs utiliseront moins de matériel. Ils auront moins de contenants à manipuler comme c'était le cas avec les formules à basse concentration de 2 lbs et de 4 lbs au gallon. Heptadrine est une émulsion stable contenant un minimum de dissolvant et offrant les mêmes propriétés de sécurité que les

Bill : remise en valeur des terres
et aménagement régional

Qu'en pense l'Opposition ?

Les principaux critiques des partis de l'Opposition aux Communes ne montrent aucune disposition à partager l'enthousiasme du ministre de l'agriculture en ce qui a trait au projet de loi sur la remise en valeur et l'aménagement des régions rurales.

L'hon. M. Hamilton a beau y voir "un des pas les plus importants dans la mise en oeuvre d'un programme national" ou, à l'instar de son chef, "une action positive remontant aux sources mêmes du malaise agricole", les discours de l'Opposition sont comme autant de chaudières d'eau froide jetées sur ces déclarations pleines de feu.

Encore une mesure qui prétend-on, va régler le problème des surplus et assurer à la classe agricole une tranche équitable du revenu national, promesses formulées lors de la campagne de 1957. Or voilà bientôt quatre ans que le gouvernement actuel est au pouvoir et aucune de ces promesses n'a été tenue, déclare en substance l'hon. Paul Martin, ex-ministre de la Santé et du Bien-Être national.

Si, comme le propose le ministre, on va dire à l'agriculteur que, pour résoudre ses problèmes, il doit planter et cultiver des arbres il nous répond, d'affirmer pour sa part M. Hazen

formules à concentration basse. Il se mélange facilement à l'eau.

A cause de son coût bas, il devrait y avoir beaucoup de demandes pour l'Heptadrine. Niagara prétend pouvoir satisfaire à la demande. Le produit sera disponible dans les districts à tabac au début de la saison.

Argue, chef du PSD : "Voilà qui est très bien pour mes petits-enfants mais d'ici là, il me faut vendre mes produits en retour d'un prix au moins raisonnable". La première chose que le gouvernement actuel devrait faire serait de remplir sa promesse d'établir un régime de parité des prix, dit M. Argue.

"Un écran de fumée"

Mais on nous a affirmé autant comme autant que la Loi sur la stabilisation des prix agricoles avait comme objectif de redonner à la classe agricole sa part de revenu national, rappelle de son côté M. Sam Boulanger, député de Drummond-Arthabaska. Si l'on s'en tient au point de vue pratique, il est à craindre que la nouvelle loi ne soit qu'un écran de fumée pour cacher l'incompétence du gouvernement. La loi sur la stabilisation des prix agricoles n'est-elle pas elle-même un écran de fumée, demande encore M. Boulanger ?

Le représentant de Drummond-Arthabaska émet en outre l'opinion que la résolution devrait être la seconde étape d'un programme de mise en valeur des sols. A mon sens, dit-il, elle aurait dû être précédée d'un projet invitant les gouvernements de chaque province à former un comité consultatif qui, par la suite, aurait été en mesure de conseiller le gouvernement fédéral et de faire des recommandations adaptées à leurs besoins respectifs selon les régions et localités.

Autres critiques

1) La priorité donnée à une mesure à long terme tandis que l'agriculture requiert en même temps des actions immédiates pour la sortir du marasme.

2) Le gouvernement actuel est en mauvaise posture pour condamner l'inaction de l'administration antérieure en ce domaine. Reproche immérité, selon M. Paul Martin, puisque dès 1955 le premier ministre Saint-Laurent demandait à un Comité du Sénat (Comité sur l'utilisation des terres) de faire une étude spéciale des questions qui font le sujet de la législation devant les Chambres. M. Martin accuse le ministre de l'Agriculture de s'appropriation la paternité d'une "projet" dont tout le mérite devrait être attribué à l'autre "endroit" (le Sénat).

3) Le manque de précisions que renferment les explications du ministre indique un manque de sérieux dans la mise en application éventuelle du projet. "Exposé très verbeux", d'après M. Argue. Si le ministre avait été plus précis, il nous aurait permis de déterminer le moment auquel il a l'intention de passer à l'action, déclare de son côté M. Martin.

PRIX DE SOUTIEN DES PRODUITS LAITIERS

Il n'y aura aucun changement avant le 1er mai prochain au programme actuel de soutien des produits laitiers au Canada, a déclaré une fois de plus l'hon. M. Alvin Hamilton, ministre de l'Agriculture.

Ce rappel du ministre fait suite à diverses nouvelles voulant que le prix du beurre à la Commission soit abaissé de 10 cts la livre, à compter du 1er avril.

"On est à étudier le programme de soutien de la prochaine année laitière sans en avoir arrêté les détails encore", a précisé M. Hamilton.

La nouvelle année laitière, pour ce qui est des prix de soutien, va du 1er mai 1961 au 30 avril 1962.

Le programme de soutien applicable à l'année nouvelle sera annoncé aussitôt que possible, de dire le ministre en terminant.

Ce printemps... ne semez que des semences CERTIFIÉES

Lorsqu'il en coûte si cher, de nos jours, pour produire les céréales, les fourrages, le foin, les récoltes marchandes, la semence de haute qualité est indispensable. Avec des semences de qualité inférieure, vous mettez toute votre mise en danger. Choisissez la semence Certifiée qui convient à vos conditions de culture particulières, et assurez-vous de bons rendements.

Pour votre protection:



1 On produit de nouvelles lignées de plantes plus vigoureuses, donnant de meilleurs rendements.



2 Ces souches sont essayées dans les conditions de culture courantes, partout au Canada.



3 De rigoureuses épreuves gouvernementales, dans les laboratoires et aux champs, permettent de garantir que les semences certifiées, cultivées par les membres de l'Association Canadienne des Producteurs de Semences, ont un pouvoir de germination élevé, sont exemptes de graines de variétés étrangères, de mauvaises herbes et de maladies. Seules les semences qui répondent aux normes de l'Association sont certifiées.

Avec des semences CERTIFIÉES vous obtenez...

La semence de qualité recommandée pour votre région... rendements plus élevés, produits de meilleure qualité, moins d'impuretés, plus de viande et de lait à l'acre.

LES SEMENCES CERTIFIÉES PORTENT TOUTES CETTE MARQUE DE QUALITÉ

Recherchez cette marque quand vous achèterez des semences.

Annonce préparée par l'Association Canadienne des Producteurs de Semences, Inc., dans l'intérêt de l'agriculture canadienne.

CSGA-160AF



9e SALON NATIONAL
DE L'AGRICULTURE
17-26 FÉVRIER, 1961
PALAIS DU COMMERCE,
MONTREAL.

Concours de tartes aux pommes \$3,600 en prix.

Soirée du bon vieux temps

Démonstrations et recettes culinaires

Nombreux concours agricoles

Vedettes de la radio et de la TV

● Couronnement de la reine de l'industrie laitière

● Défilés de modes

● Expo-concours d'artisanat et travaux domestiques

● Cliniques sur la machinerie de ferme.

Concours d'élevage de bouvillons des jeunes défricheurs, avec vente à l'encan.



Le grand champion vendu à l'encan \$4.20 la livre fut acheté par M. Paul Dionne de Dionne & Fils.

Logement et repas à bas prix pour les groupes organisés, en écrivant immédiatement à :

SERVICE D'ACCUEIL — SALON DE L'AGRICULTURE
10819, rue St-Denis, Montréal, P. Qué.

PAGE PUBLIÉE PAR

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC
LA CENTRALE DES COOPERATIVES AGRICOLES

RÉDACTEUR: J. B. ROY

SIEGE SOCIAL: MARCHÉ CENTRAL METROPOLITAIN
1055 OUEST, BOULEVARD CREMAZIE - MONTREAL

Les fermes familiales face aux problèmes agricoles

Les cultivateurs et les marchés

Si on me demandait quel est le plus grand problème que les cultivateurs affrontent sur les marchés, je répondrais que c'est leur faible pouvoir économique. Les cultivateurs ont à acheter du reste de l'économie les produits nécessaires à la production de leur ferme, et à des prix sans cesse croissants. Lorsqu'ils vendent au reste de l'économie, les prix connaissent de fortes fluctuations et on a en outre observé en ces dix dernières années une tendance à la baisse des prix agricoles. Dans le domaine des denrées alimentaires, les marges de mise en marché demeurent rigides et si les prix de détail subissent une baisse, les produits de la ferme sont les premiers à en subir les contre-coups.

Les forces économiques sont à l'oeuvre et sont en train de façonner notre agriculture. On vit dans un monde où la très grosse entreprise et la très grande institution sont à la mode. A mesure que la population s'accroît et que ses besoins augmentent les gouvernements prennent une plus grande importance. Les mouvements ouvriers s'organisent davantage. Les entreprises économiques et financières étendent leur influence sur les marchés si bien que le nombre des produits dont les prix sont sujets à être administrés par les grandes entreprises augmente sans cesse. Un économiste américain affirme, avec raison, que nous vivons dans un monde où la production, la distribution et les méthodes de communication deviennent massives.

En face de tels changements et de telles exigences, les institutions et les méthodes traditionnelles de mise en marché sont bouleversées. Prenons le cas des entreprises de distribution des produits alimentaires, communément appelées "magasins à chaîne". Cinq d'entre elles contrôlent au pays le quart des achats de vivres effectués par les consommateurs. Dans certains cas, ils achètent des produits directement des cultivateurs. Cela veut dire que si ces entreprises continuent à prendre de l'importance, les cultivateurs qui ne pourront offrir leurs produits d'après les

quantités et les qualités voulues, éprouveront de nombreuses difficultés à écouler leurs produits. Pour atteindre ce marché les cultivateurs doivent répondre aux exigences et aux besoins accrus des consommateurs. Cela suppose une étroite coordination entre les con-

Par Raynald FERRON,
gérant général

sommateurs qui s'approvisionnent à ce marché et les producteurs qui y écoulent leurs produits.

L'un des changements les plus marqués qui se sont opérés en ces dernières années dans la mise en marché des produits agricoles a trait à la structure des prix et aux canaux de distribution. Naguère les produits s'acheminaient du producteur au consommateur, par les canaux réguliers de la distribution et de la transformation; les prix à ces différents niveaux dépendaient en grande partie du jeu de l'offre et de la demande. Ils étaient concurrentiels et trouvaient leurs niveaux sur les marchés libres.

Aujourd'hui, les entreprises capitalistes, dans le but d'augmenter leur contrôle, et partant, de grossir leurs profits, négocient les prix avec les producteurs individuellement.

Il devient donc de plus en plus difficile pour les cultivateurs d'avoir accès aux marchés libres et évidemment de profiter des opportunités de gains qui pourraient s'y présenter. En tant que groupe ils ont moins d'influence sur les décisions administratives au niveau des fermes, et sur la mise en marché de leurs propres produits. Une telle situation peut d'autant plus affecter leur pouvoir de marchandage que leur nombre diminue et que leur importance politique s'amoindrit.

Les fermes familiales : Conditions de survie et de progrès

J'ai insisté à dessein sur les problèmes agricoles aux niveaux

des fermes et des marchés dans le but de vous démontrer que nos fermes familiales traversent une crise d'orientation et d'adaptation. Y a-t-il lieu de s'inquiéter de la situation actuelle de l'agriculture? Il existe, il est vrai, un nombre restreint de très grandes fermes qui ne jouent un rôle important sur les marchés que dans le cas de quelques produits. L'agriculture de Québec, par ailleurs, repose presque essentiellement sur les fermes familiales. Leurs propriétaires conservent encore la haute main sur les décisions administratives. Cependant, nous ne devons pas perdre de vue que nous possédons dans nos fermes familiales une ligne de force à la condition que nous voulions nous en servir à bon escient.

Permettez-moi de vous rappeler quelques opinions que j'ai émises au mois de juin, l'an dernier au sujet des fermes familiales, à l'occasion d'un diner-causerie du Club Richelieu à Québec. "Malgré l'importance des changements en agriculture, lorsque l'on fait le bilan social de l'agriculture québécoise, on ne peut s'empêcher de constater que sa grande force réside dans le nombre considérable de fermes familiales. On a depuis quelques années remis à la mode ce genre d'exploitation. On lui a donné toutes sortes d'attributions et de caractéristiques. Cependant, je suis convaincu que l'on peut compter sur les doigts de la main les régions en Amérique où les fermes familiales possèdent autant de vitalité et de caractéristiques fondamentales que dans la province de Québec.

"Sans vouloir entrer dans les distinctions économiques, je définirais la ferme familiale de notre milieu, comme une ferme où son propriétaire fournit avec la collaboration des autres membres de la famille la majeure partie des capitaux, des décisions et du travail nécessaire au bon fonctionnement de cette entreprise. Notre ferme familiale se distingue aussi par le fait que dans la plupart des cas le cultivateur réside sur sa ferme.

"Eh bien! plus de 100.000 cultivateurs sont propriétaires de fermes qu'ils cultivent et qu'ils dirigent eux-mêmes. Je vois dans ce fait un élément précieux de sta-

bilité pour notre agriculture et notre société. Un tel système rend la propriété plus accessible au plus grand nombre possible d'individus et c'est justement par l'exercice de ce droit de propriété que l'agriculture est en meilleure mesure de nourrir efficacement les populations. Par contre, le monde industriel se plie difficilement aux irrégularités inhérentes aux productions agricoles. Ceci est tellement vrai que dans les pays où les très grandes entreprises agricoles prédominaient, on a dû recourir à la réforme agraire de façon à pouvoir nourrir plus adéquatement les populations.

"Le régime de la ferme familiale comporte de nombreux avantages pour la société, notamment les contributions des cultivateurs à la vie communautaire, le sens démocratique, l'utilisation rationnelle des ressources renouvelables. Ce genre de tenure confère à ses occupants un sens aigu de la responsabilité. Dans ce système, les cultivateurs jouent en même temps un rôle de producteurs, d'administrateurs. Ce sont ceux qui effectivement voient au choix des productions, à l'agencement des facteurs de la production, au financement des productions et à la mise en marché des produits de la ferme."

Du point de vue d'efficacité, les fermes familiales possèdent des avantages marqués sur les autres types de fermes. Leurs propriétaires ont un véritable intérêt dans la permanence et le progrès de l'agriculture parce que pour eux l'agriculture est une profession. Cela est tellement vrai que dans le cas de ces fermes l'élément entreprise et l'élément ménage ont tendance à se confondre. Elles disposent, par ailleurs, d'une main-d'oeuvre plus efficace et moins dispendieuse étant donné que le travail de l'exploitation et la direction de la ferme sont mieux liés que dans toute autre forme d'entreprise agricole. Cette association favorise une meilleure coordination des travaux agricoles.

Sont-elles vulnérables aux changements et aux tendances que l'on observe en agriculture? L'agriculture à contrat se répand. L'évolution des techniques semble faciliter l'organisation de très grandes entreprises spécialisées, surtout en

ce qui concerne les productions animales.

Je ne crois pas, cependant, que les techniques évoluent et qu'elles deviennent efficaces au point où les cultivateurs et leur famille ne pourront plus fournir la majeure partie du travail nécessaire au bon fonctionnement de la ferme. Je doute fortement, par ailleurs, que les besoins de nouveaux capitaux soient tels que la majeure partie des fermes familiales ne puissent se les procurer. Enfin, je ne crois pas que l'agriculture à contrat puisse effectuer des progrès tels que les cultivateurs deviendraient, dans l'ensemble, de simples ouvriers à gages. Je suis convaincu que nos fermes familiales peuvent faire face avec succès à cette situation si on leur en donne les moyens nécessaires, qu'il s'agisse de l'obtention du crédit ou des capitaux, de l'utilisation des meilleures méthodes de production et d'administration, et de la protection contre les risques inhérents aux productions agricoles et aux conditions changeantes des marchés.

Les nouvelles techniques peuvent, dans l'ensemble, s'adapter à un très grand nombre de fermes familiales. Prenons le cas de la mécanisation. Nos fermes se sont mécanisées depuis dix ans sans pour cela que l'existence de la ferme familiale en soit menacée. Dans la plupart des cas elle a permis aux exploitants de cultiver une plus grande étendue de terrain. Il existe même, dans la province, de très nombreuses fermes qui pourront, à l'avenir grâce à l'utilisation de méthodes de production et d'administration pertinentes, augmenter leurs rendements économiques sans pour cela exiger une plus grande étendue de terrain.

Les propriétaires de fermes familiales ont en main une force qui peut leur permettre de s'adapter plus rapidement et plus sûrement aux conditions changeantes de la production et des marchés. Les coopératives agricoles, dont ils sont les propriétaires, peuvent leur aider à favoriser sur les fermes l'utilisation de méthodes de production et d'administration plus évoluées, elles peuvent aussi par l'action collective leur assurer une plus grande puissance économique sur les marchés.

Conseil d'administration et officiers supérieurs de la Fédérée pour 1961



De gauche à droite, 1re rangée : MM. Philippe Grondin, directeur, Louis Laroche, membre de l'Exécutif, Raynald Ferron, gérant général, Adélarde Bellemare, président du Conseil d'Administration et du Conseil Exécutif, Omer Deslauriers, membre de l'Exécutif, Albert Gingras, vice-président du Conseil d'Administration et membre de l'Exécutif, Armand Dubois, directeur; 2e rangée, même ordre : MM. Léo Fillion, secrétaire du Conseil d'Administration et assistant secrétaire du Conseil Exécutif, André Poissant, Jos Laliberté, Roland Pigeon, Jules St-Germain, directeurs, Roméo Martin, gérant général adjoint et secrétaire de l'Exécutif, Georges Chénard, Simon Fortin, Roland Belcourt, P.-E. Maltais, Eugène Belzile, directeurs, Hector Nadeau, gérant général adjoint et gérant des abattoirs, Léonce Belzile, Damien Martin, directeurs, Henri Beauregard, trésorier, Henri Mireault, directeur, n'apparaît pas sur la photo.



**VOS BETES
A POILS**
**VOS BETES
A PLUMES**

par le
Dr R. POIRIER,
B.S.A.,
professeur
au collège
Macdonald

**Il est difficile d'établir
un nouveau produit animal**

Il est toujours intéressant de participer à une conférence nationale, puisqu'on peut alors prendre le pouls de tout le pays sur un sujet en particulier. Il y a une semaine, j'avais le plaisir d'être invité à la réunion annuelle de l'organisme qui voit à la publicité des produits avicoles à travers le Canada, l'Institut Canadien des Produits Avicoles. Il y avait là des représentants des éleveurs, des postes d'abattage et du commerce au niveau du gros et du détail.

Un des points qui m'a frappé d'une façon particulière est la différence des goûts dans les diverses régions du pays. Ceci n'est pas surprenant à cause des distances immenses qui séparent les canadiens. Dans l'ouest et au Québec, le poulet à rôtir semble avoir encore beaucoup de popularité auprès de la ménagère et on peut facilement vendre les quantités produites qui cependant ne sont pas considérables à cause des difficultés spéciales à cette production. On me dit qu'il n'en est pas ainsi dans l'Ontario. Là la ménagère achète le poulet de grill quand elle veut un petit oiseau. Quand elle désire un oiseau un peu plus gros, elle ne pense plus au poulet à rôtir mais elle demande plutôt un dindon de grill. Il s'agit, comme certains lecteurs le savent, d'un oiseau que l'on abat au poids vivant de 8 à 12 livres ce qui donne des oiseaux éviscérés pesant entre 6 et 9 livres. Ces dindons prennent environ 15 semaines à atteindre ce poids et c'est dire qu'ils sont encore en pleine croissance. Les gens de la province voisine ont accepté très bien ce nouveau produit dont le volume augmente de plus en plus chez eux.

Dans la province de Québec et dans les Maritimes, le volume de consommation du dindon de grill n'augmente pas aussi rapidement et je me suis souvent demandé pourquoi. Il a deux semaines j'ai tenté une petite expérience personnelle. J'ai acheté pour la fin de semaine une magnifique dinde pesant environ 14 livres. Elle était congelée et présentée dans une enveloppe très attrayante. Sa conformation était parfaite. Cet oiseau n'avait qu'un défaut; il était si succulent que mes miches l'ont fait disparaître beaucoup trop rapidement. La viande était juste à point et elle contenait une quantité optimum de gras. J'avais payé cette dinde 63 cents la livre.

Sept jours après, je m'aperçus qu'il y avait chez mon boucher un grand spécial; le dindon de grill se vendait 49 cents la livre. Encore tout enthousiaste et me rappelant l'excellent repas de la semaine précédente, j'ai acheté un oiseau qui pesait entre 9 et 10 livres. Sa conformation était hautement satisfaisante et il semblait avoir un peu de fini.

Une fois attablés et devant des assiettes où les yeux semblaient avoir été plus grands que la panse, mes enfants n'ont pas été lents à me fournir la principale raison pour laquelle ce produit est lent à se développer; "Cette dinde ne goûte rien; pourquoi est-elle si différente de celle de la semaine dernière" me dirent-ils.

Je suis bien obligé d'opiner dans la même direction, le dindon de grill en question était très fade. Il manquait de gras et de plus, il semblait y avoir dans la viande une matière un peu cartilagineuse qui lui donnait une consistance désagréable. Je me demande donc si à l'âge où nous abattons ces oiseaux, il est possible d'avoir actuellement une viande ayant autant d'attrait et de goût que celle du poulet de grill qui lui aussi est abattu en pleine croissance.

Je crois que la génétique n'a pas encore considéré sérieusement ce problème et qu'elle réussira à nous donner des oiseaux possédant l'aptitude de développer une viande ferme et un fini avancé à cet âge de 15 semaines. Il faudra aussi que nos nutritionnistes continuent à améliorer leurs formules. En attendant, je conseille aux lecteurs de choisir des oiseaux entre 6 et 8 livres puisqu'ils auront ainsi des femelles qui prennent un peu mieux le fini à cet âge. De plus, qu'ils ne commettent pas mon erreur de manger une bonne dinde dodue la semaine précédente. Quand on ne juge pas par comparaison, le dindon de grill goûte bien meilleur.

En vente aux secrétariats
des fédérations de I.U.C.C.

Cours à domicile de l'U.C.C.

PERSPECTIVES ECONOMIQUES

de

L'ENTREPRISE AGRICOLE FAMILIALE

par

BENOÎT LAVIGNE

B.S.A., Ph. D., Economiste Agricole

et

MAURICE CAREL

Ingénieur agronome,
Economiste Agricole

LES EDITIONS DE L'U.C.C.

515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

L'hon. Courcy au banquet annuel de l'I.A.C.

**"Consolider et améliorer les
fermes familiales actuelles"**

Dans une conférence donnée au banquet annuel de l'Institut agricole du Canada (section de Montréal, lundi le 22 février au soir, l'honorable Alcide Courcy, ministre de l'agriculture et de la colonisation du Québec, a déclaré que le souci actuel du gouvernement provincial, en matière d'agriculture, était de "consolider et améliorer les actuelles fermes familiales des cultivateurs et des colons, en les aidant à se muer en exploitations agricoles rentables". Il a souligné que ce souci se traduirait par une impulsion énergique de son ministère dans quatre domaines: la production, l'organisation de la vente, l'équipement intellectuel de l'agriculture et l'intégration sociale de la classe agricole.

Le ministre a continué en disant que cette politique agricole s'élabore et "va continuer de s'é-

laborer avec la collaboration de tous les groupements qui s'intéressent au progrès de l'agriculture québécoise, à savoir: les associations de cultivateurs, telles l'UCC, la Coopérative Fédérée, les sociétés d'élevage, les associations professionnelles des agronomes, des médecins vétérinaires, des ingénieurs forestiers, etc..." Certaines réformes s'accompliront rapidement, dit-il. Par exemple, dans le domaine de l'aide à la production, la présente session ne se terminera pas sans que nous ayons adopté une législation entière et généreuse de crédit agricole à long, à court et à moyen termes qui, je le déclare modestement, fera l'envie des cultivateurs de toutes les provinces canadiennes!"

M. Courcy a ensuite parlé de l'amélioration de l'enseignement agricole et agronomique à tous

ses degrés, dont une intensification de la recherche agricole. "Un jour prochain, le Canada français aura son école d'enseignement universitaire agricole", a-t-il déclaré.

En terminant, il a aussi souligné la collaboration qui doit exister entre le provincial et le fédéral. "Cette collaboration s'exercera principalement dans le domaine de l'organisation des marchés et dans cette entreprise de planification qu'on appelle la restauration et l'aménagement du territoire rural". Puis il ajoutait: "Parler d'aménagement rural, c'est déjà admettre le principe que le problème agricole ne peut pas se résoudre en vase clos, mais qu'il faut le rattacher à la planification de l'économie générale... Cela peut vouloir dire, selon les régions, l'adoption de mesures de

(Suite à la page 14)

CYPREX*
**le meilleur
fongicide
créé depuis 50 ans**

*absolument
nouveau -
absolument
éprouvé*

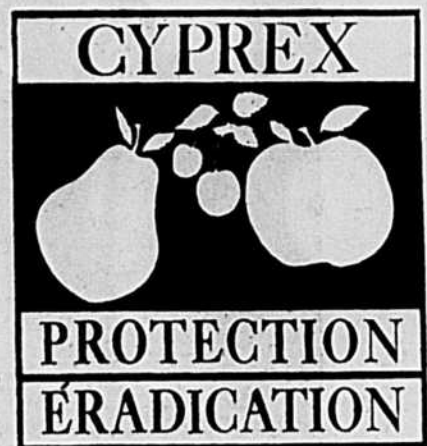
 Cyprex est un produit de protection et d'éradication	 La puissante action en retour de Cyprex détruit la tavelure établie	 Cyprex recouvre et protège bien — même après une pluie
 Cyprex pénètre localement dans l'organisme de la plante pour mieux agir	 Cyprex adhère fermement — il s'étend à mesure que grandit la feuille	 Cyprex protège durant l'entreposage et combat la tavelure tardive (tête d'épingle)

Au retour de leurs réunions de la saison, les producteurs de fruits parlent à qui mieux mieux d'une arme nouvelle. Il s'agit du Cyprex 65-W, le meilleur fongicide créé au pays depuis cinquante ans. Le Cyprex a fait ses preuves par tout le pays comme le fongicide insurpassable, supérieur en tout point pour l'enraiment de la tavelure de la pomme, la tavelure de la poire et la criblure commune du cerisier (tache des feuilles).

Songez à Cyprex — incorporez-le dans votre programme d'arrosage de 1961. Vous pouvez l'obtenir par quantités de 4 et de 25 livres. Cyprex est absolument nouveau — absolument éprouvé. Vous pouvez compter sur Cyprex pour vos arrosages — il assure une protection prolongée et une éradication rapide.

Au moment de commander le Cyprex 65-W, n'oubliez pas non plus les multiples avantages de l'insecticide Malathion et de l'engrais azoté Aeroprills* qui améliorent votre récolte.

*Marque déposée



CYANAMID

Cyanamid of Canada Limited, Montréal, Qué. • Bureaux des ventes: Toronto • Montréal • Vancouver

Le médecin vétérinaire vous parle...

(Chronique rédigée sous les auspices du Collège des Médecins vétérinaires de la province de Québec).

La diarrhée des veaux

La diarrhée des jeunes veaux est une maladie caractérisée par de la diarrhée abondante, de la faiblesse, un amaigrissement marqué et évoluant très souvent vers la mort. Les animaux qui survivent à cette infection de l'intestin sont ordinairement lents à recouvrer une santé normale. La haute fréquence de cette infection dans les fermes en fait une condition économiquement très importante. Cette infection de nature bactérienne est favorisée par un manque d'hygiène et une alimentation inadéquate. Le traitement précoce de cette infection est en général efficace. Cependant l'usage inconsidéré des antibiotiques tel que pratiqué dans certains élevages rend les bactéries résistantes aux traitements et la maladie dans ces cas, produit des ravages considérables.

Les statistiques récentes démontrent que 10% des veaux naissants sont victimes de cette affection. Certaines mesures s'imposent dans les élevages où la maladie a fait son apparition. La désinfection des stalles d'accouchement et l'allaitement du

veau au colostrum de la mère permettra une réduction importante de l'incidence de cette maladie. Il faut de plus éviter de déplacer les jeunes veaux du milieu qui les a vu naître durant les 4 à 5 premières semaines de leur vie. L'alimentation joue un rôle très important dans la prévention. Une alimentation déficiente en certaines vitamines ou dont la teneur est inférieure aux exigences nutritives contribuera à l'affaiblissement de la résistance des jeunes veaux. Les suppléments vitaminiques bien choisis sont à conseiller durant les premières semaines. L'usage préventif des substances antibiotiques et médicamenteuses est discutable à cause des dangers relatifs à la production de souches bactériennes résistantes, comme on l'a signalé plus haut. L'importance de cette infection ne permet pas d'emploi de demi-mesures et une consultation avec le médecin vétérinaire permettra de tracer une ligne de conduite conduisant à une diminution des cas et surtout à une plus grande facilité de traitement des veaux malades.

Dr Paul MAROIS

Pour une 4^e année consécutive à Henryville

Renouvellement de la convention de vente à la Elmhurst Dairy Ltd

Vendredi dernier, le 17 février, après deux séances de négociations, l'Office des producteurs de lait Fournisseurs au poste de réception et de transformation d'Henryville de la compagnie Elmhurst Dairy Ltd et la Compagnie Elmhurst Dairy Ltd signaient leur quatrième convention annuelle de vente (la première étant entrée en vigueur le 1er janvier 1958) qui régira les conditions de vente de lait pour l'année 1961.

Les principales modifications apportées à l'ancienne convention sont les suivantes:

1) L'admission de nouveaux producteurs sera dorénavant régie par l'article de la convention qui se lit comme suit: "La Compagnie convient de ne pas prendre de nouveaux producteurs-fournisseurs sans avoir conclu une entente préalable à ce sujet avec l'Office". Quant au renvoi de producteurs, l'article 16 de la convention en prend soin ainsi: "Lorsque la Compagnie désirera renvoyer un producteur-fournisseur, elle devra en informer l'Office. L'Office considérera tout problème de genre comme un différend." Partant, les cas de renvoi de producteurs suivront la procédure établie pour le règlement des différends ou griefs en vigueur depuis bientôt quatre ans.

2) L'Office continue d'avoir le droit de surveiller l'utilisation du lait et l'article 12 de la convention vient d'expliquer un régime de surveillance reconnu par les deux parties depuis le 1er janvier 1959. Voici ce nouvel article qui est suffisamment clair par lui-même: "L'Office aura le privilège d'envoyer un comptable agréé vérifier l'utilisation du lait aux bureaux de la compagnie aussi souvent qu'il le jugera utile ou nécessaire, mais pas plus

de deux fois par mois. Ce comptable agréé devra être préalablement assermenté par l'Office des Marchés Agricoles du Québec. La compagnie convient de fournir à ce comptable tous les renseignements qui lui permettent de faire un rapport véridique et exact à l'Office. Le rapport de ce comptable se limitera aux postes suivants:

- les réceptions totales de lait.
- les quantités vendues pour consommation en nature.
- chacune des quantités utilisées à d'autres fins."

3) Depuis deux ans, le lait de surplus était payé aux producteurs comme suit: 60% de tout le lait de surplus était payé à un prix de base de \$3.15 le 100 lbs en prenant comme base le prix des arrivages courants de beurre à 63c la lb. et 40 p.c. de tout le lait de surplus était payé à un prix de base de \$2.95 le 100 lbs en prenant comme base le prix de la poudre de lait écrémé de cylindre à 11½c la lb. Actuellement, cette échelle de prix rapportait un prix moyen de \$3.02 le 100 lbs pour le lait de surplus.

La nouvelle convention, après avoir tenu compte de son utilisation approximative, établit le prix de remise minimum aux producteurs pour tout leur lait de

surplus à \$3.05 le cent livres, 1 a.b. le poste de réception et de transformation d'Henryville. De plus, pour tenir compte de la rétroactivité au 1er janvier 1961, les producteurs recevront \$3.07 le cent livres pour toutes leurs expéditions de lait de surplus du mois de février, et à compter du 1er mars, le prix minimum des surplus redeviendra à \$3.05 le 100 lbs. Ainsi, la nouvelle convention marque-t-elle pour les producteurs un gain minimum de 2c. le 100 lbs pour tout leur lait de surplus.

Le comité de négociations de la compagnie était composé de MM. H. J. Robson, gérant général-adjoint, G. Muir, surintendant de la production et E. J. McCullough, trésorier de la compagnie.

Les négociateurs des producteurs étaient MM. Léo Girouard, président de l'Office, Georges Pelletier, Ernest Gasser et Stanley Emrick membres de l'Office et Jean-Marc Kirouac secrétaire de l'Office et organisateur syndical de la Fédération de l'U.C.C. de St-Hyacinthe, M. Gilles H. Ledoux, directeur du service des spécialités agricoles de l'Union agissait comme conseiller technique et interprète des producteurs.

La vie a ses bons moments...

MOLSON
La bière de chez nous

Essai d'une formule pour classer les oeufs



LE COIN DU MARAICHER
PAR GÉRARD GIROUX
agronome spécialisé
en horticulture



Face à l'avenir

Les progrès de la science et l'évolution de nos techniques modernes sont venus depuis la guerre transformer, sinon chambarder, l'agriculture de notre province. Cette transformation s'est fait sentir dans le domaine des cultures maraîchères comme dans les autres branches de l'agriculture.

Grâce au perfectionnement de la mécanique, nous assistons aujourd'hui à un agrandissement de nos fermes spécialisées dans des cultures telles que celles de la pomme de terre, de la carotte, du céleri, de la laitue, de l'oignon, du maïs sucré, des tomates, voire même des fraises. Il n'est pas rare, en effet, de trouver dans Québec actuellement des cultivateurs spécialisés tels un Henri Bisailon dans Bagot, un Ernest Cardinal dans Nicolet, un Fernand Paquet dans Compton, lesquels cultivent respectivement, chaque année, 80, 100 et 115 acres de pommes de terre. Citons encore un Ulysse Bernier dans le comté de Missisquoi qui, outre la pomme de terre, produit bon an mal an près d'une quarantaine d'acres de blé d'Inde sucré en vue de la vente à l'état frais. La production va des primeurs aux variétés tardives.

Cela veut donc dire que la superficie cultivée de chaque ferme va continuer à s'agrandir, et la production à l'acre s'intensifier pour nourrir cette augmentation de population. Selon une déclaration de Robert Palmer, directeur des médiums de publicité aux Etats-Unis, le même phénomène va se produire chez nos voisins, les Américains. Avec le développement continu de l'agriculture aux Etats-Unis, le nombre de fermes sera réduit à 3,000,000 en 1970. De ce chiffre, 1,000,000 de cultivateurs conduiront 90% de toutes les affaires agricoles et représenteront le vrai marché agricole. Ces cultivateurs posséderont, affirme le publiciste, de grandes fermes modernes et très productives. Ils seront des hommes d'affaires hautement éduqués.

Cet agrandissement des fermes sera-t-il une amélioration sur le plan technique et économique et un recul sur le plan social? L'avenir nous le dira.

Formation de la relève

Devant toutes ces prévisions, le cultivateur ou le maraîcher de demain survivra et progressera dans notre province si (car il y a un si) le niveau de sa formation professionnelle et technique a atteint un haut degré de perfectionnement. Un petit cours moyen de deux années d'étude dans une école d'agriculture ne sera pas suffisant. Ce cours devra être d'au moins trois ans pour lui donner une formation de base.

On parle beaucoup de cours postsecondaires de ce temps-ci. Eh bien, dans les années qui viendront, le gradué de nos écoles d'agriculture, sera dans l'obligation de suivre chaque année des cours de quelques semaines dans le ou les domaines qui le concernent. Cela demandera donc des professeurs de plus en plus qualifiés.

Pour le cultivateur de demain, l'horticulture, ou l'agriculture en général, sera une science qu'il faudra explorer et étudier, et les publications agricoles lui serviront plus ou moins de livres d'écoles. Le cultivateur progressif sera mis au courant des dernières découvertes scientifiques et des problèmes de mise en marché.

Contrairement à ce qui s'est fait dans le passé, le cultivateur de demain sera prêt à payer une publication d'une valeur substantielle de \$1.00 et même de \$2.00 par année, si ce n'est pas \$5.00

Dans le domaine de la production maraîchère en terre noire, que dire d'un Eugène Guinois qui, avec les membres de sa famille, dans Ste-Clothilde de Châteauguay, cultive autour de 150 acres, sinon plus, de légumes répartis en production de laitue, céleri, oignon, carotte, radis et autres encore. Du même endroit, il faudrait ajouter aussi un André Lafyte qui est hautement spécialisé dans la culture du céleri. Nous pourrions aussi en énumérer des dizaines et des dizaines d'autres comme eux, qui ont agrandi leurs superficies en culture dans la province.

Cependant, ces producteurs, malgré qu'ils aient augmenté le volume de leur production, se verraient dans l'avenir obligés de se serrer les coudes plus que jamais devant la concurrence étrangère sur nos principaux marchés, et surtout, en face de certaines organisations qui se sont installées au pays et qui semblent vouloir prendre le contrôle de la production et de la vente chez nous.

Certaines prévisions

S'appuyant sur les recherches statistiques de nos économistes, la population totale de la province de Québec qui est actuellement de 5,176,000 habitants, passera à 9,500,000 en 1985. Chose qui va confirmer ce que nous avons dit précédemment, la population agricole par contre n'augmentera pas beaucoup, soit 211,000 cultivateurs en 1985 avec les aide-fermiers, comparativement à 205,000 qu'elle sera dans 4 ans.



CLASSEMENT DES OEUFS — Deux fonctionnaires du ministère de l'Agriculture du Canada font l'essai d'une formule dite poids-hauteur pour le classement des oeufs; la nouvelle formule sert déjà dans certaines régions des Etats-Unis. Pesé à l'aide d'une balance (centre-arrière-plan), l'oeuf est ensuite cassé sur une surface dure et plate (avant-plan); un micromètre monté sur trépied mesure la hauteur de l'albumen. Le poids multiplié par la hauteur et divisé par une formule de rectification donne la catégorie. Don Fletcher, à gauche, qui tient un anneau pour déterminer la couleur du jaune, vérifie la lecture du micromètre en collaboration avec Vic Lotherington. Ces essais font partie du travail de la Division de l'Aviculture pour améliorer le classement des oeufs ainsi que tous les aspects de la production et de la vente des volailles.



RÉUSSIR

c'est pourvoir convenablement à sa retraite

AVEZ-VOUS POURVU À VOTRE RETRAITE? La certitude de vivre dans l'aisance après sa retraite est l'un des plus grands sujets de satisfaction de l'homme qui a réussi. Mais on ne peut être sûr de n'avoir alors aucun problème financier que si l'on a de l'argent en réserve. C'est pourquoi tant de gens se garantissent, au moyen de l'assurance-vie, une retraite exempte de tout souci pécuniaire.

Il est tellement agréable de savoir que votre avenir et celui de votre famille sont assurés et que, quoi

qu'il arrive, vous aurez un revenu garanti jusqu'à la fin de vos jours! Si toutefois vous n'avez pas assez d'argent en réserve pour votre retraite, c'est peut-être que vous ne possédez pas assez d'assurance-vie offrant des caractéristiques d'épargne et de revenu? Votre agent d'assurance-vie est un de vos guides les plus précieux sur la voie du succès. Consultez-le régulièrement. *Épargnez et soyez en sécurité grâce à l'assurance-vie!* L-550EF

LES COMPAGNIES D'ASSURANCE-VIE AU CANADA



La poulette CORVETTE
coûte très peu aux éleveurs, nos épreuves nous démontrent que la mortalité est presque nulle et l'alimentation pour 150 jours ne dépasse pas \$1.00.

CORVETTE rapporte le plus grand profit net: \$2.45 à l'ÉPREUVE CENTRALE D'OTTAWA (1959-60)

COUVOIR ST-AUGUSTIN **CORVETTE**

L'OPINION RURALE

(Suite de la page 15)

qui ont renoncé à la terre pour s'en aller dans un milieu urbain. Ces mamans vous diront qu'elles n'aiment pas la ville, mais consentent à y demeurer pour que leurs garçons et leurs filles puissent s'instruire et se tirer d'affaires dans la vie. La plupart de ceux qui abandonnent la terre regrettent leur patelin. N'hésitez pas à donner à notre milieu ce qui lui manque, c'est la planche de salut qui attachera nos hommes à la terre, qui retiendra la femme à la terre et qui encouragera nos jeunes à s'établir sur la terre.

La communauté paroissiale aurait tout à gagner de ce que le village et la campagne se côtoient avec une école centrale dans la paroisse, on verrait disparaître l'esprit de clan, je dirais l'esprit de rang qui nuit tant à l'avancement d'une paroisse. L'esprit sera élargi, ennoblí, il aura des cadres à la dimension de la paroisse et non borné à la dimension du clan. On verra apparaître l'esprit de la communauté paroissiale et nos enfants nous seront reconnaissants de leur avoir tracé cette voie dans laquelle il fait bon marcher et y vivre.

Maman qui aime la terre et désire que ses enfants y demeurent.

Pourquoi nos fils quittent la terre

L'agriculture est une profession qui exige une patience et une ténacité à toute épreuve alors que la jeunesse d'aujourd'hui est ivre de vitesse, de progrès, de mécanisation.

Le jeune agriculteur ambitieux mais sans argent, trouve difficilement quelqu'un qui l'aidera à s'établir, voilà un des gros bobos. Ensuite, le jeune agriculteur a sous les yeux tant d'exemples de faillites, de misères, de vie au jour le jour sans l'espoir d'en sortir, que ses élans les plus enthousiastes sont refoulés; bien malgré lui. Pourquoi choisir une profession comme celle-là quand tant d'autres offrent une situation stable, à l'épreuve des mauvais jours? Voilà un autre gros bobo.

Il s'en suit une foule d'autres objections moins importantes mais considérées avec circonspection par le jeune homme qui cherche à s'orienter. La question d'argent? les heures d'ouvrage? le confort? le caractère? le risque? Toutes ces questions se posent à l'esprit et comment y répondre sinon au détriment de l'agriculture comparée aux autres professions.

Comment garder nos fils sur la terre? Il faut faire de l'agriculture une industrie payante et aider les jeunes par des prêts à longs termes. Pour faire de l'agriculture une industrie payante, il faudrait stabiliser les prix de tous les produits de la terre d'une telle manière que le cultivateur puisse savoir où il va et ne plus être un jouet du marché.

De cette manière l'agriculteur pourrait plus facilement se spécialiser sans risquer le tout pour le tout, puisque le marché à prix stable assurerait un revenu prévu et qu'il pourrait régler ses dépenses en conséquence.

Espérons qu'un jour nous verrons se réaliser ce projet et par le fait même, nos fils resteront sur la terre. N'ayant plus que la nature à combattre, le cultivateur gagnera son pain et le nôtre sans les tracasseries, les soucis que lui impose le marché d'aujourd'hui.

Une fermière de
St-Pierre Lamy.

34,522 producteurs se sont prévalus des plans conjoints

\$53,216,240 de produits agricoles ont fait l'objet de conventions de vente

Un rapport de l'Office des marchés agricoles de la province de Québec vient d'être publié, souligne que tous les comtés de la province, sauf ceux des grandes agglomérations urbaines, ainsi que Gaspé-Nord, Saguenay et les Iles de la Madeleine, comptent des plans conjoints en opération. Certains comtés comme Bagot, Missisquoi, Richelieu, Iberville, l'Assomption, Verchères, St-Hyacinthe et Rouville, en comptent déjà six ou sept pour autant de productions agricoles différentes.

Au total 34,522 producteurs agricoles du Québec se sont prévalus, jusqu'à présent, de la Loi des marchés agricoles et sont engagés désormais dans la négociation de la vente de leurs produits avec quelque 471 acheteurs commerciaux sous licence, représentés par 13 associations d'affaires accéditées auprès de l'Office, au moyen de 39 conventions actuellement en force. En novembre 1960, on évaluait à \$53,216,240 la valeur marchande des produits agricoles faisant l'objet des dites conventions en force ou au stade des négociations. A cette date, le chiffre de cette valeur marchande représentait une amélioration sensible et intéressante sur les prix que recevaient ces producteurs agricoles, pour l'ensemble de ces productions, l'année précédente.

Le rapport souligne que la seule influence des activités et des décisions de l'Office des Marchés s'est traduite par des gains pour les cultivateurs dans des secteurs non encore soumis au mécanisme des plans conjoints. Il faut attribuer aussi aux activités de l'Office des Marchés cette situation; sans précédent dans la province de Québec, où les prix de certains produits laitiers sont à prime sur ceux de l'Ontario.

La situation

Voici un relevé des diverses tentatives des groupements de producteurs intéressés qui ont cherché à obtenir des plans conjoints de mise en marché, depuis le début des opérations de l'Office des Marchés:

— 60 projets de plans conjoints de mise en marché ont été soumis par autant de groupes de producteurs agricoles.

— 51 de ces projets ont été soumis au référendum des producteurs intéressés: les autres ayant été rejetés pour défaut de forme, raison économique ou juridique, ou tout simplement remis à plus tard.

Chez Massey-Ferguson

Améliorations du service d'approvisionnement

La compagnie Massey-Ferguson Limited vient de moderniser et d'améliorer son service d'approvisionnement en pièces d'entretien pour ses marchands et clients agricoles et industriels canadiens en apportant d'importants changements à l'administration de ses succursales dans toutes les parties du pays.

Les sections de comptabilité et d'administration générale des 9 succursales canadiennes de ventes de la compagnie ont été centralisées et réorganisées en cinq succursales, et les autres bureaux Massey-Ferguson ont été affectés exclusivement à la vente et à l'entretien des pièces.

Ce nouveau programme comportera deux avantages particuliers pour les marchands et les clients de Massey-Ferguson. Il y aura, en premier lieu, une augmentation du personnel préposé au service après-vente ainsi que du personnel préposé à la vente, au crédit et à l'entretien, dans

— 46 de ces projets ont été approuvés par un vote favorable de plus de 75% des producteurs intéressés et ont été officiellement sanctionnés par l'Office des Marchés.

— 43 offices de producteurs s'occupent actuellement d'appliquer ces plans conjoints.

— 39 conventions de vente ont été signées entre ces offices de producteurs et les différents acheteurs. A remarquer que dans plusieurs cas, il s'agit du 2e ou 3e renouvellement de convention.

— 4 autres conventions sont actuellement en voie de négociation.

— 3 autres projets de plans conjoints sont actuellement soumis au référendum des producteurs intéressés.

Produits

Les produits agricoles actuellement régis par des plans conjoints sont les suivants: lait nature, crème douce, crème glacée, laits concentrés (diverses poudres), lait évaporé, lait condensé pour les chocolateries, le céleri frais, les tomates rouges et vertes pour les conserveries, le sucre et le sirop d'érable, les pommes pour exportation, le tabac jaune (cigarettes) ainsi que les tabacs à cigare et à pipe, le bois à pulpe et le bois d'oeuvre.

Plusieurs autres groupements de producteurs ont déjà fait connaître à l'Office leur intention de présenter, au cours des prochains mois, des projets de plans conjoints devant régir la mise en marché du poulet de grill, des pommes de terre, des carottes et des pois verts pour la conserverie, des fruits et légumes frais en Gaspésie, des animaux de boucherie, etc.

Intervention-arbitrage

Les négociations entamées par une quarantaine d'offices de producteurs, en vue de la signature de conventions de vente avec les acheteurs de produits agricoles, ont été amenées à terme sans difficultés, dans la majorité des cas.

Néanmoins, l'Office en plus d'une cinquantaine d'interventions conciliatrices entre les parties, a dû, soit ordonner l'arbitrage des désaccords par des tribunaux choisis par les parties, soit assumer lui-même les fonctions d'arbitre dans au moins dix cas. A remarquer que des secteurs complets, comme celui du

bois, ont eu recours à des tribunaux d'arbitrage indépendants, de l'Office des Marchés. Une dizaine d'arbitrages en marge de différends sur les conditions de mise en marché du lait pour transformation industrielle, des produits de l'érable et du bois de pulpe ont été confiés à des tribunaux indépendants. L'Office a décrété jusqu'à maintenant 22 arbitrages.

Enquêtes et recherches

L'Office, en plus de la surveillance du fonctionnement des plans conjoints de mise en marché, de l'aide et l'orientation apportées dans les négociations de conventions de vente entre les parties, des travaux d'expertise et de recherches économiques occasionnés par les arbitrages, a entrepris des enquêtes économiques majeures sur l'état des marchés indiqués ci-après et a poursuivi des travaux de recherches dans les nombreux domaines de la classification et de l'inspection des fruits et légumes, des méthodes modernes de distribution, etc.

L'Office a fait des enquêtes sur l'état du marché de la pomme, des produits de l'érable, sur les conditions de production du lait pour transformation industrielle dans les Cantons de l'Est, sur l'état du marché actuellement offert aux exploitations de charbon de bois et d'huile de confères, sur l'uniformité des barèmes de classification, etc., etc.

Remarques

Bien que toute récente, l'expérience des plans conjoints de mise en marché prouve que la formule répond à des besoins réels chez nos producteurs. Il s'agirait maintenant de s'attarder à l'effort

de consolidation de ce qui existe. Le domaine des plans conjoints de mise en marché en est un où la classe agricole du Québec est en train de prouver qu'elle peut vite rattraper le temps perdu. En effet, l'Ontario et la Colombie anglaise où les premières agences de mise en marché virent le jour, il y a une trentaine d'années, n'en comptaient que 19 et 9 respectivement, au début de 1960. Il faut tenir compte, cependant, qu'en Ontario surtout, il y a eu tendance à la fusion des plans conjoints, à la coordination entre quelques grands plans de portée provinciale. Ce mouvement explique que la province voisine ait pu transiger, en 1958, une valeur approchant des \$320 millions ou 37% de ses ventes totales de produits agricoles par l'Intermédiaire de ses 19 "marketing Schemes". Il n'en reste pas moins que le volume et la valeur des transactions, par les offices de producteurs québécois, permettent d'anticiper un développement considérable de la mise en marché au moyen de la nouvelle technique des négociations au sein des plans conjoints.

Et nous terminons par cette remarque du rapport de l'Office que "la clef du succès repose sur le rôle des associations professionnelles de cultivateurs et des associations d'affaires à l'appui de ce mécanisme de négociation. L'expérience de quatre années dans l'application et le fonctionnement de la Loi des Marchés agricoles du Québec a prouvé que les plans conjoints de mise en marché n'ont de succès et ne sont profitables aux parties intéressées que là où ils sont directement appuyés, supportés et stimulés par une organisation professionnelle forte et disciplinée."

16

PRODUITS LORRAIN

pour combattre le

mammite



3

METHODES D'APPLICATION

Tubes d'onguent
Seringues de plastique
Suspension pour infusion



LABORATOIRES Dr LEO LORRAIN
LIMITÉE

Sachez tirer profit de vos pâturages

Prof. L. C. Raymond

Saviez-vous que la culture du foin et des pâturages constitue l'alimentation la moins coûteuse? Comparant le coût de production par cent (100) livres de nutritifs (rapport de O. A. C.), nous constatons que le coût de production de l'avoine est de quatre fois plus élevé que celui du pâturage. L'orge et le blé coûtent trois fois plus cher aussi, tandis que l'ensilage du blé-d'Inde coûte deux fois plus cher. Il ne fait pas de doute qu'un investissement de quelques dollars pour l'amélioration du pâturage et du foin serait justifié. Certains fermiers procèdent de façon vraiment étonnante. Tout simplement en faisant un choix minutieux d'un mélange de foin et pâturage et en s'astreignant à suivre rigoureusement les données fondamentales pour réussir un bon pâturage. Ils possèdent trois fois plus de bêtes à l'acre que la moyenne. En définitive les résultats ont prouvé qu'il est payant d'accorder beaucoup d'attention à vos pâturages. Actuellement 6% de la superficie cultivée, soit pour la vente ou l'emmagasinage, fut ensencé de foin et de pâturage. Sa valeur totale s'est élevée à un peu plus de 91 millions de dollars. Quand nous parlons de foin et pâturage nous touchons un secteur très important de l'agriculture dans la province de Québec. L'usage de foin amélioré et de mélange de pâturage ainsi qu'une organisation bien ordonnée pourraient rapporter des millions additionnels à l'agriculture québécoise annuellement.

Les superficies consacrées à la culture de ces plantes ne sont pas ensencées régulièrement, étant donné que la plupart de ces variétés sont des types de longue durée ou perpétuels. Mais une fois qu'elles sont établies elles peuvent être maintenues pour des périodes allant de 2 jusqu'à 6 ans, selon leur degré de productivité.

Dans les pays du nord — tel le Canada, nous avons à faire face à des restrictions bien définies quant aux choix des variétés pouvant être reproduites. Celles-ci affecteront le foin plus particulièrement puisqu'elles devront avoir suffisamment de vigueur afin de pouvoir résister à nos hivers rigoureux.

En Bretagne et sur le continent par exemple, on fait amplement usage de seigle — vert, plus particulièrement seigle éternel, — mais à peu d'exceptions près ils ne sont pas résistants au Canada. Même avec des dactyles pelotonnés il y a là aussi des limitations distinctes du point de vue robustesse. Ceci explique l'intérêt spécial à faire usage de la "Frode" et autres variétés, développées par les producteurs Scandinaves là où les conditions climatiques sont similaires aux nôtres. Certaines de ces plantes possèdent la robustesse nécessaire, mais par contre se développent très lentement, par conséquent la demande n'est pas forte au pays. Le trèfle de même que la luzerne ne semblent pas pouvoir s'acclimater à nos hivers canadiens. Il est donc à conseiller de développer un mélange s'adaptant à notre climat et aux conditions de nos fermes. Là aussi il existe des limitations quant au choix du mélange.

Pour le foin, l'ensilage et le pâturage, les variétés sont plutôt restreintes. Parmi celles-ci nous pouvons citer: Timothée, brome, seigle-bâtard et dans certains endroits le dactyle pelotonné. Parmi ces légumes le choix est limité à la luzerne, (là où il est adapté) le trèfle rouge, le ladino "spécialement pour l'ensilage, le trèfle alsike et plus récemment le lotier. Il existe un continué défi de la part des producteurs dans leurs efforts pour l'amélioration des plantes et légumes pour usage dans nos contrées nordiques. Une variété de fertilisants complique aussi la tâche des producteurs en premier lieu, et de plus rend les efforts plus difficiles à la multiplication des graines même quand elles ont été reproduites et expé-

rimentées. Il y a un autre obstacle, ces plantes possèdent un organisme héréditaire qui les rend difficiles de manutention pour les producteurs. Si vous ajoutez ceci au fait qu'elles résistent difficilement à notre climat vous avez une idée assez juste des problèmes auxquels ont à faire nos producteurs.

Nous devons admettre que nos spécialistes ont fait montre de patience et d'habileté, ceci en dépit de très grandes difficultés. Grâce à eux, quantités de variétés ont été développées.

Le trèfle rouge de marque "Lal-salle" est reconnu comme étant le plus robuste de sa catégorie. Possédant aussi une bonne capacité de reproduction et une résistance considérable contre les maladies. La luzerne printanière est aussi reconnue comme étant très résistante et possède aussi une bonne moyenne de reproduction et beaucoup d'énergie. Elle résiste particulièrement bien à la flétrissure, cette maladie de plantes qui a déjà pris des proportions alarmantes. "Du Puits" est peut-être celle qui possède la meilleure moyenne de reproduction, mais manque quelque peu de vigueur, par conséquent s'adapte mieux pour des rotations plus courtes.

Le timothée est assez résistant à la maladie et donne une bonne production de foin. Il mûrit toutefois un peu plus tard que les autres marques commerciales ordinaires. Une autre variété, le timothée "Drummond" croît différemment parce que plus lent à atteindre sa maturité, donc bénéficierait de la saison au moment où la récolte du foin est retardée. Son rendement est substantiel et considéré comme très bon du point de vue arrière-foin.

Aucune variété canadienne de Brome des prés ou trèfle Ladino n'a démontré beaucoup d'aptitudes pour la partie est du pays, mais des expériences se continuent. Il semble impossible de se procurer une variété de trèfle alsike. Le dactyle pelotonné avec son feuillage abondant, sa tardive maturité constitue une bonne variété. Avec le lotier nous possédons deux variétés: "Empire" et "Viking". Tous ces efforts de la part de nos producteurs seront vite anéantis à moins que nous sachions faire bon usage de leurs découvertes. Une trop grande superficie en pâturage dans le Québec ne donne pas les rendements attendus, parce que l'on emploie encore des mélanges et variétés périmés. On devra s'adapter aux types de variétés nouvelles dont la résistance aux maladies de même que la robustesse ont fait leurs preuves. Il est donc de première importance pour vous de bien considérer les différentes variétés pour vos pâturages pour la saison prochaine. Il sera peut-être plus profitable de dépenser quelques dollars de plus dans votre choix afin de vous procurer ce qu'il y a de mieux. Les résultats seront en fonction de la qualité de l'ensemencement. Il y a aujourd'hui tendance à simplifier les variétés et à ne pas inclure plus de trois à cinq sortes dans un mélange.

Il y a loin depuis l'époque des anciens mélanges compliqués qui en tous cas n'ont pas donné de résultats pratiques. En plus de faire choix d'un bon mélange ne pas mettre de côté le facteur organisation. C'est très important pour assurer le succès d'un bon programme de pâturage. Les six points suivants sont à la base d'un bon départ:

1. Un bon approvisionnement de fertilisant pour assurer la fertilité du sol. Pour les meilleurs rendements consultez un spécialiste du sol.
2. Semez à bonne heure. L'importance de l'ensemencement hâtif est beaucoup trop négligé au Québec. Il faut semer aussitôt après le dégel, vous vous assurerez ainsi de meilleurs résultats. Tenez-vous-en toujours aux instructions en ce qui a trait aux quantités proportionnelles.

(Suite à la page 14)

VOTRE ENTREPRISE ET SA GESTION

par Maurice CAREL, Ingénieur Agronome, économiste agricole

Qu'est-ce que l'amortissement?

La notion d'amortissement, utile à connaître pour dresser rapidement un inventaire, n'est pas toujours familière pour le cultivateur. Je vais donc essayer de vous la faire découvrir par étapes.

La dépréciation

Un exemple concret pour commencer: vous venez d'acheter une machine agricole, disons un tracteur, qui vous coûte \$3,000. Ce tracteur vaut actuellement \$3,000; mais, dans un an, dans deux ans... dans cinq ans, que vaudra-t-il? Vous savez qu'il va perdre de sa valeur, qu'il va se déprécier. On dit, en effet, qu'il y a dépréciation.

Les causes de la dépréciation

Il y a dépréciation pour deux grandes raisons agissant ensemble:

a) votre machine s'use au fur et à mesure qu'elle travaille, il y a perte de valeur par usure. On dit qu'il y a dépréciation par usure;

b) votre machine passe de mode au fur et à mesure qu'elle vieillit, il y a perte de valeur par démodage, par vieillissement. On dit qu'il y a dépréciation par vétusté. Cette dépréciation est tout aussi réelle que la première. C'est la raison pour laquelle beaucoup d'agronomes, et avec raison, insiste sur le fait qu'on ne doit pas acheter de machine et en particulier de tracteur pour ne l'utiliser que quelques heures par année. Car ces quelques heures se paient alors très cher. Dans ces conditions, il vaut mieux faire faire le travail mécanique en question par le voisin ou s'associer avec lui.

Le bon sens de la comptabilité

D'un autre côté, votre bon sens vous fera admettre avec moi que, quand on achète un tracteur de \$3,000, il est absurde de compter comme charge de l'année en cours cette dépense de \$3,000, puis de dire que le revenu de la ferme est ainsi diminué de cette somme. Non, il est normal de répartir cette grosse dépense sur plusieurs années correspondant à la durée prévue d'utilisation de la machine ou de la bâtisse ou de tout élément de votre capital qui se déprécie par usure et vétusté. Ainsi, la charge annuelle correspondra à la perte de valeur graduelle de votre tracteur d'une année à l'autre, à sa dépréciation (tout au moins en principe).

L'amortissement

Je dis bien "en principe", car, pour que ce soit rigoureusement exact, il faudrait que vous demandiez tous les ans à un expert de vous dire combien valent exactement les divers éléments de votre capital. Et vous auriez alors, d'une année à l'autre, la dépréciation réelle de votre tracteur, de vos bâtisses, etc.

Pour simplifier et à votre usage, j'appellerai amortissement une certaine partie constante du prix d'achat de votre tracteur que vous porterez chaque année dans votre comptabilité comme charge d'amortissement. Ou de façon pratique, s'il est normal de dire que le tracteur ci-dessus durera utilement 10 ans, l'amortissement annuel sera de 1/10 du prix d'achat, soit \$300.

Suivant cette méthode, on dira qu'un élément de votre capital s'amortit en "N" années et alors le montant annuel de la charge d'amortissement de cet élément sera son prix d'achat divisé par "N."

Durée moyenne d'amortissement

On peut se chicaner sur la durée moyenne d'un élément de votre capital. Les uns diront

qu'un tracteur dure 7 ans, les autres qu'il dure 10 ans, d'autres qu'il peut durer 15 ans ou plus. Finalement, cela n'a pas tellement d'importance à condition que la durée utilisée soit raisonnable et surtout que l'on s'entende sur une durée donnée afin que l'on puisse établir des com-

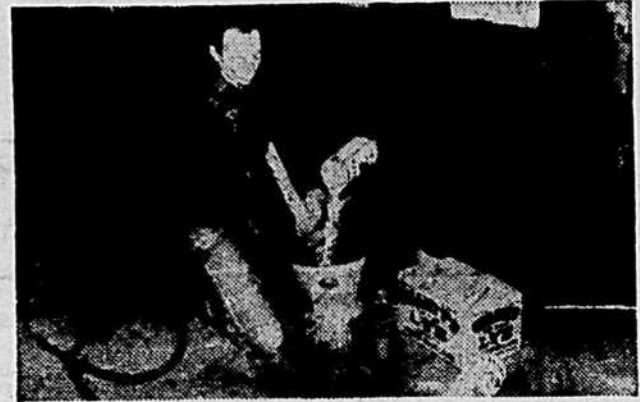
paraisons pour le plus grand profit des cultivateurs.

A titre d'exemple, je vous donne la durée utile qui me semble convenable et le taux d'amortissement constant correspondant pour les principaux groupes d'éléments amortissables de votre inventaire.

Éléments à l'inventaire	Durée utile	Taux d'amortissement
Automobiles et camions	7 ans	15%
Tracteur et outils portés, presse outillage, trapeuses, etc.	10 ans	10%
La plupart des machines agricoles	15 ans	7%
Constructions transportables ou en bois	20 ans	5%
Constructions en pierres, ciment ou briques	40 ans	2%

La lessive Gillett contribue à réduire le taux de mortalité des poulets de grill

Norm Lee et Ray Chidley de Woodville, Ontario, sont propriétaires d'une ferme où ils élèvent 30,000 poulets de grill. Une de leurs principales préoccupations est d'éliminer la mortalité causée par des maladies. Ils ont donc mis sur pied un programme de sanitation qui consiste à vaporiser les murs de leurs poulaillers avec une solution de lessive Gillett. Depuis, le taux de mortalité s'est maintenu à un niveau très bas et il n'y a pas eu une seule épidémie.



Ray Chidley prépare ici une solution concentrée de lessive Gillett qui est ensuite versée dans un baril de 60 gallons d'eau et servira à la vaporisation. (La solution consiste en une petite boîte (9½ onces) de lessive par gallon d'eau et peut être étendue sur les murs avec une brosse).



Norm Lee vaporise l'intérieur d'un des trois poulaillers. Avant l'arrivée des poussins, les poulaillers sont nettoyés à fond puis vaporisés avec une solution de lessive Gillett qui tue les bactéries et les micro-organismes; c'est là un moyen sûr de protéger la santé des poussins.



GRATIS! Vous pouvez obtenir une brochure gratuite, préparée par un éminent bactériologiste, qui vous renseignera sur les méthodes sanitaires que l'on peut utiliser à la ferme et aussi, un moyen économique et très efficace de désinfecter les poulaillers. Faites-en la demande à Standard Brands Limited, 550 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.

FORMAT ORDINAIRE ET BOITE ÉCONOMIQUE DE 5 LB.

Espace payé par la Coopérative des Producteurs de lait de Montréal, avec texte publié sous l'entière responsabilité de cet organisme.

Les producteurs de lait de Montréal ont foi en leur Coopérative

C'est en 1935, soit il y a 26 ans, que la Coopérative des producteurs construisait, à Montréal, un poste de réception dans le but d'utiliser à profit les surplus qui ne trouvaient pas acheteur auprès des Laiteries. L'usine de surplus de la Coopérative des producteurs assurait du même coup la régularité des approvisionnements de produits laitiers au marché de Montréal.

Comme le volume des surplus de lait varie d'une saison à l'autre — on passe rapidement de la haute production au ralentissement subit — la Coopérative répondant au vœu clairement exprimé par les 3,800 producteurs du marché de Montréal, a bâti, l'an dernier, un nouveau poste de réception de lait à Ville de Brossard, sur la rive sud du St-Laurent, au coeur même d'une région en pleine expansion industrielle. S'étant prononcés en faveur de la construction du poste de réception centrale de Ville de Brossard, les producteurs de lait du marché de Montréal en ont assumé la responsabilité puisqu'ils ont souscrit en argent la jolie somme de \$200,000 entre le 1er mars et le 30 novembre 1960 afin de hâter la réalisation de leur désir le plus cher.

Besoin de surplus

Les producteurs se sont donc organisés au prix d'énormes sacrifices personnels en vue d'obtenir l'utilisation rationnelle de leurs surplus de lait et afin de participer au contrôle de la production dans le but ultime d'améliorer la commercialisation du lait sur le marché de Montréal.

Cependant, certaines laiteries se font tirer l'oreille, certaines laiteries veulent absolument "retourner trente ans en arrière" et s'accaparer les surplus des producteurs dont elles disposeraient ensuite selon leur intérêt.

Il ne nous appartient pas de décider si ce retour de "trente années en arrière" serait une amélioration à l'égard de la commercialisation

du lait à Montréal, mais, en notre qualité de représentant officiel des propriétaires du produit, qui ont droit de parole, eux, nous nous devons d'attirer l'attention de l'autorité compétente sur un problème aussi grave de conséquence.

Car, si un beau matin, les laiteries avaient le droit de recevoir et de disposer des surplus du lait selon leur bon plaisir, ce serait LE COUP DE MORT, la ruine de la Coopérative des producteurs de lait de Montréal. Et, à ce moment-là, la Coopérative, fruit de quarante années d'efforts soutenus de la part de producteurs désintéressés, n'aurait plus de débouché pour vendre sa crème et son lait écrémé et, faute de volume, elle ne pourrait plus s'administrer de façon rentable.

Signal d'alarme à l'autorité compétente

La situation est tragique; c'est notre devoir de le dire et de le répéter à qui veut bien l'entendre.

S'il fallait que le placement d'argent consenti par les producteurs pour protéger leurs intérêts et assurer une distribution plus efficace de la production laitière soit mis en péril par une ordonnance qui permettrait aux Laiteries de s'accaparer des surplus du lait, les 3,200 membres de la Coopérative ne connaîtraient point de repos avant d'avoir démasqué les responsables de l'échec de leur plan d'ensemble, de la ruine de leur Coopérative en laquelle ils mettent le meilleur d'eux-mêmes depuis un quart de siècle.

Et il est bon de le dire et de le répéter afin qu'on en tienne compte: la Coopérative des producteurs de lait du marché de Montréal n'a jamais reçu d'octroi des gouvernements, ce qui témoigne bien de la qualité de jugement, de la ténacité et de la foi inlassable de 93% des producteurs locaux.

RAYMOND LANCTOT, secrétaire-gérant.

La Coopérative des producteurs de lait de Montréal

516, rue CHATHAM, MONTREAL, P.Q. ET VILLE DE BROSSARD

La clef des champs. . .

(Suite de la page 3)

Manque de compétence

Autre point soulevé dans le mémoire et abondamment confirmé par les faits: d'une façon générale, la main-d'oeuvre actuelle au pays souffre d'un manque d'entraînement et d'instruction incompatible avec les besoins de l'agriculture moderne. C'est là une des causes directes du ralentissement dans notre rythme d'expansion aussi bien que du chômage, dont il est fait mention antérieurement. Un programme voulu d'entraînement pourrait corriger, partiellement du moins, cette incompetence malheureuse et trop évidente des engagés de ferme et compenser une instruction souvent rudimentaire.

L'honorable Courcy. . .

(Suite de la page 9)

conservation de l'eau et du sol, l'introduction d'industries rurales, et, principalement, le reboisement de terres qui ont été arrachées à la forêt et qu'il serait impérieux de lui rendre." Le ministre a alors fait allusion au projet de loi fédérale qui serait prochainement adoptée à l'effet

Chômage et tarifs

On dit fréquemment qu'une des sources du chômage au Canada, dans le domaine manufacturier surtout, vient de notre impuissance à concurrencer nos rivaux sur les marchés extérieurs. Cela ramène en surface la vaste question de notre politique monétaire et commerciale.

Bien qu'elle admette son peu de compétence en la matière, la Fédération tient à rappeler que dans l'ensemble elle n'est pas d'opinion que le pays doive s'orienter plus avant vers le nationalisme économique et la protection des industries secondaires. Au contraire, la FCA croit qu'en cette époque des blocs commerciaux, le Canada devrait et doit concentrer ses efforts en direction de relations commerciales aussi libres et étendues que possible.

Protection agricole...

A ceux qui seraient tentés d'accuser la profession agricole de réclamer les points suivants: 1) nous ne proposons pas de mettre fin à toute protection, mais demandons simplement à l'Etat de ne pas s'aventurer plus loin dans ce sens; 2) le fait de la part d'autres pays de considérer leur agriculture comme un "cas d'exception" nous crée au Canada de multiples ennuis et nous contraindrait parfois de rétorquer par des mesures tarifaires relativement bénignes; 3) la protection accordée aux produits agricoles canadiens n'a jamais été une cause d'isolement commercial pour notre pays; elle a tout au plus apporté un peu de soulagement dans le cas de situations vraiment mauvaises sans, pour cela, constituer un fardeau pour le consommateur canadien.

D.-E. GRANDPRE

Sachez tirer. . .

(Suite de la page 13)

3) Une bonne préparation du sol, le débarrasser de toutes les mauvaises herbes nuisibles.
4) Une moisson hâtive est le meilleur moyen de s'assurer un foin de première qualité. Cette règle s'appliquera d'avantage dans les cas où il y a de la Timothée.
5) Si le champ doit être converti en pâturage la première année, s'abstenir de la faire après le 1er septembre.
6) Appliquez le fertilisant annuellement. Si l'on s'applique à suivre fidèlement ces quelques conseils on se rendra vite compte de la différence. Ne pas oublier que la qualité de mélange est très importante, de même qu'une bonne organisation.

Place publique

par YVES THERIAULT

LES ÉCHOS

Je n'allais pas lancer éternellement des affirmations bien personnelles dans La Terre de Chez Nous sans que m'en parviennent finalement les échos, as tous favorables, bien sûr. Chez certains gens, la vérité choque. Chez d'autres, elles inspire la colère noire, voire la rage.

("Mais qu'est-ce que les femmes vous ont donc fait?" m'écrivait une dame de Val Brillant, "Oui, c'est vrai que nous rêvons toutes d'être épousées par un gros pissenlit au coeur d'or, mais pas par un idiot comme vous").

Que cette dame confonde l'engueulade et la saine discussion ne m'étonne pas. La vérité, je viens de le dire, choque tant qu'elle "ramène le naturel". Et quand on est né sans éducation, le naturel revient au galop. Je souhaite en effet un pissenlit à cette fille, de peur qu'elle ne sache comment se comporter avec un idiot de mon genre. Qui se ressemble doit s'assembler, c'est sûr. Quant au coeur d'or, permettez-moi d'en douter.

D'autres lettres sont plus gentilles et quelques-unes sont même gentilles tout plein. J'en fais mes beaux dimanches, vous vous imaginez bien! Même la Pâquette de 17 ans, celle qui a provoqué l'affaire du pissenlit au coeur d'or, il y a quelques semaines, qui m'écrit, ma foi, plus gentiment que je ne le mérite peut-être, vu la réponse que je lui faisais alors. Comme quoi on peut tout de même différer d'opinion sans se traiter d'idiot!

N'empêche qu'à moins d'événements que je ne prévois pas aujourd'hui, je vais continuer à exprimer ici mes opinions. Et

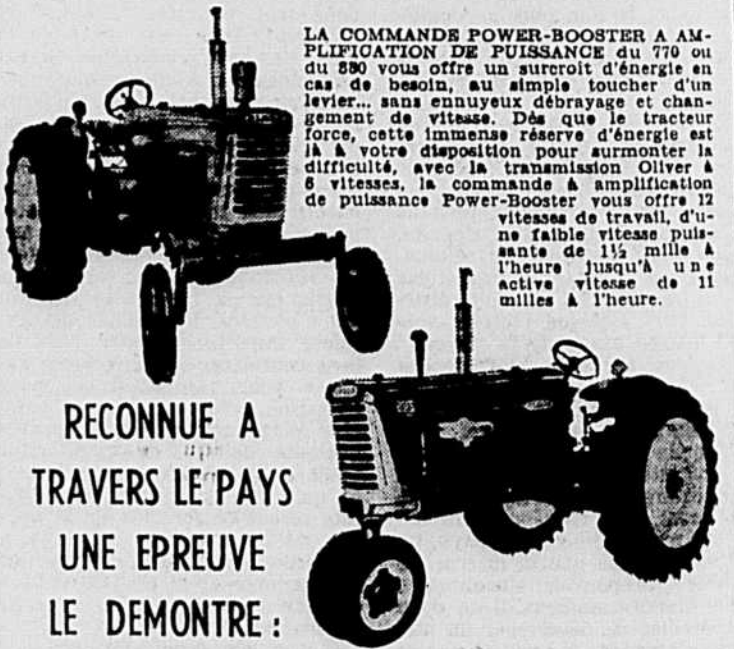
chaque lettre sensée et intéressante qui me parviendra, je la publierai en tout ou en partie, et je la commenterai. La rubrique se nomme Place Publique. C'est son but premier que de promouvoir la polémique. Je publierai et commenterai même les rebuffades. Si elles sont malpolies, comme cette lettre de Val Brillant, elles recevront leur juste réponse!

Alors, ne vous gênez pas! Si vous trouvez que j'ai raison de dire que les adolescents ne savent pas se tenir, que les filles s'attifent mal, que c'est la faute aux femmes si Noël est devenu une entreprise commerciale — et tout le reste que j'ai dit ou que je dirai —, si vous êtes de mon avis, dites-le. Et si vous n'êtes pas de mon avis, dites-le aussi. Je vous répondrai aussi gentiment ou aussi bêtement que vous le mériterez. Je sus bâti comme ça, faut pas espérer me changer.

Et ne perdez pas votre temps à me reprocher, comme le fait une dame de Roxton Pond, d'offrir mes livres en vente dans cette annonce qui paraît dans la Terre de Chez Nous! Vous me prouveriez par tous les arguments possibles qu'il s'agit là de vil commerce, indignes d'un écrivain sérieux, que je ne vous écouterai même pas!

(Suite à la page 23)

VOYEZ CES PUISSANTS OLIVER 770 ET 880



LA COMMANDE POWER-BOOSTER A AMPLIFICATION DE PUISSANCE du 770 ou du 880 vous offre un surcroît d'énergie en cas de besoin, au simple toucher d'un levier... sans ennuyeux débrayage et changement de vitesse. Dès que le tracteur force, cette immense réserve d'énergie est à votre disposition pour surmonter la difficulté, avec la transmission Oliver à 6 vitesses, la commande à amplification de puissance Power-Booster vous offre 12 vitesses de travail, d'une faible vitesse puissante de 1 1/2 mille à l'heure jusqu'à une active vitesse de 11 milles à l'heure.

RECONNUE A TRAVERS LE PAYS UNE EPREUVE LE DEMONTE :

OLIVER est le plus puissant des tracteurs row-crop

En ou! basés sur la puissance du tracteur, ces vastes épreuves aux champs, reconnues comme la mesure des tracteurs de ferme donnent les résultats suivants pour l'Oliver 880:

PUISSANCE A LA BARRE*	LIVRES DE TRACTION A LA BARRE
Gazoline 58.29 Diesel 54.97	Gazoline 1998 Diesel 2118
Le premier des tracteurs row-crop	Le premier des tracteurs row-crop

*Puissance maximum corrigée à la barre
Mais l'énergie du moteur ne dit pas tout. Constatez les deux grands avantages — la commande à amplification de puissance Power-Booster et l'accouplement Power-Traction — qui vous permettent d'utiliser à plein cette puissance!

Coopérative Fédérée de Québec

Pour de plus amples informations voyez votre Coopérative locale ou écrivez à : C.P. 500 - Station Youville - Montréal 11

Les meilleurs troupeaux sont traités avec **CHORE-BOY** low vacuum. Système de traite à canalisation. 228 rue St-Hubert, St-Jean, Qué.

Le sort des petits abattoirs d'ici 2 ou 3 ans

DES CENTAINES SONT CONDAMNÉS À MORT

Des centaines de petits abattoirs passeront de vie à trépas en Ontario d'ici deux ou trois ans parce qu'il leur sera impossible d'effectuer économiquement les mises de fonds voulues pour se jucher au niveau des grands. Telle est en substance la déclaration faite au récent congrès annuel du Conseil canadien des Salaisons, à Toronto, par M. W.P. Watson, commissaire à l'industrie animale pour la province d'Ontario.

Environ 80% des viandes écoulées en Ontario proviennent d'abattages sous régime d'inspection, a dit le conférencier. Le reste, qui échappe à l'inspection, est réparti entre un millier de petits abattoirs. L'objectif de la province étant d'en arriver sous peu à 100% d'inspection, il va de soi que le millier de petites salaisons devront ou bien se conformer aux normes sanitaires exigées par le régime d'inspection ou bien fermer leurs portes.

De nouveaux règlements d'hygiène régissant l'inspection sont en vigueur depuis un an environ. Afin de donner aux abattoirs de moindre importance le temps voulu d'adopter ces normes nouvelles, le gouvernement fédéral en a retardé la mise en application. Malgré ce délai, M. Watson est d'opinion qu'un grand nombre de petits établissements n'ont pas un volume d'abattages qui justifie les déboursés nécessaires à la transition.

Outre les nouvelles normes sanitaires signalées par le conférencier, il faut rappeler une autre sorte d'évolution également récente, résultant aussi d'une législation fédérale: les règlements liés à la Loi sur l'abattage sans cruauté des animaux destinés à la consommation humaine.

Deuxième cause

Nous sommes en face d'une autre série de règlements dont la mise en application sera trop coûteuse à une forte proportion — à la presque totalité, probablement — des petits abattoirs. Et cela, non seulement en Ontario, mais dans les autres provinces et au Québec tout particulièrement. Il faut y voir une deuxième raison, et très importante, du taux élevé de mortalité de modiques établissements qui sont parvenus jusqu'ici à jouer un certain rôle sur la scène locale ou régionale.

Points à signaler

Plusieurs autres questions soulevées à ce congrès ont fait le sujet de déclarations dignes de mention. En voici quelques-unes relevées au hasard et signalées en raccourci:

De M. R. K. Bennett, du service des marchés, Agriculture, Ottawa: d'après un rapport du 1er décembre dernier, les fermiers des Etats-Unis commencent tranquillement les deux années d'expansion de leur nouveau cycle en production porcine — l'augmentation des ventes prévue pour 1961 n'étant, jusqu'ici que de 5%.

De M. James O. Simpson, président sortant du Conseil: l'industrie des salaisons devrait, en 1961, centrer ses efforts sur la qualité pour les raisons suivantes: 1) pour conserver sa priorité sur le marché national; 2) pour soutenir une concurrence accrue aux Etats-Unis et ailleurs; 3) pour justifier une campagne de réclame (publicité) visant à augmenter nos ventes à l'étranger.

De M. Paul Zillman, de Chicago (American Meat Institute): 1) production probable des viandes, en 1961, aux Etats-Unis: 29,5 milliards de livres, suffisamment pour porter la consommation à 165 livres par habitant, immédiatement au-dessous du sommet de 1957 (167 livres) — moyenne des 5 dernières années: 160 livres, aux Etats-Unis, contre 145, au Canada; 2) abattages de bovins et veaux, en 1960, aux Etats-Unis: 34,5 millions de têtes ou 8% de plus qu'en 1959 — hausse la plus sensible dans classes des bovillons et génisses; 3) d'après relevé

du 1er janvier 1961, les éleveurs des Etats-Unis ne se proposent pas d'expédier des quantités surabondantes de boeuf pendant derniers mois de l'année en cours; 4) il faudra accroître de 20% la production des viandes pour répondre aux besoins de la population des Etats-Unis en l'an 1970.

De M. Allan Cook, éleveur ontarien: un programme plus soigné et mieux ordonné a haussé ma proportion de pores classés "A" de 35%, en 1957, à 61%, en 1960.

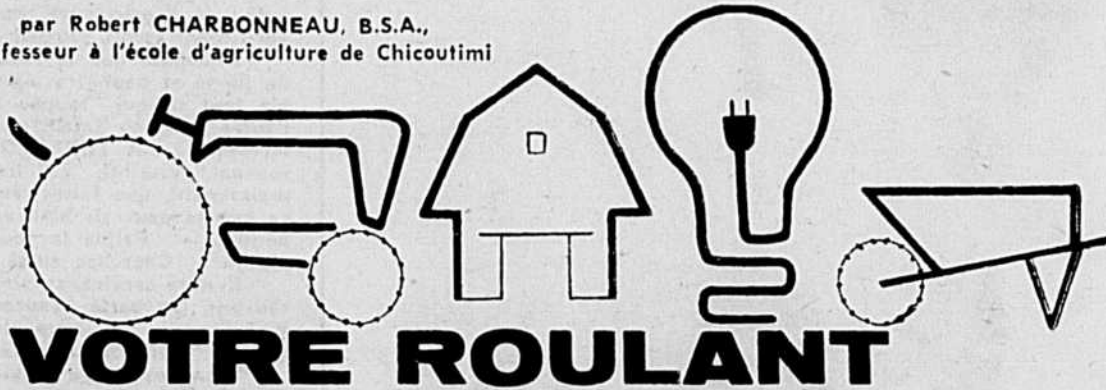
De Nathan Gordon, de la maison Steinberg's Ltd.: plus de

continuité dans l'approvisionnement et la qualité; surtout que les marques des salaisons veulent dire quelque chose!

De S. L. Medland, de la Cie Swift Canadian Ltd.: je suis en faveur de pores formés de jambons, de fesses et de flèches Willshire; évidemment, il faut une carcasse pour soutenir le porc et lui permettre de marcher, mais n'y aurait-il pas moyen de nous fournir des épaules un peu moins fortes?

De M. W. S. McMullen, surveillant régional, Agriculture (fédéral): le défaut capital chez les pores: l'excès de gras.

par Robert CHARBONNEAU, B.S.A., professeur à l'école d'agriculture de Chicoutimi



VOTRE ROULANT

Moteur et vitesse

"Nous avons un tracteur depuis quelques années et nous sommes deux conducteurs: mon père et moi. Nous ne sommes pas d'accord sur un point: la vitesse du moteur. Mon père prétend que si on veut ménager un moteur on doit le faire tourner lentement et moi je prétends exactement le contraire, c'est-à-dire qu'il faut le faire tourner vite. Mon père pense de plus qu'en faisant tourner le moteur à grande vitesse on accentue le travail de la transmission. Pourriez-vous me dire qui de nous deux a raison et j'aimerais que vous donniez quelques explications à votre réponse".

Il n'est jamais bon pour un étranger de s'interposer dans une discussion entre père et fils. Toutefois, comme la vérité scientifique a ses droits et que vous me demandez mon avis, je vais vous le donner.

Votre père a raison sur un point: quand on fait tourner un moteur à grande vitesse, on augmente le travail imposé à la transmission. Mais remarquez bien que le tout finit là: la transmission du tracteur est faite pour endurer cela, tout comme un camion est fait pour transporter des charges.

Pour le reste, je vous donne raison: un moteur de tracteur est fait pour tourner vite, tout en respectant des limites raisonnables. Les tracteurs de modèle récent possèdent tous un cadran indicateur de vitesse de rotation du moteur et la vitesse idéale est toujours indiquée par un trait rouge ou d'une autre couleur.

Il est un fait que l'on doit avoir présent à l'esprit lorsqu'on

discute de cette question de vitesse du moteur sur un tracteur et c'est celui-ci: le tracteur est plus une source de pouvoir qu'un véhicule. Le moteur est une chose, le tracteur en est une autre. Le moteur est dessiné et construit pour tourner à une certaine vitesse qui devra être toujours la même en autant que faire se peut. Le tracteur, de par la diversité des conditions de travail qu'on lui impose devra se déplacer à des vitesses différentes mais qui devront rester en quelque sorte, indépendantes de la vitesse du moteur. C'est le pourquoi de la multiplication des vitesses.

En somme, on doit partir le moteur, le laisser réchauffer et immédiatement le lancer à son régime normal. La vitesse de marche ou de travail du tracteur sera ensuite déterminée par la transmission: on choisira sa vitesse par le levier de changement de vitesse et non par le levier d'accélération du moteur.

Pourquoi, à présent, faire tourner le moteur assez vite: d'abord une question de température. Le moteur au ralenti ou à basse vitesse se réchauffe mal et la température se répartie inégalement. Ensuite, question de lubrification. Dans un moteur qui

Pour la centralisation des écoles...

Je tiens à répondre à celui qui signe "Un cultivateur." Je félicite ce monsieur de rendre hommage à mon bien-aimé évêque, c'est de son droit, mais il a une expression que je n'explique mal lorsqu'il dit, au sujet de l'éducation: "En ce domaine, il n'y a pas de place pour l'opinion des parents." Depuis quand peut-on concevoir une telle pensée? Nous sommes en pays démocratique que je sache!

Le médecin a la science de la médecine, même s'il nous administre un remède amer, il faut l'accepter, faire un acte de foi, sachant que ce remède, quoique très amer au goût, aura pour effet de nous apporter la santé. De même, le Conseil de l'Instruction publique, composé en majeure partie de nos évêques, a la science de l'instruction et de l'éducation en main. Il faut

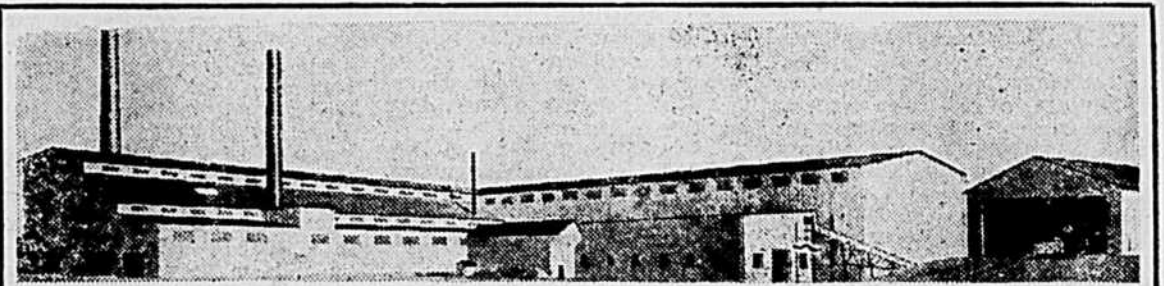
faire confiance. Ce Conseil est un phare qui veut nous éclairer, nous diriger; il voit plus loin que nous. Aujourd'hui, il faut laisser notre esprit de clocher de côté et regarder sur un plan national et international.

Je considère la profession de cultivateur aussi noble que celle d'avocat ou de médecin. Ce qui est à déplorer, c'est que le cultivateur n'est pas suffisamment instruit. Ce n'est pas de sa faute, il a toute une histoire tissée derrière lui, qu'il serait trop long de mentionner ici. Aujourd'hui, on veut les mettre sur le même palier que les avocats, les médecins, etc., c'est-à-dire en faire des gens instruits; faire des hommes qui pourront s'affronter sur un plan commun, discuter sur des plans d'ensemble, faire des critiques constructives toujours pour l'évolution de notre milieu et pour l'avancement de la race canadienne française.

Il est évident qu'il en coûtera quelques sacrifices surtout pour les parents qui sont "collés" sur l'école. Il y aura la fameuse histoire de la "boîte à lunch"! Mais rappelez-vous que, depuis le début des petites écoles de rang, il y a de "misérables" enfants que l'on voit passer, soir et matin, avec la "boîte à lunch." Qu'on cesse donc ces jérémiades. Plus de 40% des enfants dînent à l'école le midi et ceci se passe quotidiennement dans nos écoles de rang. Si vous trouvez ces enfants si malheureux, je me demande pourquoi vous n'avez pas encore fait pression auprès des commissions scolaires pour remédier à cette anomalie. Il faut se rappeler que la boîte à lunch, elle est ce qu'on l'a faite. Pour ma part, j'ai fait des dépenses supplémentaires pour procurer un thermos à chacun de mes enfants. Tous les midis, ils mangent de la soupe, des sandwiches variés avec un verre de lait et des fruits; que voulez-vous de plus pour un repas? Mes enfants sont gras et en parfaite santé et s'il y avait une école centrale dans notre paroisse, je leur ferais la même boîte à lunch.

D'autres plaignent ces pauvres petits qui devront partir en autobus le matin et n'en revenir que le soir. Mais pourquoi ne nous sommes-nous pas arrêtés plus tôt sur ce "pitoyable problème"? Mes petits ont toujours parcouru 1 1/4 mille, soir et matin, à pied — dîner à l'école et n'en revenir que le soir et ceci se passe annuellement à l'école du rang. Je ne me suis jamais plaint, personne ne m'a jamais plaint et je ne veux pas que personne ne me plaigne, mais qu'on cesse donc de gémir sur tous les malheurs qu'apportera l'école centrale. Qu'on regarde un peu plus loin que les rideaux de cuisine pour voir que l'école centrale n'est que la continuation de l'école primaire, mais avec plus de perfectionnement sur le plan intellectuel et social.

Du côté amour de la profession, la femme apprécierait beaucoup plus le milieu rural. Faites une enquête auprès des mamans (Suite à la page 12)



CIMENT QUÉBEC INC.

MANUFACTURIERS DE CIMENT PORTLAND

St-Basile de Portneuf, Qué.

UN CIMENT DE HAUTE QUALITE...

DE PLUS EN PLUS RECHERCHE...

PAGES

DU

FOYER

la fermière



Mlle Henriette Rouleau et Mlle Emérianne Rouis se, économistes ménagères de la Section des consommateurs du Ministère fédéral de l'agriculture sont les principales artisanes des démonstrations culinaires du Salon de l'agriculture dont nous vous présentons quelques aspects dans cette page. Ces démonstrations se continuent jusqu'à dimanche après-midi à 2 heures, tel que prévu.

Au Salon de l'agriculture

Les casseroles en vedette dans les Buffets Chauds

Au Salon de l'agriculture, les économistes ménagères de la Section des consommateurs proposent, cette année, des menus très simples de buffets chauds donnant la vedette aux casseroles.

En langage culinaire, le terme casserole désigne un mets cuit au four dans lequel entrent, outre l'aliment de base, un, deux ou trois légumes. En général, le mélange doit être assez épais pour permettre de manger à la fourchette, sur les genoux, si les circonstances ne permettent pas de s'asseoir à table.

Dans leurs menus, les Economistes ménagères utilisent comme aliments de base: boeuf, porc, agneau, veau, volaille, oeufs et fromage.

Ce genre de menu permet: de recevoir plus d'invités à la fois; de préparer les mets d'avance. La plupart des casseroles gagnent même en saveur si le mélange repose au froid plusieurs heures avant la cuisson; de servir dans un même plat, viandes et légumes; d'utiliser des viandes moins tendres et moins coûteuses; d'éviter le casse-tête de l'utilisation des restes car dans les casseroles on emploie souvent des viandes déjà cuites; de confier le tout au four sans avoir à surveiller; de présenter les mets dans le plat de cuisson directement du four à la table; d'offrir un mets bien à point même si l'heure du repas est un peu retardée; de libérer l'hôtesse afin qu'elle puisse tenir compagnie à ses invités.

Voici quelques exemples de ces casseroles: la CASSEROLE AU POULET et aux NOUILLES pré-

cedée d'un consommé au sherry canadien avec canapés aux oeufs et au pâté de foie, et accompagnée d'asperges à la vinaigrette, de marinades et de crudités; comme dessert, des tartelettes à l'éclair.

Les MEDAILLONS DE BOEUF PARMENTIER, précédée de tomates en conserve et accompagnée de concombre et oignons verts, avec le dessert suivant: Poires au miel et gâteau chiffon au chocolat.

Le CASSOLET D'AGNEAU, précédé d'une crème de rutabaga avec croûtons au fromage, accompagné d'une salade de céleri et de pommes et suivi d'un pouding au citron.

Les OEUFS FARCIS A LA CHIMAY, avec cocktail au jus de tomate et bâtonnets aux crevettes, salade d'épinards et comme dessert, la tarte aux prunes.

CASSEROLE AU POULET ET AUX NOUILLES

1 poulet de 4 1/2 à 5 livres éviscéré (environ 4 tasses de poulet cuit), 1/2 livre de champignons tranchés, 1/2 tasse de piment vert en dés, 3/4 tasse de gras du poulet, 4 tasses de lait, 2 tasses de bouillon de poulet, 3/4 tasse de farine, 2 c. à thé de sel, 1/4 c. à thé de poivre de cayenne, 1/4 c. à thé de poivre blanc, 1/2 tasse de "pimiento" en dés, 1/2 livre de nouilles larges, 1/2 tasse de

panure beurrée, 1 tasse de noix ou d'arachides hachées.

Couper le poulet cuit en gros cubes. Sauter dans le gras les champignons et le piment vert, environ 10 minutes. Ajouter la farine, le sel, le poivre blanc et le poivre de cayenne. Mêler. Ajouter graduellement le lait et le bouillon et cuire jusqu'à épaississement en brassant. Ajouter le "pimiento". Cuire les nouilles jusqu'à ce qu'elles soient tendres seulement. Dans un plat à four beurré, déposer en rang dans l'ordre suivant: nouilles, poulet, légumes, sauce. Mêler la panure et les noix hachées et étendre sur le dessus. Cuire à four modéré (350 degrés F.) 1 heure. 10 à 12 portions (environ 13 tasses).

NOTE: On peut utiliser du veau à la place du poulet; on peut aussi omettre la panure et au moment de servir garnir de nouilles frites au beurre.

LA CASSEROLE AU PORC et au MACARONI précédé d'un jus de pomme et accompagnée de chou croquant et de vinaigrette au miel, servi avec le dessert suivant: charlotte russe et sucre à la crème à l'éclair.

1 1/2 tasse de macaroni (coudes) 6 tasses d'eau bouillante 1 c. à thé de sel 1 1/2 livre de tranches d'épaule de porc

Au Salon de l'agriculture

Les citadines croisent les rurales, cette semaine, au Palais du Commerce de Montréal, à l'occasion du Salon de l'agriculture. Le programme des activités féminines du Salon amène toujours un nombre considérable de visiteuses. Ces visiteuses, attirées par les kiosques d'arts domestiques, les démonstrations culinaires et autres, les défilés de modes, les concours... prennent le temps de faire "leur tour du salon." Ainsi, ses organisateurs peuvent-ils se féliciter de servir de trait d'union entre la ville et la campagne... et de permettre aux citadines et aux citadins de découvrir au moins un visage de l'agriculture.

Voir de ses yeux, en effet, tout ce que le cultivateur peut et doit acheter pour équiper sa ferme, aménager ses bâtiments, engraisser sa terre, nourrir les animaux, se protéger contre les insectes nuisibles et les mauvaises herbes... que sais-je? est, certes, une occasion de réflexions et de méditation.

Les citadins qui consomment machinalement les produits de la ferme et se plaignent parfois qu'ils coûtent cher, sans savoir ce qu'ils rapportent aux cultivateurs, arrivent peut-être à comprendre, à travers ce déploiement complexe qu'est le Salon de l'agriculture, pourquoi l'agriculteur réclame du gouvernement appui, soutien, aide sous une forme ou une autre... J'imagine que le rural puise, pour sa part, un sentiment de fierté et peut-être aussi de puissance... en voyant rassemblé tout ce qui "tourne autour de l'agriculture." Je croisais, l'autre jour, au Salon, un jeune visiteur qui, en passant, s'intéressait à LA TERRE DE CHEZ NOUS... "J'ai déjà lu ce journal," disait-il, "j'ai travaillé 5 ans sur une terre." — "Et, maintenant, que faites-vous?" lui demandai-je. — "Je cherche ce que je pourrais bien vendre aux cultivateurs," qu'il me répondit. — "Faites le tour du Salon," lui dis-je. J'aurais pu ajouter: "Cherchez aussi à rendre service au cultivateur..."

Rendre service, servir, voilà des mots qu'on emploie moins souvent. On parle beaucoup plus d'argent à faire, de profits à réaliser... Beaucoup plus de travail allégé, diminué, réduit, que de "meilleure qualité de service, de produits."

Vous voyez que la visite d'un Salon de l'agriculture peut conduire à toutes sortes de réflexions. Cela sied très bien même un jour de congé et de fête comme l'aura été ou le sera pour vous votre voyage au Salon de l'agriculture.

MARTHE BEAUDRY

- 1 1/2 c. à thé de sel
- 1/4 c. à thé de poivre
- 1/2 tasse d'oignon haché
- 1/3 tasse de piment vert ou de céleri en dés
- 1 c. à table de farine
- 1 c. à table de cassonade
- 1 tasse d'eau
- 3/4 tasse de sauce chili
- 1 c. à table de vinaigre
- 1 c. à thé de sel
- 1 boîte de blé d'Inde en crème.

Cuire le macaroni dans l'eau bouillante salée jusqu'à ce qu'il soit attendri. Egoutter. Couper la viande en morceaux de 3/4 pouce et faire dorer dans une poêle chaude. Ajouter 1 1/2 c. à thé de sel et le poivre. Enlever la viande de la poêle et y faire sauter l'oignon et le piment vert ou le céleri jusqu'à ce qu'ils soient légèrement dorés. Ajouter la farine, la cassonade, l'eau, la sauce chili, le vinaigre et le sel. Cuire en brassant, jusqu'à épaississement. Mêler le macaroni, la viande, la sauce et le blé d'Inde. Verser dans un plat beurré d'une capacité de 10 tasses et cuire à four modéré (350 degrés F.) jusqu'à ce que la viande soit tendre, environ 1 heure. 6 à 8 portions.

NOTE: On peut remplacer les carottes et les pois en conserve par deux paquets (11 onces chacun) de carottes et pois mélangés et congelés. Dans ce cas, cuire selon les indications données sur l'emballage.

CASSOLET D'AGNEAU
1 1/2 tasse de fèves blanches, 2 tasses d'eau, 1 boîte de 28 onces de tomates en conserve (3 1/2 tasses), 1/2 tasse d'oignon haché (1 moyen), 1 gousse d'ail, haché fin, 1 1/2 à 2 c. à thé de sel, 1 c. à table de sucre, 1/8 c. à thé de poivre, 1 c. à thé de sarriette, 1/2 livre de saucisse sans boyau, coupée en bouts de 1/2 pouce, 2 tasses d'agneau cuit, en dés, 2 c. à table de persil haché.

Laisser tremper les fèves dans l'eau froide pour couvrir pendant 8 heures. Egoutter. Déposer dans une casserole avec les 2 tasses d'eau, les tomates, l'oignon, l'ail, le sel, le sucre et le poivre. Couvrir et amener à ébullition. Laisser mijoter pendant 1 1/2 heure.

Ajouter la sarriette et la saucisse et continuer la cuisson pendant 30 minutes. Ranger la moitié de ce mélange dans un plat à four beurré d'une capacité de 8 tasses. Ajouter ensuite l'agneau et couvrir du reste des fèves. Cuire à four modéré (350 degrés F.), 20 minutes. Au moment de servir, saupoudrer de persil haché. 6 à 8 portions.

OEUFS FARCIS A LA CHIMAY
9 oeufs cuits dur, 4 c. à table

(Suite à la page 20)

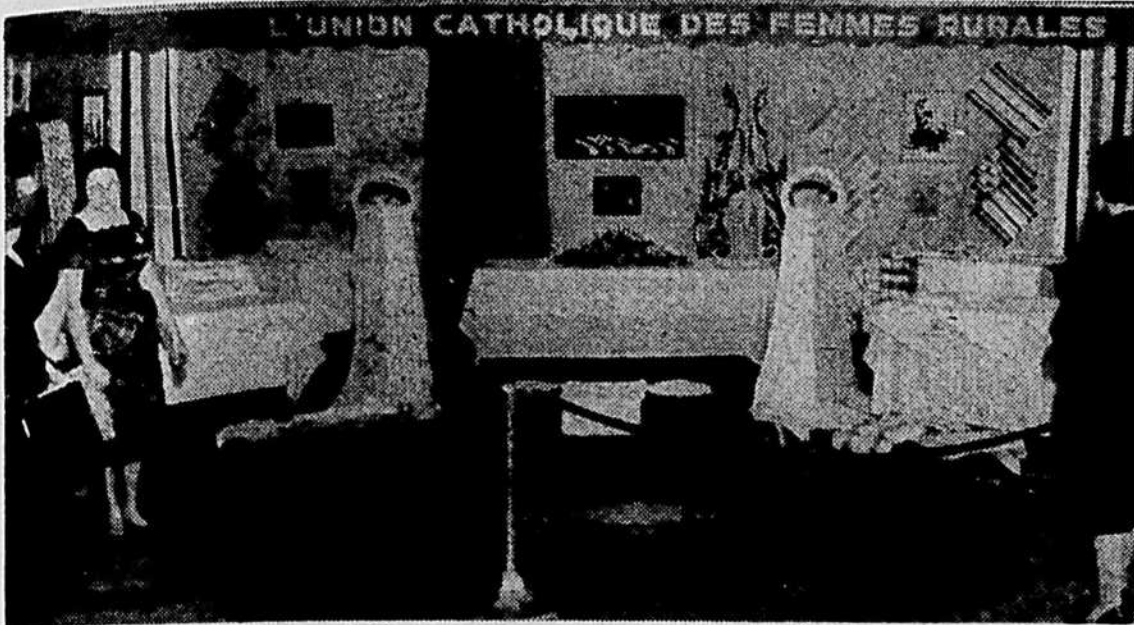


Photo du kiosque de l'Union catholique des femmes rurales au Salon de l'agriculture. Hôtesse, ce jour-là: Mme Marius Desrochers, présidente du Comité des arts ménagers de la Fédération de Joliette. Le kiosque a été inauguré vendredi le 17, peu après celui des Cercles de fermières de la province. Tous deux ont comme thème: la salle à manger. Le Salon sera ouvert jusqu'à dimanche soir, 6 heures. Le programme des activités féminines se déroule tel que prévu et tel que communiqué dans LA TERRE DE CHEZ NOUS de la semaine dernière. (Photo Service de cinéphotographie du Québec)

L'ère des détergents ne fait que commencer

Si un cerne autour de la lune présage la pluie, un cerne autour de la baignoire dénote... une maîtresse de maison vieux-jeu. Le temps, on ne peut guère le changer; mais la ménagère, elle, peut apprendre à se servir de détergents.

En fait, ce serait presque un miracle qu'elle ait échappé à leur influence. Sur les étagères des super-marchés, les empaque-

tages et marques de toutes sortes se disputent son attention. Les usages des détergents ne se comptent plus; indispensables à l'industrie, ils entrent dans des produits extrêmement variés, du shampooing pour bébé aux solutions pour nettoyer les éléphants au zoo.

A la radio et à la télévision, l'opéra-savon est devenu le drama-détergent et le comman-

taire proclame, de toute l'éloquence de l'annonceur, la supériorité de son produit.

Le savon, évidemment, se prête toujours à maints usages; au demeurant, il est lui-même un détergent, bien que le mot s'applique plus particulièrement aux produits détersifs de fabrication chimique. Pour la toilette, le savon prime toujours, bien qu'on trouve sur le marché des détergents en pain. Efficace, le savon l'est toujours, mais il exige certaines conditions pour bien nettoyer.

L'une, c'est l'eau douce. Dans l'eau dure, le savon ne mousse pas et forme une écume. Et comme la plupart des villes canadiennes sont dotées d'eau dure, les ménagères préfèrent les détergents pour le lavage du linge, parce que leur action n'est pas entravée par l'eau dure.

Empreinte de succès, surtout depuis la dernière guerre, l'histoire des détergents remonte aux années '30. A cette époque, l'industrie textile recherchait un agent de nettoyage pouvant résister à des produits chimiques puissants. On trouva la solution sous forme d'un agent composé d'alcool, extrait d'huiles de cocotier et de palmier, traité à l'acide sulfurique, puis neutralisé avec de la soude caustique.

Très efficaces, ces alcools sulfonés étaient très chers et leurs prix montaient au fur et à mesure que les huiles naturelles devenaient plus rares. En fait, le prix des détersifs serait demeuré hors de portée de la ménagère si on n'avait remplacé les huiles de palmier et de cocotier par des huiles synthétiques extraites de produits du pétrole.

Les besoins militaires durant la dernière guerre stimulèrent les recherches des produits du pétrole si bien que dès après le conflit on trouva sur le marché des détersifs en flocons, liquides, en pains et en crèmes.

Aujourd'hui, on consacre à la sulfonation des tonnes d'acide sulfurique et de soude caustique. D'autres substances chimiques servent aussi dans la fabrication des détersifs, sans oublier les parfums, les colorants et les blanchisseurs optiques qui y entrent également.

L'un des premiers détersifs à paraître sur le marché canadien ne convenait qu'à la vaisselle et au lavage à la main du linge. Aujourd'hui, on dispose, pour la lessive familiale, de détersifs puissants et efficaces. Au stade de la recherche: des sachets pré-mesurés qui se dissolvent dans l'eau de la lessiveuse.

Sans contredit, l'ère des détersifs ne fait que commencer!

Une journée en l'honneur de Marie de l'Incarnation

La journée du 24 février sera dans nos écoles la journée de l'Eglise canadienne et elle sera, cette année, consacrée à la Vénérable Marie de l'Incarnation, fondatrice du Monastère des Ursulines de Québec.

Marie de l'Incarnation (Marie Guyart) naissait à Tours le 28 octobre 1599, se mariait à Claude Martin, devenant veuve après deux ans de vie conjugale et entra au Monastère des Ursulines en 1631, se séparant pour suivre l'appel divin, de son fils unique qui devint plus tard, Dom Claude Martin, o.s.b.

En 1633, elle s'embarqua pour le Canada où elle fonda le Monastère des Ursulines de Québec. C'est ainsi qu'elle devint canadienne et passa les 33 dernières années de sa vie parmi nous.

Marie de l'Incarnation fut une femme exceptionnelle qui connut les divers états de vie dans lesquels elle a pratiqué excellemment toutes les vertus. Elle vécut une vie bien remplie comme jeune fille, épouse, mère, veuve et religieuse.

Favorisée de grâces mystiques et de visions surnaturelles au milieu des travaux les plus absorbants et dans le voisinage d'hommes grossiers, Madame Martin se révèle la femme forte et parfaite qui sait imprégner de divin son activité quotidienne et ses responsabilités sociales.

Comme sainte Thérèse d'Avila, Marie de l'Incarnation eut le privilège surnaturel d'être favorisée de trois visions de la Très Sainte Trinité, grâce précieuse qui servit à son avancement dans la sainteté et qui marqua toute sa vie.

Marie de l'Incarnation doit être pour nous un exemple imité. C'est avec fierté que nous devons remercier Dieu d'avoir fait fleurir parmi nous une âme aussi belle et aussi forte, notre Thérèse du Nouveau-Monde.

Le vieux Monastère des Ursulines de Québec est un lieu de pèlerinage. On y conserve les objets que Marie de l'Incarnation a touchés, portés; ses écrits mystiques. Tout ceci représente un trésor incalculable que les visiteurs admirent et vénèrent.

De son vivant, Marie de l'Incarnation a suscité l'admiration de tous: dirigeants, élèves, colons et Indiens qui lui rendaient volontiers visite au Parloir du Monastère. Par la pensée et par la prière, continuons mentalement ces visites à la Thérèse du Nouveau-Monde.



UNE ECHARPE DRAPEE accompagne cette robe d'été en popeline "Terylene" et coton brodée et perlée, une création Angelina pour la collection printemps-été de l'Association des Couturiers canadiens, présentée récemment à Montréal.

BILLET.

Face à l'éducation scolaire

A travers la Province d'ici quelques semaines, des réunions de principaux d'école, de directeurs et directrices se réunissent pour étudier leur rôle, leurs responsabilités. Tous ceux et celles qui accèdent à ce poste ont été remarqués d'une manière ou d'une autre, ont fait leur preuve en matière d'enseignement, de discipline à faire observer, en un mot, sont des compétences reconnues, et malgré cela ils se réunissent pour étudier à fond leur rôle.

Souvent on entend dire: "Ah! ces gens là sont payés et ils n'enseignent pas"... C'est vrai qu'ils ne sont pas titulaires de classe. Mais ils ont la responsabilité des classes de leur école et de l'enseignement qui se donne. Ces personnes-là portent de lourdes responsabilités et sont parfois la cible des critiques de gens qui ne s'y connaissent pas, qui ne les rencontrent jamais pour causer non seulement de leurs devoirs de directeurs, mais aussi des leurs...

Les enfants que vous confiez aux éducateurs attendent beaucoup d'eux; les parents aussi d'ailleurs; mais que font-ils pour rendre plus facile leur tâche? Aident-ils leurs enfants à respecter l'autorité, la discipline, les règlements? Ce n'est pas pour rien que tant de solutions difficiles s'offrent à ceux qui ont la charge de voir aux programmes, de voir à l'agencement des matières, de scruter la compétence de ceux à qui ils confient des responsabilités... Pour être en mesure de juger de l'ampleur du travail à accomplir et ainsi de comprendre mieux, il faut à tout prix que les parents suivent attentivement les activités dans le domaine de l'éducation tant sur le plan local que provincial. Nous bâtissons une génération qui aura besoin d'être munie pour l'avenir qui s'annonce. Pensons-y bien. C'est pour elle que nous trions...

Marie DUPUIS.

Santé et alimentation

avec Germaine GLOUTNEZ, t.s.m.

Prévision des menus de la semaine

Si on veut donner une alimentation adéquate à sa famille, on ne peut préparer les repas au jour le jour, au hasard de ce qu'on a sous la main.

Il faut, après avoir consulté les règles alimentaires au Canada, faire le calcul des aliments nécessaires à la famille pour une semaine et ensuite répartir ces aliments dans les menus d'une semaine. Par exemple, si, pour servir au moins les trois oeufs recommandés à chaque personne dans une semaine, on a besoin d'une douzaine et demie d'oeufs, on réserve les oeufs nécessaires pour les recettes incluses au menu et on sert le reste des oeufs nature soit au déjeuner ou à un autre repas. Vous voyez tout de suite qu'il faut évidemment faire les menus à l'avance et les faire en pensant aux restes et aussi aux visiteurs inattendus.

Tenir compte des règles alimentaires

De quels éléments faut-il tenir compte en préparant les repas de la famille? Premièrement, comme je le disais plus haut, des règles alimentaires qui correspondent aux besoins d'éléments nutritifs dont les individus ont besoin: protéines, hydrates de carbone, graisses, minéraux, vitamines, etc.

Du budget

En second lieu, il convient de tenir compte du budget dont on dispose pour les aliments. Le prix d'un aliment et sa valeur nutritive sont deux choses bien différentes. Qu'il me suffise de dire pour donner un exemple concret que le boeuf a la même valeur nutritive qu'il soit pris dans le filet mignon ou que ce soit un morceau de haut-côté; et la différence de prix est énorme! La saveur aussi, me direz-vous? Je ne suis pas tout à fait d'accord, parce que chacun de ces morceaux préparés de la façon qui lui convient le mieux peut être un régal. Evidemment, il est plus long de bien préparer un morceau de viande moins tendre, mais je fais confiance au talent de la ménagère canadienne-fran-

çaise. Il faut aussi tenir compte de l'âge, de l'état de santé, du genre de travail de chacun; alors prévoir des repas adaptables, si le mets principal est le même, il faudra ajouter ou retrancher, selon le cas, pour celui qui travaille très fort ou pour celui qui, de santé débile, passe une partie de son temps inactif.

Du marché local

On doit aussi suivre les saisons, le marché local; pourquoi vouloir manger de la rhubarbe fraîche en janvier et du poisson des chenaux en juin?

De la variété

La variété est aussi de rigueur dans la préparation des menus; il faut tenir l'appétit ouvert, il faut inciter les gens à attendre l'heure des repas comme une heure d'agréable surprise, de détente et non les obliger à la fastidieuse routine "du toujours pareil." Rien de plus propre à enlever l'appétit que de toujours savoir à l'avance ce qu'on mangera tel jour; alors qu'il peut être plaisant de savoir que, aujourd'hui, on aura, au diner, telle chose. Il y a une autre raison importante pour laquelle on doit varier les menus: c'est de faire faire la gymnastique du système digestif en lui présentant des aliments différents à digérer; autrement, il devient paresseux et perd de sa souplesse d'adaptation.

Vous pouvez calculer vous-même, d'après les règles alimentaires, la quantité d'aliments de base à acheter, mais si vous voulez un guide sûr, faites venir la brochure: "Alimentation Saine," en vous adressant à:

Services de l'information, Ministère de la Santé nationale et du Bien-Etre Social, Ottawa.

Dans la prochaine chronique, je vous donnerai quelques exemples de menus pour une semaine et pour différentes saisons.

Germaine GLOUTNEZ

PAGES DU FOYER

Le Courrier

"La Terre de Chez Nous" répond, ici, aux demandes de renseignements et de conseils qui lui sont adressées par ses abonnés. Avec sagesse et prudence, la directrice de cette rubrique s'efforce de résoudre les problèmes familiaux, moraux, domestiques, sentimentaux ou autres qui lui sont soumis. Toute discrétion est parfaitement garantie. On peut donc écrire en toute confiance: LA COURRIER DE "LA TERRE DE CHEZ NOUS," 515, avenue Viger Montréal 4, Québec.

Directrice : MARIE-LUCE

Sur le travail rémunéré des mères de famille

Votre courrier a été pendant un temps, des plus captivants. Domage que les mères de familles intéressées n'aient pas continué à vous écrire. Celui signalait "Un papa" avait demandé l'opinion des autres... Deux seulement ont répondu. Ces deux-là paraissent avoir bien organisé leur programme et il n'y avait pas de problème pour elles. J'aurais aimé à lire d'autres opinions. Depuis cette première lettre, j'ai observé; j'ai discuté de la chose avec mes copains des paroisses environnantes et il semble qu'il y ait un bobo dans toutes les familles où il y a une machine à coudre de manufacture. Les gars le disent à mi-voix parce que les mères et les filles se fâchent si la question surgit.

Je viens de lire l'opinion signée par un "Jeune campagnard" à la recherche d'une "oyeuse compagne". Bravo! Il raisonne bien ce jeune. Je lui souhaite de découvrir cette fille de 20 ans qui a un bel idéal de la vie d'une femme rurale. Ce serait une question à étudier, mais elle est délicate. Je suis marié, j'ai 7 enfants. Ma femme est heureuse, moi de même parce que nous faisons bien ce qui doit être fait. Toute la couture de la famille se fait à la maison. Mes parents sont si contents de voir ma femme si ingénieuse et si habile qu'ils lui envoient quantité de vêtements usagés mais propres et même du neuf. Et ma femme a vraiment un don pour la cuisine... Si vous voyiez les bonnes tables qu'elle nous fait! Ce ne coûte pas si cher l'arrivée à mettre de l'argent de côté en prévision des mauvais jours. La gaieté règne chez nous et ma femme paraît satisfaite. Nous pourrions certes avoir un peu plus de luxe, mais nous jugeons que c'est trop tôt encore. Je ne le refuserais pas à ma femme mais elle juge avec moi que les enfants ne manquent de rien. Nos enfants s'amusez aussi surtout avec des jouets que nous leur fabriquons. Pourquoi acheter des trains électriques? des teddy-bears... Ma femme en fait qui ne coûtent rien. Nous déposons à la Caisse populaire les allocations familiales de nos enfants. C'est un tour de force me direz-vous? C'est le résultat de nos calculs... Nous calculons toujours; c'est devenu très intéressant et même captivant. L'idéal de ma femme c'est de montrer à coudre, à bien faire la cuisine, économiquement, à ses filles pour qu'elles n'emblaient pas leur mari plus tard... L'ordre est aussi à la page chez nous; dans ma cave, chacun a son tiroir et sur les étagères, chacun a sa tablette. Ma femme fait sa tournée régulièrement. Si la tablette n'est pas en ordre, elle ne dit rien mais elle passe tout droit en faisant le service à table. Les jeunes savent ce que cela veut dire et ils vont voir à leurs tablettes... Il me semble que nous pourrions entretenir cette belle vie de notre famille jusqu'au mariage de chacun de nos enfants. Les aînés posent déjà des questions... sérieuses. Nous prenons le temps de causer avec eux, ma femme avec les filles et moi, avec mon garçon. Tout cela nous rend heureux. Je pense bien que nous sommes dans notre vocation. Nous essayons de mettre à profit les conseils de nos directeurs, et nous avons suivi chacun de notre côté les cours de préparation au mariage.

R. — Bravo! cher père de famille heureux et qui sait rendre justice à sa femme... Je trouve que votre méthode d'économie est idéale, d'autant plus que vous l'appliquez tous deux d'un commun accord. Quand une femme mariée prend un emploi à l'extérieur ou du travail à domicile, elle renonce le plus souvent par la fait même à cette économie que vous pratiquez pour la table, le vêtement et les jeux des enfants. Certes faut-il savoir compter de la bonne façon pour l'évaluer à sa juste valeur... Si les mères de famille qui ont choté ce parti, à tort ou à raison, n'ont pas écrit pour défendre leur point de vue, nous ne pouvons leur en vouloir... Mais je pense que les femmes, bien préparées à leur besoin de ménage et de maîtresse de maison, y songeront moins que d'autres qui, connaissant moins leur métier l'aliment moins et sont moins aptes par la fait même à exploiter ses possibilités. Et puis, il y a ce courant moderne, qui inoite les mères de famille à tourner le dos à leur besoin pour chercher ailleurs leur épanouissement, auquel nous n'échappons pas tout à fait. Il y a aussi d'autre part, les situations familiales où la femme doit non seulement bien administrer le budget de la maison mais le "créer de rien" car il est à peu près inexistant...

R. — UNE ABONNEE QUI A HATE DE SAVOIR
Le certificat de 9e année est, en effet, obligatoire pour s'inscrire à une école de coiffure ou même comme apprentie dans un salon de coiffure. Deux écoles du ministère de la Jeunesse donnent des cours de coiffure pour dames: l'Institut de technologie, 310, boul. Langelier, Québec, et l'École des métiers commerciaux, 1245, rue St-Denis, Montréal. Ces cours sont de 10 mois. Il y a aussi un certain nombre d'écoles privées qui dispensent ces cours. Tous ces cours doivent être suivis de stages pratiques qui ne durent pas moins de

deux ans, et la suite desquels vous pouvez vous présenter pour l'obtention d'une carte de compétence. Seul le cours d'hygiène est obligatoire, car on peut apprendre le métier en travaillant comme apprentie dans un salon, à la condition que le directeur du salon voit à votre perfectionnement et ne se contente pas de nous utiliser pour des tâches de routine. Comme vous êtes du Bas du Fleuve et que cette région est couverte par le Comité paritaire de Québec, je vous suggère de vous y adresser pour renseignements: Comité paritaire de la coiffure, 104, 12e Rue, Québec, P.Q.

CORRESPONDANCE?

Vous voulez une correspondante? Vous voulez un correspondant?

Confiez votre demande au Service de correspondance de LA TERRE DE CHEZ NOUS

CONDITIONS

1) Fournir les renseignements suivants: Age - degré d'instruction - adresse postale exacte et complète - motifs pour lesquels vous désirez un correspondant ou une correspondante - détails sur vos goûts, vos intérêts dans la vie, vos occupations, vos loisirs favoris, ou autres que vous jugerez utiles selon le caractère de votre demande;

2) Joindre la somme de \$1.00 à votre demande.

Le Service de correspondance de LA TERRE DE CHEZ NOUS est votre service. Il a son responsable qui accordera le maximum d'attention à toutes les demandes qui lui parviendront.

Adressez vos demandes comme suit:

Service de correspondance LA TERRE DE CHEZ NOUS 515, avenue Viger, Montréal 24

R. — BONHEUR POUR L'AVENIR
Je vous suggère une décision courageuse: rompre avec ce jeune homme qui est peut-être un ami agréable et un bon compagnon, mais n'a pas d'avenir. Ce n'est pas jouer avec le feu que de continuer ces fréquentations, puisqu'il n'y a pas de "feu"; c'est perdre votre temps et vous songez sérieusement au mariage. Ne cédez pas à votre faiblesse passagère qui vous entraîne à accepter un ami de ce genre tout simplement parce que vous souffrez de n'en pas avoir et parce que vous êtes heureuse quand il est là.

R. — D'UNE CANADIENNE
Adressez-vous à M. L.-J. Simard, régisseur, Ferme-école d'animaux à fourrure, St-Louis-de-Courville, comté de Montmorency, P.Q.

R. — UNE QUI ESPERE LE REVOIR AU PLUS TOT
Vous aeriez mieux de continuer à étudier que de penser à l'amour... Vous faites beaucoup de fautes en écrivant... Je vous le signale en passant. Chaque chose en son temps. Ne faites rien d'autre que de causer, à l'occasion, avec ce jeune homme. Vous êtes trop jeune pour commencer à sortir régulièrement... Pour ce qui est de vos cheveux, faites à votre guise... L'été, je préfère les robes à jupes larges aux autres, surtout pour une jeune de 15 ans. Un costume beige rose vous irait bien. Si vous avez le teint coloré... et si vous êtes si jolie, vous n'avez pas besoin de rouge à lèvres... Tenez-vous à ce point à faire comme les autres? — Fernand signifié libre.

Q. — Je m'adresse à vous, car je ne sais à qui donner mon appréciation pour l'article paru dernièrement dans LA TERRE DE CHEZ NOUS: "Les filles sont laides." Je ne sais qui l'a écrit, mais il a parfaitement raison. Je suis une jeune fille de 18 ans; j'aime beaucoup la simplicité des vêtements et la bonne mise. La mode est belle si elle est correcte. Après avoir lu cet article, j'aurais aimé connaître celui qui l'a écrit pour le remercier d'avoir dit son opinion et ouvert le débat. Tout le monde



Une des équipes de la Semaine interaméricaine d'action catholique dont nous parle aujourd'hui Yvan Forest qui faisait partie de la délégation canadienne à Mexico, (lire texte en page 20). Au premier plan, on reconnaît sans doute Juana Carrasco présidente de la J.A.C. du Chili qui accompagnait au Canada, la présidente du M.I.J.A.R.C. en décembre dernier

n'est pas de mon avis, mais j'aime donner mon opinion et je n'ai pas peur des critiques que je puis recevoir. Je suis campagnarde et j'aime vivre comme telle: les cheveux au vent, une chanson au coeur, le sourire aux lèvres, le soleil comme maquillage, des sandales aux pieds. J'aime suivre ma petite vie si belle et si douce. C'est, je crois, la vraie beauté des jeunes filles. Si seulement elles voulaient en profiter. Comme leur simplicité serait leur vrai charme!

GITANE ET GITANO
R. — Vous auriez pu adresser vos commentaires sur cet article à son auteur: Yves Thériault, aux soins de LA TERRE DE CHEZ NOUS. J'ai publié tout de même votre lettre et je la transmettrai à qui de droit.

R. — EN PEINE ET QUI VOUDRAIT SAVOIR
Il faut vous adresser à la maison de commerce qui vous a vendu ce produit ou, encore, à la compagnie qui le fabrique pour leur demander de vous envoyer des instructions en français. C'est le conseil que je vous donne et que je donne à tous ceux et celles qui sont aux prises avec le même problème.

R. — UNE LECTRICE DE JOLIETTE
Je regrette, mais j'ignore cette adresse. Demandez le renseignement au poste de télévision qui vous a transmis cette nouvelle.

R. — GUENDALINA
Vous n'êtes pas anormale; vous êtes une adolescente qui s'éveille à la vie sentimentale... Prenez-vous en patience et ça passera, vous verrez. Cet intérêt que vous avez pour les jeunes gens qui vous plaisent et vous font rêver se changera pour un intérêt à l'endroit d'un jeune homme en particulier qui vous fera oublier tous les autres. Si j'avais un conseil à vous donner, je vous dirais: passez-vous pour quelque chose de beau, de bien, et pour une belle figure féminine de l'histoire. Lisez des biographies de femmes qui vous aideront à distraire votre imagination et à vous forger un idéal élevé de la vie. Soyez disciplinée, à vos études et faites partie d'un groupe de jeunes qui canalise nos énergies. Discutez de la vie et de l'amour avec votre mère et avec vos professeurs: cela vous aidera à redresser certaines de vos tendances et à diminuer vos craintes inutiles.

Q. — Dans le courrier du 18 janvier, une lectrice demandait des renseignements sur l'usage des œufs pour l'entretien des cheveux. Elle n'a qu'à mélanger 2 c. à thé de blanc d'œuf dans un demi-verre d'eau, par exemple, et à appliquer ce mélange sur ses bouclettes quand elle fait sa mise en plis. Je crois que cela fait tenir les cheveux et que cela les assèche aussi. Pour ma part, j'avais les cheveux gras et je devais les laver toutes les semaines et ça me fait beaucoup de bien. Je vous expose aussi mon problème...

R. — Merci pour le renseignement... C'est avec votre ami que vous devez aborder le sujet... et pas avec Marie-Luce qui ne peut juger pour vous et pour lui. Dites-lui que vous ne savez pas refuser... et que vous avez le sentiment, si c'est le cas, qu'il abuse de cette faiblesse que vous avez. Dites-vous aussi qu'en amour, la tempérance est une vertu qui se pratique à deux et ne lui demandez pas de la pratiquer seul sans qu'il sente chez vous au moins un appel et un encouragement. Vous n'êtes plus une enfant de 15 ans... Vous en avez 27... et alors!

R. — BRUNE AUX YEUX NOIRS
Le deuil d'un père et d'une mère se porte de 1 an à 1 an et demi. Il n'est pas d'usage, dans nos milieux, de porter le deuil d'un oncle ou d'une tante.

R. — UN FUTUR TECHNICIEN
Les écoles techniques de Montréal, Québec, Sherbrooke, les Trois-Rivières, etc., donnent des cours sur l'électronique. Je ne saurais me prononcer sur la valeur des cours donnés dans les écoles privées. Prenez conseil d'un spécialiste en la matière.

R. — POMPON ROSE
Solange signifie ange unique; Patricia, chef de famille.

Q. — Voulez-vous faire paraître ce remède qui guérit d'un ongle incarné. C'est si souffrant et je voudrais ainsi rendre service à ceux qui seraient intéressés. Voici: faire fondre du suif de mouton avec un morceau d'alun et vider sur l'ongle pendant que le tout est bien chaud.

R. — MERCI POUR VOTRE RECETTE.
Je suis certaine que si vous vous intéressez à quelque chose de précis et pas seulement à passer le temps, vos mères seraient d'accord avec vous. Pauvre jeunesse qui ne sait que faire d'elle et se désolent! N'y a-t-il pas un groupement dont vous pourriez faire partie et qui vous fournirait l'occasion de sorties agréables et en même temps enrichissantes. On a tant de choses à apprendre à 15 ans! — Votre poids normal serait de 115 livres. — Bruno signifie brun.

R. — CLAUDINE
Quand on fait pour bien faire comme vous le racontez, inutile de se tracasser par la suite. Laissez-vous vieillir et vous saurez mieux juger des situations comme celles que vous me décrivez, des conseils de vos amies. Vous plaisez peut-être à ce jeune homme... mais ce n'est pas cela qui est l'amour. Disons que c'est une amorce, un point de départ qui fait qu'un jeune homme choisit de rencontrer une jeune fille plutôt qu'une autre.

R. — FRANCE AMOUREUSE
Vous pouvez peut-être lui faire un petit cadeau lors de son anniversaire: je vous suggère une pièce de votre fabrication, tout simplement. Rien ne vous y oblige cependant. — Votre poids normal serait de 133 livres.

R. — 4 ANXIEUSES
Je suis certaine que si vous vous intéressez à quelque chose de précis et pas seulement à passer le temps, vos mères seraient d'accord avec vous. Pauvre jeunesse qui ne sait que faire d'elle et se désolent! N'y a-t-il pas un groupement dont vous pourriez faire partie et qui vous fournirait l'occasion de sorties agréables et en même temps enrichissantes. On a tant de choses à apprendre à 15 ans! — Votre poids normal serait de 115 livres. — Bruno signifie brun.

R. — SOLITAIRE
Le Centre de recrutement naval de la Marine canadienne est à 2055, rue Drummond, Montréal. — Le port de Montréal est administré par le Conseil des Ports nationaux et a ses bureaux à 357, rue de la Commune, Montréal.

R. — JEUNE CAMPAGNARDE ET JEUNE CAMPAGNARD

Comment voulez-vous que je sache mieux que vous si ce jeune homme vous aime? Si son amour se mesurerait à votre émotion et à votre excitation depuis ces occasions où il vous a embrassées avec pas mal de passion, ce serait facile à juger... Mais revenez sur terre... vous rêvez en ce moment. Ce jeune homme se contente-t-il de profiter de votre présence chaque fois que vos frêres lui

en fournissent l'occasion? Si oui, dites-vous qu'il vous trouve probablement aimable et plaisante à rencontrer? S'il vous téléphonait, prenait l'initiative de vous inviter quelque part, demandait à vous visiter chez vous, vous pourriez plus facilement croire qu'il vous aime au moins un peu... De sorte que, même si vous avez trouvé agréable d'être embrassée par lui parce que vous avez un faible pour lui, ne vous laissez pas emporter par votre imagination... A l'avenir, soyez plus réservée, plus difficile à embrasser et vous verrez plus clair dans les sentiments des jeunes gens que vous rencontrerez.

R. — LILIANNE
Je pourrais, certes, vous donner une liste de dix sites historiques canadiens, mais je doute qu'elle puisse vous aider à résoudre le problème qui vous intéresse. Il me faudrait avoir en main les dix représentations que vous avez à identifier et je ne les ai malheureusement pas.

R. — BRIGIDE DE G.M.
Vous pouvez vous procurer à l'adresse suivante: Montreal Coin Exchange, 2095 est, rue Bélanger, Montréal, les catalogues suivants: Catalogue des valeurs d'achat et de vente des monnaies canadiennes, à 75 sous, et Handbook of United States Coins à \$1.25.

On demande...
Mme G., comté de Bellechasse, demande aussi des vêtements usagés: elle a une fille de 15 ans, deux filles de 13 et 7 ans, deux garçons de 4 et 5 ans, un bébé de 3 ans. Elle accepterait avec reconnaissance tout ce qui lui serait envoyé.

R. — JE DONNERAIS LES NOMS DE CE LECTRICE AUX CORRESPONDANTES QUI EN FERONT LA DEMANDE.
Mme T., comté de Bellechasse, demande aussi des vêtements usagés: elle a une fille de 15 ans, deux filles de 13 et 7 ans, deux garçons de 4 et 5 ans, un bébé de 3 ans. Elle accepterait avec reconnaissance tout ce qui lui serait envoyé.

R. — MAUREL
Votre curiosité au sujet de la différence entre l'huile à moteur diesel et l'huile à chauffage est peut-être partagée par d'autres lecteurs. J'ai transmis votre lettre à M. Robert Charbonneau, directeur de la chronique: "Votre roulant" dans LA TERRE DE CHEZ NOUS. Vous pourriez aussi demander le renseignement à une raffinerie d'huile.

INSTITUT AUDET
Etudes par correspondance
• Cours primaire et secondaire de 4e à 9e année
• Cours commercial et général de 10e à 12e année
\$4. par mois durée de 4 mois.
Certificat et diplôme
Manuels fournis
Prospectus sur demande
Début du cours: 10 mars
Dernier jour d'inscription: 7 mars
INSTITUT AUDET C.P. 50
Dépt. 107
Limoilou, Québec 3

PAGES DU FOYER

★
NOTRE PATRON GRATUIT — Il faut un tablier pour protéger les robes des fillettes qui aiment tant zébrer leur maman dans la cuisine. En voici un très simple et original avec ses appliques. La fillette pourra facilement coudre et broder le sien. C'est le modèle S-6292-F, avec toutes explications en français que vous pouvez commander moyennant 10 sous pour frais de poste et de manutention en écrivant au RAYON DU PATRON GRATUIT, "La Terre de Chez Nous," 515, avenue Viger, Montréal 24.



Foyers insupportables?

Par S. E. le Cardinal LEGER

Il y a, pour les jeunes, deux genres de foyers insupportables: le "foyer-prison" et le "foyer désert".

Le foyer-prison

Le "foyer-prison" où le père, la mère, les grands frères et les grandes sœurs prennent des airs de gendarmes; où la conversation se limite à des "tu ne feras pas cela" ou des "je te l'avais bien dit". C'est un foyer où la jeune n'entre que pour enregistrer des reproches ou prendre connaissance de nouvelles défenses.

Oh! le plus souvent, les foyers-prisons ne sont pas menés par de mauvais parents; au contraire, ces parents ont beaucoup de cœur mais un peu moins d'intelligence! Ils ne savent pas dialoguer sans s'imposer; ils ont l'impression que le début de la maturité de leur enfants est le signe avant-coureur de leur déchéance personnelle. Ils ne savent pas aimer sans accaparer; ils croient que plus un enfant est soumis à leur tutelle, plus ils lui témoignent une grande affection. Ces parents sont, en réalité, moins instruits que les oiseaux du ciel qui ne craignent pas de jeter leurs petits en bas du nid familial pour les forcer à voler.

Les foyers-prison sont très dangereux, car si un jour le jeune apprend à scier les barreaux, il s'enfuira avec effraction et fera des folies avec sa liberté.

Le foyer-désert

Le "foyer-désert", ce n'est pas nécessairement celui où il n'y a jamais personne. C'est celui où personne ne sait comprendre, où chacun vit égoïstement sa vie en laissant l'enfant se débrouiller tout seul. C'est la réunion de plusieurs égoïstes sous un même toit.

Le jeune qui fait partie d'un foyer-désert n'a aucune envie d'entrer chez lui; son père ne s'intéresse pas à lui; sa mère est occupée avec les amis du voisinage; ses frères et ses sœurs n'ont rien de commun avec lui, sauf quelques paroles désagréables à l'heure des repas.

Ici encore, ce n'est pas dans nos plus mauvaises familles qu'on trouve des foyers-déserts. C'est sur les doigts de la main qu'on pourrait compter les pères qui sont les vrais amis de leur fils, et les mères qui sont les vraies confidentes de leur fille. Rien n'est plus facile que de créer un foyer-désert: il suffit de se taire et de ne rien faire, comme si tout allait bien et qu'il n'y avait aucun problème.

Nos jeunes ont besoin d'un foyer sympathique. Le mot "sympathique" veut dire "sentir avec", "avoir les mêmes sentiments", "partager les mêmes joies et les mêmes souffrances". Si nos jeunes sentent que leurs parents les comprennent, qu'ils s'occupent d'eux tout en les laissant libres, qu'ils les laissent libres tout en ne les abandonnant pas alors ils seront contents d'entrer au foyer pour faire connaître leurs expériences et puiser à celle de leurs parents.

(Allocution du Cardinal P.-E. Léger au dîner-causerie du Club Richelieu-Montréal, le 12 janvier 1961).

(Actualité, février 1961).

La couture chez soi

Nos patrons portent des instructions en français sur toutes leurs pièces: ces instructions sont une aide précieuse pour leur disposition sur le tissu et pour leur assemblage.



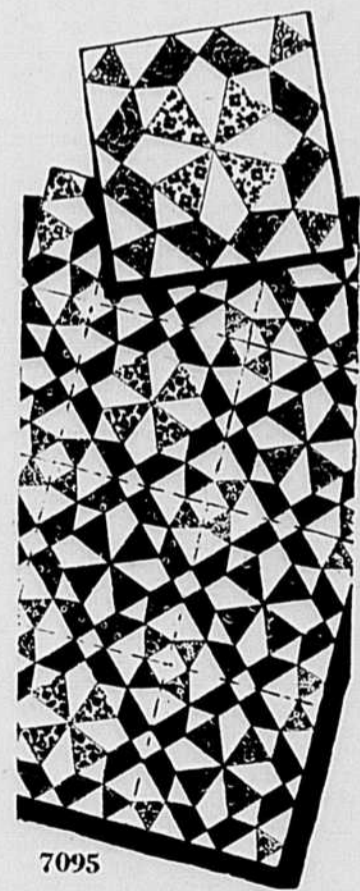
4915 BLOUSES — Trois modèles de blouses printanières, faciles d'exécution et exigeant peu de tissu. Grandeurs: 12, 14, 16, 18 et 20. La grandeur 16 requiert de 1 verge et 1/2 à 1 verge et 3/4 de 35." Prix: 60 cents, tous frais compris.



4667 ROBE ET BOLERO — La robe peut fort bien se coudre avec une manche courte et devenir ainsi une robe d'après-midi qui, accompagnée du bolero, forme une toilette commode pour la rue, le voyage, l'église. Grandeurs: 12, 14, 16, 18 et 20. La grandeur 16 requiert 3 verges et 1/2 de 35" pour la robe et 1 verge et 1/2 pour le bolero. Prix: 60 cents, tous frais compris.



4776 ROBE TOUT-ALLER — Ouverture boutonnée sur le côté gauche, style tunique retenu à la taille par une large ceinture nouée. Jolie dans un tissu léger et souple de coton ou de soie. Grandeurs: 12, 14, 16, 18 et 20. La grandeur 16 requiert 3 verges et 1/2 de 39." Prix: 60 cents, tous frais compris.



7095 COURTE-POINTS — Pointes folles, c'est le cas de le dire... Et, cependant, le patron est proposé aux débutantes... Toutes indications pour l'assemblage des points, le montage, le pliage, contenues dans le patron ainsi que les mesures pour un couvre-lit simple ou double. Instructions générales seulement en français. Prix: 45 cents, tous frais compris.

Prière de prendre NOTE...

Souscription en faveur de la Fraternité française

La Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste et le Conseil de vie française lancent, chaque année, une campagne de souscription en faveur de la Fraternité française. Grâce à elle, la Fraternité vient de distribuer plus de quarante mille dollars à diverses œuvres culturelles canadiennes-françaises au Canada et aux Etats-Unis. L'organisation de la campagne '61 est déjà commencée.

Pèlerinage à Notre-Dame de la Guadeloupe

Le Comité régional du Tiers-ordre de l'obédience capucine de Québec organise un pèlerinage à Notre-Dame-de-la-Guadeloupe, du 18 au 27 mars prochain. Les pèlerins auront l'unique privilège de s'agenouiller et de prier dans la cathédrale de Notre-Dame-de-la-Guadeloupe, à Mexico (cette cathédrale serait vouée à la démolition), dont la construction remonte à 1667. Ils pourront admirer tous les trésors que ce temple renferme et visiter des villes culturelles et des sites historiques tels que Xochimilco, Cuernavaca, Taxco, Vista Hermosa, Toluca, Oaxaca, Texmelucan, Puebla, Aleoman, etc.

Pour renseignements et inscription, prière de s'adresser au Comité régional du Tiers-ordre

des Capucins, 500, 8e Avenue, Québec 3, P.Q.

Nouveaux présidents

Le Dr Réginald Grand'Maison, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, a été élu président général de l'Association Lacordaire et Ste-Jeanne-d'Arc du Canada. Il succède à M. Roland Lelièvre qui a occupé ce poste pendant dix ans.

M. P.-E. Gingras a été élu président de l'Institut d'études sur l'alcoolisme et il succède, à ce poste, au Dr Grand'Maison. Cet institut patronne, depuis sa fondation, en collaboration avec l'Université de Sherbrooke, des cours d'été sur l'alcoolisme.

Retraites fermées nouveau style

Le sanctuaire Notre-Dame-du-Cap vient d'inaugurer un centre de retraites individuelles d'orientation pour jeunes filles.

Les retraites données à ce centre diffèrent des retraites fermées ordinaires par le fait qu'elles sont individuelles et que les instructions sont enregistrées sur bandes sonores et diffusées dans chaque chambre. Les retraitantes n'ont pas d'exercices en commun et ne sont soumises à aucun programme. La retraite doit cependant durer au moins trois jours complets. Le nombre des instructions suggérées est assez considérable pour permettre un choix adapté à chaque retraitante. Ces instructions sont prescrites à chacune en direction spirituelle d'après ses besoins et ses désirs. De plus, on lui remet le plan imprimé des instructions prescrites ainsi que des plans de méditations à faire entre les instructions. Ce sont des retraites, d'orientation. Le directeur de l'oeuvre est le R. P. Yvon Poirier, o.m.i.

LES ASSURANCES DE L'U.C.C.

VIE — INCENDIE — AUTOMOBILE
RESPONSABILITE — RISQUES DIVERS



515, ave Viger
Montréal 24, Qué.
VI. 2-6431

Adressez vos commandes au
SERVICE DES PATRONS, LA TERRE DE CHEZ NOUS
515, avenue Viger, Montréal 24



Notre pays est privilégié

Pour le bénéfice de tous les jeunes de la J.R.C. et de tous ceux qui s'intéressent au travail de l'action catholique tant dans leur milieu que dans le monde, voici un rapport condensé de ce qu'a été la 5e S.I.A.C. (Semaine Interaméricaine d'Action Catholique) ainsi qu'un aperçu des conclusions pratiques qui peuvent en être sorties.

Le thème de cette Semaine était "L'Action Catholique, face aux problèmes apostoliques de l'Amérique latine."

Ces problèmes que nous avons étudiés et dont nous avons pu toucher du doigt la réalité pour plusieurs étaient les suivants:

1. La promotion des masses populaires
2. Le sous-développement économique
3. La crise culturelle
4. La crise morale
5. Le problème de la Foi.

Avant d'aller plus loin il faut vous dire que l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud comptent 20 pays dont la population est de 200.000.000 d'habitants. C'est donc une partie imposante de la population du globe qui habite cette région. De plus, si l'on regarde ces faits en fonction de l'avenir de l'Eglise dans le monde, l'on doit ajouter que cette population à 80% baptisée, représente le 1-3 de la population catholique du globe. Par ailleurs il faut déplorer qu'avec ce grand nombre de baptisés, il n'y ait

Yvan Forest, administrateur de la J.R.C., qui, en novembre dernier, prenait part à la 5e Semaine Interaméricaine d'Action Catholique, à Mexico, nous a parlé, aujourd'hui, pour le bénéfice des jeunes de la J.R.C. et de tous ceux qui s'intéressent à l'Action catholique dans leur milieu et dans le monde.

que 3% des prêtres du monde dans ces pays. L'on voit immédiatement les sérieux problèmes que cela peut poser.

Par ailleurs, deux autres aspects de la situation de beaucoup de ces pays vous feront saisir quelques unes des causes des 5 problèmes mentionnés plus haut.

- a) Etat de la grande pauvreté des uns à côté de la grande richesse des autres.
- b) Concentration de la propriété foncière en même temps que la prolifération de petites propriétés.

Dans toute l'Amérique latine, 1,5% des exploitations accaparent 50% du total des superficies agricoles, même que dans un pays: le Paraguay 1,4% des exploitations couvrent 93% du pays.

Vous avez par ces quelques descriptions et ces quelques chiffres un aperçu, évidemment très incomplet mais quand même exact de la situation de beaucoup de pays de l'Amérique latine.

A la recherche de solutions

Face à ces problèmes, quels résultats a pu donner une telle rencontre d'une semaine; quelles sont les lignes de solutions qui ont été tirées?

Il est difficile de répondre catégoriquement, car les problèmes étudiés sont très graves et très complexes et le temps a été relativement court. Il est donc pratiquement impossible de trouver solution à tout. Souvent tout est à refaire ou à bâtir à neuf. Cependant, il semble, qu'entre autres la Semaine a permis d'atteindre les quatre résultats suivants:

1. Prise de conscience plus vive des problèmes.

Avant étudié beaucoup de problèmes et d'aspects de ces problèmes, nous avons pu découvrir la

misère et les besoins d'un grand nombre.

2. Echange d'expérience entre les pays.

Chacun y est allé très franchement pour exposer le travail réalisé dans son pays, ainsi que la manière dont on s'y prenait pour le réaliser: méthode, voir, juger et agir, programme d'action etc.

3. Etablissement de liens d'amitié profonde entre les pays.

Le fait de se retrouver tous ensemble, alors que nous sommes de différents pays, le fait de fraterniser avec des frères comme nous, qui viennent parfois de 5 ou 8.000 milles et qui ont les mêmes aspirations que vous, cela ne peut faire autrement que de vous lier à ces amis des autres pays.

Enfin comme lignes de solutions pratiques, on a entre autres suggéré:

- a) L'engagement de permanents aux Centrales nationales (Beaucoup de pays n'ont que des gens à temps partiel, et quand il y en a).
- b) Ici nous pouvons leur être d'un précieux service pour une collaboration financière.
- c) La fidélité aux lois pédagogiques et aux méthodes propres de l'Action catholique. Le salut viendra des gens eux-mêmes, mais à condition qu'il y ait parmi eux des gens capables d'assumer des responsabilités. Le Canada rendrait beaucoup service par l'accueil de stagiaires.

Pour nous, Canadiens

Grande conclusion, quand on revient au Canada, après avoir assisté à une telle semaine:

"Nous sommes un des pays les plus avantagés au point de vue matériel, culturel et religieux". Nous sommes en fait, privilégiés, sans toutefois l'avoir mérité de façon spéciale.

Notre devoir, nous apparaît alors évident. Il faut à tout prix aider ses frères de ces pays moins favorisés que nous.

Il faut se rappeler une chose: d'ici les prochaines années, l'Amérique latine ne sera communiste ou catholique selon, que nous catholiques, nous y aurons pris nos responsabilités ou que nous nous y serons soustraits.

Une aide, même petite, est là-bas très précieuse.

Yvan Forest, administrateur national de la J.R.C.

Gagnants du concours de travaux pour les jeunes

Mlle Marie-Thérèse Jean-Jacques, 17 ans, de l'Institut familial Saint-Jacques de Montcalm, et M. Paul Demarais, 19 ans, de l'Ecole des métiers d'Amos, ont remporté les deux premiers prix du concours provincial de travaux pour les jeunes, organisé par le ministère de la Jeunesse en collaboration avec le ministère de l'Agriculture de Québec.

La remise des prix eut lieu samedi le 13 février, au 9e Salon national de l'Agriculture, sous la présidence de l'hon. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse.

Près de 800 concurrents, de tous les coins de la province, ont participé au concours. Voici la liste de quelques-uns des 86 gagnants:

Filles

CLASSE DES FILLES: 2e Grand prix: Mlle Madeleine Martel, 20

ans, Institut familial Saint-Jacques (Montcalm); 3e Grand prix: Mlle Céline Harvey, 18 ans, Métachouan (Lac Saint-Jean). DIVISION A: Broderie: A. Pierre, Pointe-aux-Trembles; Françoise Pauré, Montréal. DIVISION A: Arts décoratifs: V. Brassard, Montréal; Aline Bélanger, Longueuil; A. Duhaime, St-Basile-le-Grand. DIVISION A: Tissage: Thérèse Chrétien, Leeds Village; DIVISION B: Tricot: Madeleine Morin, Ville LaSalle; Nicole Thériault, St-Jacques de Montcalm; Louise Mathieu, Mont-Joli. DIVISION B: Tissage: Lise Charest, St-Jacques de Montcalm, Denise-R. Plamondon, Saint-Raymond de Portneuf; Colette April, Montréal. DIVISION B: Couture: Françoise Rousseau, Institut familial La Ruche, Québec; Suzanne Paquin, St- (Suite à la page 22)



M. C. Deblois, 18 ans, de Saint-Cyprien, Dorchester, a été félicité par le ministre de l'Agriculture, M. Courcy, comme éleveur du bouvillon champion de réserve. Le ministre venait de remettre à C. Deblois le ruban emblématique du championnat.

Gagnants du Concours de bouvillons

Vendredi soir, le 17 février, à l'occasion de l'ouverture officielle du Salon de l'agriculture en présence de l'honorable Jean Lesage, premier ministre de la province, de Me Jean Drapeau, maire de Montréal, de l'honorable Alcide Courcy, ministre de l'agriculture et de la colonisation, d'un grand nombre d'invités d'honneur et d'une foule considérable, ont été proclamés les gagnants du Concours d'élevage de bouvillons des jeunes défricheurs, organisé par le ministère provincial de l'agriculture et de la colonisation.

Voici les noms des gagnants par ordre de mérite:

Laurent Tremblay, 17 ans, de Beaucanton, Abitibi-ouest, (Grand Champion); Cyprien Deblois, 18

ans, St-Cyprien, Cté de Dorchester, (Champion Réserve); Laurent Baillargeon, 18 ans, St-Cyprien, Cté de Dorchester (Champion); Donald Bouchard, 17 ans, Canton Ferme-Neuve, Abitibi-ouest, (Champion); Alban Boyer, 17 ans, Val Limoges, Comté de Labelle, (Champion); Jean-Marc Dubé, 20 ans La Rédemption, Comté de Matapédia, P.Q. (Champion).

Les bouvillons seront vendus à l'enchère ce soir, mercredi le 22 et la vente sera présidée par le Dr Gustave Toupin, président du Salon.

Faits et gestes de nos jeunes

Concours 4-H

Deux nouveaux concours sont venus, cette année, s'ajouter à ceux qui étaient ouverts les années passées aux membres des clubs 4-H. Ces concours portent sur l'hygiène et la sécurité et sont commandités respectivement par l'Alliance, compagnie mutuelle d'assurance-vie et par la compagnie Pepsi-Cola. Les 24 autres concours se rattachent aux arts domestiques, à la protection des forêts, à la conservation de l'eau, de la faune, à l'embellissement, au reboisement, etc.

Des milliers de membres 4-H sont inscrits dans les différents concours et déjà un grand nombre ont passé l'examen théorique correspondant au concours de leur choix. La partie pratique de ces concours sera terminée en mai et les bourses d'études seront remises aux gagnants provinciaux à l'occasion du grand Congrès provincial des Clubs 4-H du Québec qui aura lieu les 27, 28 et 29 juin, à Montréal.

A la J.R.C.

Les jeunes de la J.R.C. après avoir enquêté, au cours de l'automne, sur les activités "professionnelles" des jeunes de leur milieu préparent, ces mois-ci, des Carrefours professionnels où les jeunes des diverses professions s'interrogeront sur leur souci de se perfectionner dans leur profession, et sur ce qui existe dans leur paroisse pour les aider dans ce sens: cours, revues, mouvements actifs... associations dont les jeunes font partie, etc. Qui sait si ces réunions ne déclencheront pas, ici et là, la fondation de cercles de jeunes éleveurs, de jeunes agriculteurs, l'organisation de cours du soir, la participation plus active des jeunes aux divers mouvements de la paroisse et aux associations locales, soit des cultivateurs, soit des institutrices, et une véritable entraide des jeunes pour leur perfectionnement personnel.

Les casseroles...

(Suite de la page 16)
de beurre, 1/4 tasse d'oignon haché fin, 1 boîte (10 onces) de champignons en conserve, hachés fin, 1 c. à table de catsup, 1/4 c. à thé de sel, 1/4 c. à thé de poivre, 1 c. à table de persil haché fin, 1 paquet (12 onces) de pois congelés.

Couper les oeufs en deux dans le sens de la longueur. Retirer

les jaunes et les écraser à la fourchette. Faire fondre le beurre dans une poêle et y ajouter l'oignon et les champignons. Sauter jusqu'à ce qu'ils soient légèrement dorés. Mélanger aux jaunes, ajouter le catsup, le sel, le poivre et le persil. Mélanger les blancs d'oeufs de ce mélange. Cuire les pois congelés dans une petite quantité d'eau bouillante salée et les égoutter. Déposer les pois.

Un Métier

en quelques mois

DIPLOME

Bureau de consultation: Ouvert de 9 heures a.m. à 9 heures p.m.; le samedi, de 9 heures a.m. à 1 heure p.m.

Les cours AVIRON comprennent:

1 - Auto-mécanique	3 - Débossage	7 - a) Dessin industriel
2 - a) Soudure au gaz	4 - Electronique	b) Lecture de plans
b) Soudure électrique	a) Radio	8 - Electricité
c) Soudure haute pression	b) Télévision	9 - Diesel
d) Soudure héliarc	5 - Réfrigération	11 - Transmission automatique
	6 - Machiniste	

Debut du cours: 6 mars 1961

NE COMMENCEZ aucun entraînement technique sans avoir consulté ou visité AVIRON.

SANS OBLIGATION de ma part, veuillez m'envoyer votre brochure de 24 pages en couleurs, avec nombreux témoignages de vos milliers de diplômés.

T.C.N. 22-2-61

Jour Soir Correspondance

NOM AGE
 ADRESSE
 VILLE PROV. TEL.
 NOM DU PERE

INSTITUT TECHNIQUE AVIRON

3035, St-Antoine, Montréal WE. 7-3904
 225 est. boul. Charost, Québec (Barraue) LA. 9-2925

DEPUIS 1939

A LA CONQUETE DU MONDE

Des choses merveilleuses

- 4 -

d'après les Actes des Apôtres

Images de Marie Pignal

Réalisé par: LA SOCIÉTÉ CATHOLIQUE DE LA BIBLÉ

Un hommage de la Coopérative Fédérée de Québec et de ses coopératives affiliées

Gagnants du...

Vendredi soir, le 17 février, à l'occasion de l'ouverture officielle du Salon de l'Agriculture en présence de l'Honorable Jean Lesage premier ministre de la province (Montcalm); Pierrette Christin, St-Jacques (Montcalm); DIVISION B - Arts décoratifs: Norma Lord, St-Jacques (Montcalm); Louise Bériault, Châteauguay; Lise Crevier, Saint-Jacques (Montcalm).



1. Le temps de la purification légale est achevé, la dernière nuit du condamné est arrivée; demain le féroce Hérode donnera en spectacle à la foule la meurtre de Pierre. L'apôtre s'en remet au Christ auquel il appartient dans la vie et dans la mort: il dort entre ses deux gardiens, étendu sur la dure planche du cachot. Soudain, un être immatériel et radieux, un ange, pénètre dans la prison, toutes portes fermées. Pierre n'a rien vu, rien entendu; l'ange doit le frapper au côté pour l'éveiller, et lui ordonne de se hâter.



2. Les chaînes tombent d'elles-mêmes, Pierre est libre de ses mouvements. Tout étonné, l'apôtre regarde cette radieuse apparition qui illumine la prison... Mais l'ange le presse de s'habiller - dans cet étouffant cachot, Pierre n'a gardé que sa tunique. Voici sa ceinture: une large bande d'étoffe rayée de diverses couleurs qui tient les vêtements en place.



3. La ceinture nouée, il faut chausser les sandales. Pierre se baisse pour les retrouver dans l'obscurité et, toujours sans comprendre, il lace les courroies qui retiennent les fortes semelles. - Maintenant, prends ton manteau et suis-moi, ajoute l'ange. Les deux soldats dont les poignets avaient été liés à ceux de Pierre dorment toujours...



4. Pierre et l'ange se dirigent vers la porte qui s'ouvre d'elle-même et sans bruit. Deux sentinelles sont dans le couloir, ils regardent sans la voir, la fuite du prisonnier. Il en sera ainsi de tous les piquets de garde, postés à l'intérieur du bâtiment des prisons. Cependant, nombreuse est la surveillance en ces temps où la dure loi romaine ne laisse rien au hasard.

Films à l'affiche de la TV du 24 février au 3 mars

Canal 2 (CBFT) VENDREDI, 24 février 1 h. 30 - UN AMOUR DE POCHE Français. 1957. Comédie de Pierre Kast. Fantaisie amusante. Bonne interprétation. - Attitudes libres. Acceptation implicite du divorce. Adultes, des réserves. 7 h. 30 - QUAND GRONDE LA COLERE Mexicain. 1957. Mélodrame d'Ismael Rodríguez. - Histoire peu convaincante et superficielle. Interprétation quelconque. - Plusieurs éléments positifs. Suicide d'un caractère mélodramatique. Adultes. LUNDI, 27 février 1 h. 30 - GENEVIEVE DE BRABANT Italien. 1952. Mélodrame d'Arthur M. Rabenalt. - Vieille légende du Ve siècle portée à l'écran avec tout son faire mélodramatique. Interprétation dans la note. - Fidélité conjugale. Scènes osées. Adultes. 7 h. 30 - JEANNOU: Ciné-feuilleton. Français. 1948. Comédie sentimentale de Léon Poirier. - Ensemble conventionnel. Interprétation faible. De belles images. - Liaison. Adultes. MARDI, 28 février 1 h. 30 - L'AIGLE DES MERS Américain. 1940. Film d'aventures de Michael Curtiz. - Production à grande mise en scène. Beaucoup d'action. - Tous. MERCREDI, 1er mars 1 h. 30 - BONJOUR SOURIRE Français. 1955. Comédie burlesque de Claude Sautel. - Histoire assez banale, rehaussée par une bonne interprétation. Moments très drôles. - Adultes et adolescents. 4 h. 30 - LES ORPHELINS DE SAINT WEAUST Français. 1948. Drame familial de Jean Gourget. - Scénario et réalisation faibles. Film malgré tout attachant. - Adultes et adolescents. JEUDI, 2 mars WESTERN UNION Américain. 1947. Western de Fritz Lang. - Aventures classiques présentées avec humour. Réalisation de qualité. - Tous. Canal 10 (CFTM-TV) VENDREDI, 24 février 8 h. 30 - A CHACUN SON DESTIN Américain. 1947. Comédie dramatique de Mitchell Leisen. - Mélodrame bien conçu et bien interprété. Des longueurs. - Sûlet pour adultes. SAMEDI, 25 février 8 h. 30 - LE PRINTEMPS, L'AUTOMNE ET L'AMOUR Franco-italien. 1954. Comédie de Gilles Grangier. - Intrigue clas-

Garçons CLASSE DES GARÇONS: 2ème Grand prix - Michel Houde, 17 ans, Patro, Roc Amadour, Québec; 3e Grand prix: Claude Bolduc, 13 ans, Ecole des métiers de Victoriaville. DIVISION C: Bois: Richard Lemire et Gilles Lottinville, de l'Ecole des métiers du Cap de la Madeleine; Laurent DeLadurantaye, Montmagny; DIVISION C: Métaux: Denis Couture, Charny; Jacques Bernier, Cap de la Madeleine; Armand Brière, Champlain. DIVISION C: Arts déco-

coratifs: Adrien Tremblay, Mont-réal; DIVISION D: Bois: Jean-Pierre Tardif et Michel Marsan, de Québec. DIVISION D: Arts décoratifs: Gaëtan Trottier, Mont-réal; Georges Poulin, et Claude Bédard, Patro, Roc Amadour, à Québec. DIVISION E: Autres matériaux: Claude Lacasse, Farnham; Roger Plamondon, Saint-Raymond (Portneuf). DIVISION E: Bois: Raynald Gourde, Waterville, Marcel Pilon, LaTuque. DIVISION E: Métaux: Pierre Vinetle, Jean-Guy Trahan et Michel Boisvert, tous de l'école St-Jean-Eudes, Laval-des-Rapides.

Le manque d'eau... (Suite de la page 24) De septembre à décembre l'apport des pluies fut de 7 pouces ou un pouce de moins que la moyenne à long terme de cette période. Environ 4 pouces allèrent à l'évaporation et les 3 autres pouces ne suffirent pas à remplacer les quantités requises au niveau des racines de plusieurs cultures. Les premiers gros gels d'automne atteignirent en profon-

deur 15 pouces de la surface du sol avant qu'une couche de neige ne vint couvrir les fermes de la vallée. Vers la mi-janvier, le sol était encore gelé à 12 pouces en rase campagne, la couche de neige ne dépassant pas 9 pouces. Cette année, les conditions sont telles que l'eau de fonte des neiges a peu de chances de descendre dans le sol, conclut M. Robertson. Elle va plutôt ruisseler et se perdre en plus grande quantité que d'habitude, laissant les puits asséchés et les fermes dépourvues de l'eau nécessaire au bétail et aux fins domestiques.

Peitites annonces... (Suite de la page 21) LES POULETTES Cashman n'ont qu'à pondre six oeufs de plus que les poulettes les moins chères que vous pouvez acheter, pour vous donner plus de profits. Dans la récente épreuve au hasard du Missouri, les poulettes Cashman ont pondu 7 oeufs de plus par poulette que la plus haute entrée et 99 de plus que la plus basse entrée. Ce n'est pas le coût initial de votre poulette qui compte, c'est le nombre d'oeufs qu'elle pondra. Les poulettes Cashman sont les meilleures ponduses que nous n'ayons jamais offertes. Aussi disponibles: Grise de Californie x Leghorn blanche, Rouge x Light Sussex x Rouge, Rouge x Rock barrée, Light Sussex x Rouge. Poussins de grill: Vantrax x Arbor Acres White Rock, Dindonneaux: Bronzés à large poitrine, Gros Blancs de Thompson, Dindes à griller, Poulettes de tous âges. Poussins démarrés. Demandez le dépliant Cashman et le catalogue Tweddle. TWEDDLE CHICK HATCHERIES LIMITED, Fergus, Ontario. AVICULTEURS, poulettes Light Sussex et Leghorn âgées de 7 mois et plus, en ponte, à \$2.00. Poussins d'un jour prix sur demande. 100% d'accomplissement. COMVOIR CERTIFIÉ ANT. GIRARD, Ste-Perpétue, cité Nicolet, Qué.

LA REVUE DES MARCHÉS

ANIMAUX VIVANTS

DIVERS

PRODUITS AVICOLES

Voici, au sujet des animaux vivants, les commentaires que nous fait tenir M. Gérard Rodrigue, assistant-surveillant de district du Service fédéral de l'industrie animale.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Ouest à la Pointe St-Charles, lundi le 20 février. Les offres lundi se chiffraient à 398 bovins, 241 veaux, 108 porcs et truies et 17 agneaux et moutons.

Les arrivages de bovins comprenaient environ 225 sujets de moins que lundi dernier et se composaient de 175 bouvillons, 196 taures et vaches et 27 taureaux.

Malgré des arrivages un peu moins nombreux, les bouvillons s'échangeaient lentement et les prix payés étaient d'environ 50 cents moins cher que la semaine dernière. Les vaches et les taures étaient en grande demande se vendant à des prix fermes allant jusqu'à 50 cents plus cher en certains cas. Les taureaux rapportaient des prix stables à fermes.

Le marché des veaux était actif. Toutes les classes se vendaient à des prix entièrement stables si l'on considérait la qualité.

Les porcs se sont vendus 50 cents de moins que la semaine dernière, mais les truies sont demeurées stables.

Les quelques agneaux et moutons offerts se sont vendus à des prix à peu près stables.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Est, lundi, le 20 février.

Les offres lundi se chiffraient à 501 bovins, 515 veaux, 141 porcs et truies et 22 agneaux et moutons.

Les arrivages de bovins étaient de quelque 75 têtes de moins que lundi dernier, et se composaient de 25 bouvillons, 416 taures et vaches et 60 taureaux.

Lundi, la demande était bonne pour toutes les catégories de bovins et les prix payés étaient généralement stables à ceux de la semaine dernière.

Malgré des arrivages moins nombreux de veaux les prix à l'ouverture étaient à peu près stables à \$1. de moins pour les catégories communes, cependant, peu après, les prix descendirent de nouveau et à la fermeture les veaux valaient de \$1. à \$3. de moins que la semaine dernière. Les catégories communes étaient les plus affectées.

141 porcs et truies étaient offerts lundi. Les porcs se vendaient 50 cents moins cher que la semaine dernière. Quelques truies seulement ont été vendues et ont rapporté \$23.

La majorité des réceptions d'agneaux et de moutons se formaient de moutons qui se sont vendus à des prix fermes en rapport avec la semaine dernière.

Prix payés, lundi, aux marchés à bestiaux, à Montréal (Pointe-St-Charles et Eastern Public Livestock Market, coin Iberville et Mont-Royal)

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les agents à commission (Montréal Livestock Exchange) des deux marchés à bestiaux et des différents acheteurs.
Les cinq membres du Montréal Livestock Exchange sont: Donovan M.G.; Maher W.H. Eng.; Mitchell & Beall, Ryan & Boyne & Rodolphe Tassé, agents à commission.
Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative Canadienne du Bétail; Maher W.H.; C. Dagenais et Louis Levine.
Pour renseignements supplémentaires, prière de s'adresser à M. Gérard Rodrigue, représentant divisionnaire, 316, rue Bridge, Montréal 22 - W.E. 5-4638 4639.

Porcs abattus

Ce qui suit est le différentiel établi pour les porcs vendus sur le marché en se basant sur le prix des porcs de catégorie "A" comme prix de base

PRIX PAYES, LUNDI, LE 20 FEVRIER

Marché de	Marché de	Marché de
Pointe St-Charles	l'Est	Toronto
A - Prix de base	30.50	29.50
B	29.50	28.50
C	27.50	26.50
D	27.50	26.50
Légers	27.00	26.00
Lourds	27.25	26.25
Extra - lourds	24.25-26.00	23.00-24.50
Semi - castrats	23.25	22.50
Truies	24.25-26.25	23.00

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de \$3.00 sur les "A" sont payés par mandats attachés aux certificats de vérification.

ARRIVAGES ET PRIX DE LA SEMAINE DERNIERE

Les 13, 14, 15 février 1961

Les porcs étaient stables sur le Marché de l'Ouest, mais valaient 50 cents de moins sur le Marché de l'Est. Les prix rapportaient 25 cents de plus sur le Marché de l'Ouest, mais sont demeurés stables sur le Marché de l'Est.

MARCHE DE L'OUEST	MARCHE DE L'EST
Catégorie "A" ...	\$31.00
Truies	\$24.25-\$26.25
Catégorie "A" ...	350 à \$30.00
Truies	100 à \$30.00 plus .80 chacun
	\$23.00-\$25.00
	Quelques-unes, plus .80 chacune

Les échos...

(Suite de la page 14)

Tant et aussi longtemps que les Canadiens français n'encourageront pas plus LEURS auteurs, Canadiens comme eux; tant que les éditeurs et les libraires ne feront pas plus d'efforts pour diffuser la littérature canadienne,

je m'arrogerai le droit de diffuser moi-même mes oeuvres. C'est mon gagne-pain, aussi valable et tout aussi nécessaire que le vôtre. J'ai le droit de vouloir nourrir ma famille, faire éduquer mes enfants, vivre comme vous vivez. Ce droit est égal au vôtre. Que mes accusateurs paient mon loyer, la mangeaille et les assurances, et je laisserai la vente de mes livres aux libraires.

Fruits et légumes

LUNDI, 20 FEVRIER 1961

Prix payés par les marchands de gros en fruits et légumes au Marché Central Métropolitain, jusqu'à 7 heures a.m. Ces prix sont fournis par le service de l'horticulture, division de l'inspection, ministère provincial de l'Agriculture, 306 est rue Craig, Montréal.

POMMES — McIntosh, belles, \$3; à cuire, \$2-\$2.25; Fameuses, \$2-\$2.25; Cortland, \$2-\$2.50 (approximativement, environ 1,600 minots).

BETTERAVES — 90c-\$1.50 lb. CAROTTES — \$1.25-\$1.50/50 lb; cellos de lb en 50 lb, \$2.50-\$2.75.

CHOUX — 70c-75c/50 lb.

NAVETS — No 1, \$1; No 2, 70c-75c/50 lb.

OIGNONS — Rouges, \$1.35; jaunes, \$1.75-\$2; moyens, \$1.40-\$1.50/50 lb.

PANAIIS — \$1.75-\$2 le minot.

POIREAUX — 75c-80c la douz.

SARRIETTE — 50c la douz. de paquets.

Beurre, fromage, lait en poudre

Lundi, le 20 février, sur le marché de Montréal, le prix du beurre s'établissait à 64c admissible et 63½ non admissible, pour le beurre frais pasteurisé, Canada, première catégorie.

Le fromage blanc du Québec se vendait 31c., coloré 31c., prix de remise, paraffiné, F.O.B., Montréal, celui de l'Ontario, pas de cotation.

Le lait en poudre pulvérisé no 1 se vendait en sacs 8c à 11c, cylindre 7c à 10c.

Lait en poudre consommation animale 6½c.

Poudre de lait de beurre, 6¼c.

Poudre de petit lait, 4¾c.

Animaux vivants

MARCHE DE L'OUEST

Bouvillons

Choix	22.75-23.50
Bons	20.00-22.75
Moyens	20.00-22.75
Communs	14.00-20.00

Vaches

Bonnes (types à boucherie)	17.00-17.75
Bonnes locales	16.50-17.00
Moyennes	15.50-16.50
Communes	14.25-15.50
Très Communes	10.00-14.25

Taureaux

Bons	18.50-20.50
Communs et moyens	14.75-18.25

Taures

Bonnes	aucune
Moyennes	18.75-19.25
Communes	12.50-18.25

Veaux de lait

Bons et choix	31.00-34.00
Communs et moyens	15.00-30.00
Veaux de chaudière et veaux d'herbe	17.00-18.00

Agneaux et moutons

Agneaux: Qualités diverses	18.00
Communs	14.50
Moutons: Communs à bons	8.00-10.00

MARCHE DE L'EST

Bouvillons

Choix	aucun
Bons	aucun
Moyens	21.00-23.00
Communs	15.00-20.00

Vaches

Bonnes (types à boucherie)	17.00-17.50
Bonnes locales	16.50-17.00
Moyennes	15.50-16.50
Communes	14.50-15.50
Très communes	10.00-14.50

Taureaux

Bons	18.50-20.25
Communs et moyens	14.00-18.00

Taures

Moyennes	13.50-19.00
Communes	13.00-18.00

Veaux de lait

Bons et choix	31.00-34.00
Communs et moyens	18.00-30.00
Veaux de chaudière et veaux d'herbe. La plupart de	15.00-17.00

Agneaux

Communs	15.00-16.00
Bons moutons	11.50

La semaine dernière la demande pour les oeufs fut stable et les approvisionnements adéquats. Les prix augmentèrent un peu et continuèrent de s'améliorer au cours de la semaine, dû à des offres plus légères.

Les approvisionnements de volaille furent adéquats et les prix demeurèrent inchangés. Les poulet de grill se sont très bien vendus et la demande pour les poules lourdes et les poulet fut passablement bonne. La vente des dindons de grill se maintient tranquille.

Volailles en boîtes

Semaine finissant

LUNDI, 20 FEVRIER 1961

POULETS ABATTUS

(6 livres et plus)

A	36c
B	32c
(5 et moins de 6 livres)	
A	31c-32c
B	27c-28c
(4 et moins de 5 livres)	
A	27c-28c
B	23c-24c
(3½ et moins de 4 livres)	
A	25c-27c
B	21c-22c

Poulets à griller et à frire

(Au-dessous de 3 livres)

A	25c-26c
B	20c-21c

Poulets éviscérés en vrac

(5 et moins de 6 livres)

A	42c-44c
4 et moins de 5 livres)	
A	38c-39c
(3 et moins de 4 livres)	
A	33c-34c

Pommes de terre

Lundi, le 20 février, sur le marché de Montréal, les prix du gros au détail, pour les pommes de terre étaient les suivants:

Québec 75 lbs	\$1.75-1.85
Québec 50 lbs	1.10-1.15
I.P.-E., 75 lbs	2.00-2.15
I.P.-E., 50 lbs	1.50-1.55
I.P.-E. 10 lbs	0.35-0.37
Nouveau-Brunswick:	
75 lbs	\$1.85-1.95
50 lbs	1.15-1.25
15 lbs	0.29-0.33

Poulets à griller et à frire

(Au-dessous de 3 livres)

A	32c-33c
---	---------

POULES ABATTUES

(De 5 livres et plus)

A	30c-31c
B	27c

(4 et moins de 5 livres)

A	22c-23c
B	19c-20c

(Moins de 4 livres)

A	15c-17c
B	12c-14c

Poules éviscérées en vrac

(4 livres et plus)

A	39c-42c
(3 et moins de 4 livres)	
A	29c-34c
(Au-dessous de 3 livres)	
A	26c-28c

JEUNES DINDONS

(moins de 8 livres)

..	42c-44c
----	---------

Oeufs

Prix sur place à Montréal

Oeufs triés

(caisses gratuites)

Extra-Gros	42½c
A-Gros	42c
A-Moyens	41c
Petits	36c
B	34c
C	21c

Oeufs non classés

(caisses retournées)

Extra-Gros	35c-36c
A-Gros	34c-36c
A-Moyens	33c-35c
A-Petits	28c-30c
B	26c-28c
C	13c-15c

Prix de gros aux détaillants à Montréal (cartons d'une douz.)

Extra-Gros	47c-49c
A-Gros	46c-48c
A-Moyens	45c-47c
A-Petits	41c-42c
B	39c-41c
C	25c-28c

Prix de détail

aux consommateurs

(cartons de douzaines)

Extra-Gros	52c-56c
A-Gros	51c-55c
A-Moyens	50c-53c
A-Petits	46c-49c
B	
C	

Volailles vivantes

POULES

Prix aux producteurs à Montréal	
5lbs et plus	29c-23c
4 livres et moins de 5	13c-14c
Moins de 4lbs	12c-13c

POULETS

6lbs et plus	24c-28c
5lbs et moins de 6	21c
4lbs et moins de 5	20c-20½c

Poulets à griller et à frire

Moins de 3 lbs	20c
----------------	-----

DINDONS

Jeunes dindons:	
Moins de 10lbs	27c-28c
Canards	30c-31c

4ième convention signée pour la tomate de conserve

Mardi dernier, le 14 février, après deux séances de négociations, l'Office des producteurs de tomates du Québec signait avec l'Association des conserveurs du Québec Inc. sa quatrième convention annuelle. Cette convention régira toute la récolte 1961 des tomates mûres de la province de Québec destinées aux conserveries industrielles de la province de Québec.

Cette nouvelle convention apporte très peu de changements à la convention de 1960. En effet, compte tenu de la récolte record de l'Ontario en 1960 (rendement provincial moyen de 13½ tonnes à l'acre) et des stocks à écouler de cette récolte, les prix minima aux producteurs seront les mêmes qu'en 1960, c'est-à-dire \$37.00 la tonne pour la catégorie No 1 et \$27.00 la tonne pour la catégorie No 2. Comme par le passé, aucun prix n'est accordé pour les rebuts.

Toutefois, les normes de classification restent ce qu'elles ont été l'an dernier. Un autre point à retenir pour les producteurs, ils n'auront droit en tout et pour tout qu'à deux contrats individuels avec des conserveries industrielles différentes, y compris celui qu'un producteur pourrait avoir avec sa conserverie coopérative.

Quant aux autres modifications, il s'agit de modifications

mineures. D'ailleurs, étant donné que cette convention intéresse tous les producteurs de tomates de la province, nous la reproduisons en entier dans un tout prochain numéro de La Terre de Chez Nous.

Les négociateurs de l'Association des Conserveurs du Québec Inc. étaient MM. P.G. Ostiguy, président du comité, (Girard Inc.), Guy Limoges, (Catelli-Habitant), J.C. Raymond, (Alphonse Raymond Etée), J. Carrière, Ernest Carrière Inc., J.P. Bessette, (David Lord Inc.) et Gilles Boulais de St-Jean Baptiste.

Le comité de négociations des producteurs était composé de MM. Lionel Sorel, président de l'Office, Marc Beauregard, vice-président, Clément Létourneau et Fabien Ste-Marie, membres de l'Office, Maurice Deslauriers, trésorier de l'Office et Jean-Marc Klouac, ass.-trés. de l'Office et organisateur syndical de la Fédération de l'U.C.C. de St-Hya-

cinthe, M. Gilles-H. Ledoux, secrétaire de l'Office et directeur du service des spécialités agricoles de l'Union, agissait comme conseiller technique.

Les producteurs de tomates n'ignorent pas qu'il a été impossible d'en arriver jusqu'ici à une entente avec les conserveries dans le cas des tomates vertes vendues aux conserveries. L'Office des producteurs a demandé à l'Office des Marchés Agricoles du Québec d'ordonner l'arbitrage des différends entre les parties à ce sujet. Cet arbitrage ne devrait pas tarder. Nous nous empresserons d'en communiquer les développements à nos lecteurs.

Une demande de la Fédération des sociétés de colonisation

Commission d'enquête sur les problèmes de la colonisation

La semaine dernière, une délégation de la Fédération des sociétés diocésaines de colonisation a demandé à M. Alcide Courcy de former une commission pour enquêter sur les problèmes de la colonisation.

Nommé par le gouvernement, cet organisme ferait un travail qui compléterait les conclusions de la commission Tremblay; il dresserait un bilan, s'occuperait de toutes les questions et matérielles et humaines, suggérerait les modifications à apporter aux lois actuelles ainsi qu'à l'attitude de l'administration. L'objectif serait d'ordre pratique; il s'agirait, en résumé, de préparer un plan d'ensemble cohérent et constructif pour l'avenir.

Dans sa réponse aux délégués, le ministre Alcide Courcy a prêté une vigoureuse action de consolidation des paroisses agricoles du Québec par des institutions

officielles; des syndicats locaux seront responsables de la survie des collectivités paroissiales — (il en existe déjà dans certains centres; on va les multiplier) —; par ailleurs, le gouvernement constituera des réserves forestières locales pour assurer à la population un revenu supplémentaire; de plus les autorités provinciales comptent ouvrir des crédits à court et à moyen terme en faveur des groupes pour lesquels il n'y a pas de territoires boisés suffisants.

Au nombre des visiteurs, on remarquait le chanoine Emile Couture, curé de Donnacona, président de la Fédération des sociétés diocésaines de Colonisation, Mgr Joseph Diamant, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, M. le chanoine L.-E. Girard, d'Abitibi, l'abbé Gérard Lévesque, de Chicoutimi, et l'abbé Henri Bourassa, de Trois-Rivières.

Un grave ennui qui tend à se prononcer

Le manque d'eau et l'absence de neige

Certaines régions du pays sont aux prises avec une disette d'eau depuis quelque temps déjà alors que, dans d'autres, le même ennui s'est manifesté récemment. Il y a quelques semaines, on annonçait par exemple que des comtés de la Vallée de l'Outaouais, où les cultivateurs doivent compter sur des puits pour abreuver leurs bestiaux, affrontaient la pire sécheresse à survenir "depuis au delà de 40 ans". Le charroyage de l'eau y était devenu commun et s'y continue depuis.

Plus récemment c'est à l'extrémité opposée de la même province, au sud-ouest de l'Ontario, que le manque d'eau sévit. En outre, il ne serait pas surprenant que la même menace existe à l'état latent dans les régions voisines, comme l'ouest du Québec et l'est du Manitoba, si ce n'est déjà fait.

Majoration de frais

Pareille situation n'a pas le seul effet de rendre la besogne plus onéreuse. Elle contribue en outre à majorer considérablement les frais de production dans plusieurs fermes où l'on hiverne des troupeaux de bovins à lait ou à viande tout particulièrement. Et c'est le cas de la plupart des territoires à court d'eau.

La pénurie d'eau est, on le sait, attribuable surtout aux pluies insuffisantes de l'automne dernier. Même les marécages et mouillères étaient à sec lorsque vinrent les premiers gros froids, qui causèrent le gel de la surface du sol et, par la suite, des couches plus profondes.

Depuis, le froid a eu tendance à persister; il n'y a pas eu du moins de dégel suffisants pour augmenter les réserves d'eau du sol. A quoi il faut ajouter la mince, trop mince couche de neige en surface et dont la fonte n'aurait guère changé la situation.

Dans les vergers

Incidentement, on rapporte de plusieurs régions ontariennes que la quantité restreinte de neige ne constitue pas une couverture suf-

fisante pour protéger les céréales d'hiver — le blé surtout — contre les rigueurs de l'hiver. Ces cultures d'hiver n'ont pas à souffrir du manque d'eau dans bien des cas, mais un sol dénudé les expose à des dommages qui seront visibles le printemps prochain, prévoit-on.

Pour les propriétaires de vergers, cette pénurie de neige est en quelque sorte une bénédiction. Car si une bonne couche de neige sert de tapis protecteur aux arbres fruitiers, elle les expose également aux maraudeurs, tels que les lapins, lorsqu'elle atteint une certaine hauteur. Bien que plus abondants qu'à l'accoutumée, les rongeurs ont causé jusqu'ici fort peu de dégâts dans les vergers, dit-on.

Dans l'Outaouais

Les cultivateurs de la vallée de l'Outaouais ne peuvent guère compter sur les perspectives d'un printemps hâtif pour remédier à la disette d'eau qui sévit chez eux cet hiver, déclare M. G. W. Robertson, météorologiste agricole à la Ferme expérimentale d'Ottawa. Le manque d'eau s'étend aux deux côtés de la rivière, c'est-à-dire à l'ouest du Québec comme à l'est de l'Ontario.

L'évaporation et le besoin des usines ont prélevé l'été dernier 11 pouces d'eau de plus que la quantité fournie par les pluies, souligne M. Robertson. Conséquemment, les réserves du sol étaient épuisées dès le 1er septembre tandis que les cultures d'automne utiliseraient l'eau des pluies d'automne.

(Suite à la page 22)

NOUS ANNONÇONS 3 AMÉLIORATIONS IMPORTANTES DANS NOTRE PROGRAMME D'ALIMENTATION DES POULETTES

VOS PROFITS POUR 1961-62 AUGMENTERONT AINSI DE 3 FAÇONS DIFFÉRENTES

1. Plus d'œufs A-Gros au début de la ponte.
2. Sommet de production qui se maintient plus longtemps.
3. Un plus grand nombre de poules donnent une bonne production après douze mois de ponte.

Une poulette qui a les qualités héréditaires pour une forte ponte ne produit pas beaucoup de profits quand elle donne des œufs de catégories "poulettes" ou "petits" pendant deux mois. Elle n'est pas plus profitable quand sa production passe immédiatement de 90% à 60% ou lorsqu'elle meurt après 6 mois de ponte. C'est malheureusement ce qui arrive à des milliers d'oiseaux de qualité chaque année parce qu'ils ne sont pas préparés convenablement pour la ponte. Le Nouveau Programme Pioneer-Cafeteria élimine ces pertes en préparant vraiment la poulette à la ponte.



Consultez votre distributeur local au sujet de ce programme ou écrivez à votre bureau régional Pioneer-Cafeteria.

PIONEER-CAFETERIA FEEDS LTD.

5200, avenue Henri-Julien, Montréal
Québec - Toronto - Winnipeg - Calgary - Saint John, N.-B.

VOICI DU
NOUVEAU POUR
NOUS
POULETTES!

